

MONTPELLIER
les cent fleurs
1960-2020



Willy Diméglio

MONTPELLIER
les cent fleurs
1960-2020

Willy Diméglio

MONTPELLIER
*les cent fleurs*¹
1960-2020

¹ Les cent fleurs, sont la politique menée en Chine en 1957. Elle a pour principe de « lâcher la bride » à la population et plus particulièrement aux intellectuels qui peuvent critiquer le Parti afin qu'il s'améliore. La contestation explose, le Parti réagit et exerce une répression féroce. Les cent fleurs furent suivies du grand bon en avant, reconnu comme un désastre économique et humain.

*« De la juste contestation des solutions
au sein du peuple »*

Mao Zedong

Sommaire

<i>Avant-propos</i>	7
<i>Introduction</i>	9
<i>Impressions premières</i>	13
Il était une fois les ténèbres	17
<i>Le secret des manipulations</i>	19
■ Effacement et dénigrement	19
■ Le détournement	21
<i>Des témoins dignes de foi</i>	23
■ 1 ^{er} témoin	23
■ 2 ^e témoin	32
<i>Et puisqu'il faut tout dire</i>	36
■ Rétablissons les traces effacées	36
Universités, Instituts, Recherche	37
Hôpitaux	39
Industrialisation	44
Services publics	45
Les équipements d'infrastructures	47
La ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) de la Paillade.	52
Les nouveaux quartiers	54
L'opération Polygone.	54
■ L'apport des Français d'Afrique du Nord	58
■ L'ouverture tous azimuts	61
Ouverture vers l'est et vers la mer	62
Ouverture vers Sète, Lunel et Nîmes	62
Ouverture sur le grand sud-est - le Grand Delta	68
Ouverture sur l'International	70
■ La modernisation des instruments de gestion	71
Le District	71
Les Sociétés d'Economie Mixte - les concessions	73
Maîtrise du financement de la croissance	75
La marche vers la lumière	79
<i>Les images parlent</i>	80
<i>Les messages</i>	82
<i>Des fondations en trompe-l'œil</i>	83
■ Le pôle « Médecine/Pharmacie »	84
■ Le pôle « Agronomie »	85
■ Le pôle « Informatique »	85
■ Le pôle « Antenna »	86
■ Le pôle « Héliopolis »	86
■ Le cadre de vie	87
La régulation du cours du Lez	87
Les poumons verts	87
Un urbanisme maîtrisé	88

■ Les Joyaux de la Couronne	89
Antigone	89
Ville en mutation	96
Grand cœur	97
Et voilà Odysseum	100
Destin métropolitain	104
L'Odyssée vers les étoiles	107
<i>Avant le décollage</i>	108
■ Présentation du poste de pilotage	108
■ De la musique avant toute chose	109
■ Messages	117
L'harmonie	117
La confiance	118
L'imagination	119
L'équilibre	120
<i>Présentation du plan et des modalités de vol</i>	121
■ Les échelles de référence	122
■ Six grands enjeux	122
Maîtriser l'urbanisation	122
Accorder la priorité à l'emploi	122
Le droit à la mobilité	123
Le capital écologique et paysager	124
Rayonnement culturel et sportif	124
Rayonnement université	125
<i>Le survol de la cité radieuse</i>	126
■ Les secteurs opérationnels et les sites stratégiques	127
Le cœur d'agglomération	127
La plaine de l'ouest	128
Piémonts et garrigues	128
Entre Lez et Salaison	128
Entre Cadoule et Bérange	129
Au Sud, le Lez, les étangs, le littoral	129
■ Atterrissage en douceur	130
Les messages	130
Ici le commandant	131
Quelques conclusions	133
C'est un livre de bonne foi	134
De l'actualité à la mythologie	134
le style, c'est... ..	135
les voyages forment	136
L'avenir	137
Post-scriptum	141
« Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent »	142
Annexe	151

Avant-propos

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage portant la signature de Georges Frêche racontant une « certaine histoire de Montpellier depuis 1970 ».

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les réactions, les commentaires, les critiques. J'ai été surpris de constater que le récit, les faits, les conclusions de cette histoire n'aient pas ou peu fait l'objet de remarques, de réflexions. Oui bien sûr, il y a eu la polémique, bien légitime d'ailleurs sur le financement. Mais sur le fond: rien; ce qui entraîne beaucoup de gens à penser que « cette histoire racontée » est « l'histoire officielle » de Montpellier. Généralement, il n'est pas de bon ton de toucher à « l'histoire routinière ». Devant une telle présentation, il est salutaire de démaquiller les « discours officiels » en allant au cœur des sujets, car, à l'instar de Paul Valéry « ce qui m'intéresse, ce n'est pas l'écume, c'est la mer ».

Avec des éléments de mon vécu, je me permets donc d'apporter quelques retouches, quelques modifications à un ensemble qui, vu de loin, a des aspects de cathédrale, mais qui n'a plus tout à fait la même allure, pour qui aime le souci du détail, de la précision, respecte l'apport du temps et le travail des autres.

Mon propos a pour souhait d'ouvrir chez tout esprit curieux, une réflexion qui me paraît indispensable pour qui s'intéresse à l'histoire de cette ville. Georges Frêche vous a généreusement offert l'histoire magnifiée de « son grand bond en avant », permettez-moi de vous proposer l'histoire des « cent fleurs »

Milly Améglia

Introduction

Le tam-tam a d'abord alerté les initiés et les notables. Puis un formidable tapage médiatique de type berlusconien a recouvert la ville : affiches 4 m x 3 m, reprises dans le réseau de panneaux urbains, placardées à l'arrière des bus, publiées dans certains journaux. Pour celles et ceux qui, par inadvertance, distraction ou indifférence, n'auraient pas perçu ces affiches intégrant pourtant la photo de l'auteur, des spots diffusés sur les ondes radio, venaient les réveiller, les relancer. Nul ne pouvait ainsi échapper à la bonne nouvelle de cet hiver 2005, diffusée urbi et orbi.

Le message était simple et clair : réjouissez-vous, braves gens, le Frêche nouveau est arrivé, il a le goût de la passion, il nous explique son œuvre exceptionnelle : « précipitez-vous dans toutes les bonnes librairies pour vous le procurer ».

En bon citoyen, sensible à ces sirènes, poussé par la curiosité, je n'ai pu résister à l'appel, je me suis précipité pour acheter « Montpellier : la longue marche - 1970-2020 - Georges Frêche ».

Dans la plupart des librairies, le nouveau venu occupe une place de choix. Sur les présentoirs, il ne peut vous échapper, il arbore une belle couleur orange, aujourd'hui couleur à la mode dans la plupart des « ex-républiques soviétiques », il dénote, il attire, il a de la gueule.

Dès la prise en main, se dégage une impression de haut de gamme, le papier est de qualité, agréable au toucher. Les photos sont magnifiques, la mise en page dynamique. Et puis l'aventure commence. Avant de nous plonger dans la lecture profonde, attardons-nous sur la une, sur la quatrième de couverture, sur les avant-propos, les avertissements, etc. Et là, on tombe subitement sur un scénario à la Hercule Poirot.

Cela commence en effet par une énigme.

Sur la couverture trône le titre « Montpellier, la longue marche 1970-2020 ». En bas à gauche: Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, en quelque sorte, le titre et l'auteur, quoi de plus normal!

Et puis en haut à gauche, le logo de Montpellier Agglomération. Pourquoi ce logo à la une? On est tenté de s'interroger. Est-ce simplement par nécessité pour justifier la participation financière de l'agglomération?

En deuxième de couverture, sur un revers de la une, nous est chuchotée une précision, outre l'auteur présumé, il est indiqué que quinze personnalités: universitaires, élus, hauts fonctionnaires, publicitaires, etc. ont participé à l'élaboration de l'ouvrage. Le soliste s'est, semble-t-il, entouré d'une chorale. Mais il n'a probablement pas ressenti la nécessité de la mentionner sur la pochette.

Page 2, tout s'emballe, tout devient flou.

Dans les remerciements, on apprend:

- que la matière principale de l'ouvrage vient d'élus, de fonctionnaires territoriaux, de chefs d'entreprises, de militants associatifs...
- que Raymond Dugrand a prodigué ses conseils chaleureux;
- que l'essentiel de la réalisation du livre est dû à Jean-Paul Volle, à son intelligence du territoire et à ses qualités d'écriture;
- que l'ouvrage s'appuie sur des documents officiels;

Dans « l'ours », on nous indique :

- que Georges Frêche n'a assuré ni la coordination éditoriale, ni la conception éditoriale, ni la rédaction, ni la conception graphique, ni la mise en page. Ils sont donc près de deux douzaines à avoir mouillé la chemise.

Avec tout ce monde sur la scène, dans ce théâtre des vanités, c'est devenu « l'auberge espagnole ». Le problème, c'est que le soliste a disparu. De la salle, on ne le perçoit pas. Où est-il ? En régisseur du spectacle, il est planqué derrière le rideau de scène.

Et puis, en quatrième de couverture, coup de théâtre. Le voilà qui resurgit. Que voit-on ?

- la reprise du titre de la Une ;
- une phrase choc de Georges Frêche qui, bien sûr, commence par « Je » ;
- une photo de Georges Frêche, avec en dessous, non seulement le titre de Président de Montpellier Agglomération, mais aussi celui de Président de Région, et en bas à droite, mention du prix : 14 euros.

Il semble découler de cet ensemble d'informations, qu'en définitive, Georges Frêche serait bien l'auteur de ce livre. D'autant que sur les panneaux publicitaires, la couverture du livre est reprise, mais avec deux ajouts de taille, une photo de Georges Frêche et une précision « un livre de Georges Frêche » ; enfin, pour ceux qui douteraient encore, sur la façade de la librairie Sauramps, un panneau indique que, le 14 décembre, Georges Frêche procédera à la dédicace de son ouvrage.

Alors c'est lui? Ce n'est pas lui? Si on essaye de résumer, il apparaît comme l'auteur, mais il n'est pas l'auteur, il dédicace son ouvrage, mais il n'est pas de lui. C'est son livre, mais il n'est pas financé par lui. Sa photo ressort des panneaux publicitaires avec une légende « un livre de Georges Frêche », mais ce n'est pas vrai, c'est pour rire, c'est une blague!

Comment qualifier tout cela? Un abus de confiance? Une publicité mensongère? Un détournement de matière grise? Une farce Fréchienne? Chacun appréciera. Les affidés répondront, pourquoi pinailler, ça c'est du « Georges », c'est un livre sur lui, comme il l'a voulu, c'est donc son livre. Fermez le ban!

Comment interpréter que toutes ces extravagances qui vaudraient à d'autres personnes d'être dénoncées, condamnées, vilipendées, passent avec lui pour une facétie amusante sur laquelle il ne convient pas de s'arrêter?

Comment interpréter le silence des uns, l'absence de sens critique des autres? Tout cela démontre en quelle estime est tenu le citoyen de cette ville; ce même citoyen qui, en qualité de contribuable, a payé la facture de cet ouvrage. Et pour que ce soit plus drôle, à qui voudra bien l'acheter, on demande 14 euros alors qu'il n'a coûté que 4,20 euros². Tout cela pour laisser la joie à Georges Frêche d'en distribuer des milliers gratuitement à sa guise. Pourquoi se gêner!

Drôles de mœurs! Drôle d'éthique! Drôle d'époque!

² *Midi-Libre* du 7 décembre 2005.

Impressions premières

Avant de passer aux analyses et commentaires, je voudrais vous faire part d'impressions ressenties durant le parcours de cette épopée. Plusieurs sentiments s'entrechoquent.

Un sentiment de malaise : car, si après être apparu sur les affiches, sur la couverture, etc. « Frêche auteur » disparaît, il est le fil rouge de cet ouvrage, on le sent intervenir, ajouter un adjectif, supprimer une phrase, corriger, améliorer, c'est évident. Il est la main invisible de ce spectacle et cela pose problème.

Qu'un homme politique écrive un livre à sa gloire, magnifie toutes ses réalisations, s'invente des faits d'armes, se pare de toutes les vertus, se présente sous l'angle du Messie, du visionnaire, pourquoi pas ! D'autres avant lui l'ont fait. D'autres le feront. Mais alors il doit avoir le courage d'en endosser l'entière responsabilité.

Mais pour ce faire, se réfugier et se protéger derrière une forêt d'experts avec pour effet recherché d'être disculpé de tous les silences, de toutes les omissions, de toutes les contre-vérités généreusement et astucieusement instillés ici et là par la main invisible pour que l'histoire soit plus belle, cela n'est pas très chevaleresque. Là où l'on attendait du panache, on tombe sur de la manipulation. Autre hypothèse, cette main invisible glorificatrice ne serait-elle pas plutôt celle d'un ardent zélateur en quête d'un témoignage de gratitude ? Il est permis de s'interroger.

Ce dédoublement, cette ambiguïté pèsent sur le récit.

Comment comprendre par ailleurs que des personnalités reconnues pour leurs compétences aient accepté de prêter leur

nom et leur plume à cette histoire maquillée de Montpellier avec son côté « alléluia » et son côté électoraliste dans sa quête permanente du prolo, de l'écolo, du bobo et du gogo...

Cela se répercute aussi sur le style: l'écriture se veut savante. Elle se compose d'un substrat technocratique et d'une garniture lyrico-démago avec à la fin de chaque couplet un refrain à la gloire du plus grand, du plus puissant d'entre nous.

Un sentiment de consternation: certes, il est tentant à la lumière du présent, de réécrire le passé, mais tout est dans la mesure. Pourquoi ce souci récurrent de démontrer son avant-gardisme, son côté visionnaire? C'est Monsieur « Moi je sais tout. Moi j'ai tout fait ». Ainsi le voilà devenu la source de la croissance vertueuse, de l'économie durable, de la mixité sociale. Pourquoi cette utilisation jusqu'à la corde de la sémantique pour ne pas dire ce qu'il convient d'écrire sur l'œuvre de son prédécesseur François Delmas.

Pourquoi s'aime-t-il autant au point de défigurer la vérité pour apparaître plus grand, plus fort, plus beau dans son miroir? Pourquoi ce souci constant d'affirmer son autorité, sa puissance, sa supériorité? Pourquoi ce souverain besoin d'être admiré, vénéré? Pourquoi cet impérieux désir de montrer et de démontrer qu'il a laissé des traces? A-t-il peur de l'Histoire? Essaye-t-il de la précéder pour qu'elle ne soit plus à réécrire? D'ores et déjà il voudrait être statufié dans la posture de l'excellence, et de peur que l'avenir ne se trompe, il voudrait nous imposer un modèle.

Un sentiment de tristesse: Pourquoi tant de qualités au service de tant de suffisances, de mauvaise foi, d'autoglorification? Un ego démesuré finit toujours par effacer le

talent. Dommage que son côté génie génétique ait complètement anesthésié son côté historien. Bien sûr, il a dans son histoire une partie positive, il a marqué le parcours de Montpellier. Mais, et il semble ne pas le savoir, Montpellier a existé, brillé avant lui, Montpellier existera, brillera après lui.

Sa vanité dut-elle en souffrir, avec le temps il apparaîtra comme un simple relayeur de l'histoire de cette ville. Un relayeur tonique, dynamique, exubérant certes, mais aussi quelque peu envahissant, turbulent, suffisant.

J'ai toujours beaucoup de respect pour celles et ceux qui entreprennent, qui créent, qui agissent et qui, par là même, se mettent en situation d'être jugés, généralement critiqués. Georges Frêche entre dans cette catégorie.

Qui, de bonne foi, peut nier que sous ses mandats, Montpellier a progressé? Qui, de bonne foi peut minimiser ses apports sur le plan des équipements, de la culture, du sport...? Mais qui, de bonne foi également, peut détourner le regard de ses erreurs, de ses faiblesses, de ses lubies? Tout n'est pas noir, tout n'est pas blanc.

Le débat reste ouvert et, devant cet hymne à la gloire qui nous est chanté, rien ne nous interdit de mettre l'accent sur les fausses notes; rien ne nous interdit de proposer une facette de l'histoire de Montpellier que la mémoire sélective et l'imagination du podestat ont préféré ignorer.

L'ouvrage lu et relu ne laisse pas indifférent. Il plaira beaucoup à ceux venus d'ailleurs, à ceux qui ne regarderont que les images, les légendes, les titres et les sous-titres, aux inconditionnels, à ceux qui aiment les contes et légendes de Noël, à ceux qui, n'ayant pas traversé la période 60-77 à

Montpellier, ne peuvent se raccrocher qu'à l'histoire racontée par ce genre de document qui tend à la présenter comme l'histoire officielle, à ceux qui se contentent du superficiel et qui ne souhaitent pas, n'osent pas, n'ont pas le courage d'aller au delà pour essayer, de rechercher la vérité.

Il soulèvera, peut-être, chez quelques-uns des interrogations, des critiques ponctuelles, des hochements de tête ; de l'indignation chez d'autres. Sur le conformisme ambiant, un peu d'insolence, m'a-t-il semblé, ne nuit pas. L'insolence, chacun le sait, est le fruit de la liberté et de l'indépendance.

* * *

Dès la préface, tout est dit. Trois messages nous sont délivrés :

- Avant Georges Frêche « Montpellier était une ville moyenne de province toute endormie dans ses vignes » (sic), autrement dit façon Jack Lang, « avant lui, les ténèbres ».

- Avec l'arrivée de Georges Frêche, « Montpellier est entrée dans la troisième phase ascendante de son histoire ». Grâce à lui, Montpellier est admirée, recherchée, enviée, avec un statut international, Montpellier est frappée par la lumière.

- Avec Frêche, Montpellier s'est élevée aux sommets. Maintenant, sur le tableau orange du bonheur, avec des craies de toutes les couleurs, il vous présente votre avenir jusqu'en 2020. Autrement dit : faites-moi confiance, accordez-moi encore deux mandats à la tête de l'agglomération et je vous ferai tutoyer les étoiles.

Ne voyez dans ces trois versets aucune fatuité, comme il l'écrit dans sa préface. Les mots ont-ils encore un sens ?

**Il était une fois
les ténèbres**

Le secret des manipulations

Ainsi donc, avant l'arrivée de Georges Frêche à la Mairie, « Montpellier était une ville moyenne de province toute endormie dans ses vignes »

Je ne sais qui a pu imaginer cette phrase; elle restera dans le bêtisier de Montpellier. Elle peut être l'œuvre, soit d'un esprit pharaonique, qui comme naguère les pharaons, ressent vigoureusement le besoin d'effacer les traces de son prédécesseur - dans ce cas, on n'y peut rien, il suffit de le savoir -, soit d'un esprit atteint d'une amnésie profonde ou simulée, dans ce cas, il faut pour Noël offrir en cadeau à son auteur, des neurones. La description des ténèbres est terrible; ça tombe dru, qu'on en juge. Trois techniques sont utilisées: l'effacement, le dénigrement, le détournement. Voici quelques morceaux choisis:

Effacement et dénigrement

« Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle n'est plus que la 25^e ville française, sans ambition ni projet, en pleine stagnation économique et livrée au laisser faire de quelques lotisseurs et, brusquement, en moins de trente ans³ la ville redevient la 7^e de France à égalité avec Bordeaux. »

« C'est sans grande contrainte entre Lez et Mosson, de la plaine de Lattes aux premières garrigues, que va s'étaler la ville nouvelle, celle qui prend son essor au début des années 60, toute de rupture, de dispersion, d'anonymat jusqu'à la lointaine Paillade, une ZUP créée par François Delmas, ancien maire de Montpellier ».

³ Bien évidemment, sans date de référence, on pense que cette progression s'est faite de 1977 à 2005, alors qu'elle a été enregistrée, pour l'essentiel, durant la période 60 - 77.

« La bourgeoisie héritière des fortunes du grand siècle (ici le XVIII^e) contrôle la ville et en possède les richesses patrimoniales: hôtels classiques et immeubles haussmanniens de l'Ecusson, du quartier de la gare, et ceux qui bordent les principales avenues... Le petit peuple vit dans les faubourgs, dans les îlots insalubres du versant Nord de l'Ecusson (Candolle, Sainte Ursule) autour des églises (Sainte Anne et Saint Roch). Les classes dites moyennes ont conquis les quartiers périphériques vers la gare, Gambetta, Renouvier, Chamberte, Mion ». Là, ça ressemble à du Zola!

« L'impression d'une ville en chantier, ouverte, dynamique, dotée d'universités, débordante de vie cache mal la dispersion résidentielle en couronne, sans grande organisation interne, selon un laisser-faire qui varie au gré des aubaines foncières. »

« Les quartiers mal définis et peu structurés souffrent d'un déficit chronique d'équipements. La vie sociale s'en ressent ».

«... la ville a grandi, mais reste finalement peu attentive à sa propre organisation spatiale, les Universités des Sciences et des Lettres délocalisées en périphérie demeurent distantes et isolées; la ZUP de la Paillade est loin, reliée à la ville par une seule voie routière; les périphériques réalisés par morceaux tardent à se mettre en place; l'Ecusson enserré dans les règlements d'un secteur sauvegardé; le Polygone dont la modernité heurte les valeurs de la bourgeoisie traditionnelle ».

« Face à une croissance urbaine jusqu'ici non maîtrisée et peu vertueuse ».

« Les zones d'activités des années 60 figées dans des espaces marginaux ».

« L'afflux de la population des années 1960-1970 avait correspondu à une extension du tissu urbain par juxtaposition et par indifférence ».

Voilà pour le carnet de notes du prédécesseur de Georges Frêche. Il faudrait d'ailleurs corriger et écrire des prédécesseurs. Depuis la Libération Montpellier a compté de nombreuses municipalités à sensibilité de gauche.

Le détournement

Pour faire plus beau, il est tentant de récupérer le travail des autres et là, les exemples fourmillent :

1^{er} exemple :

Dans le titre Fondation 1977-2005, dans le chapitre « croissance » et dans le sous chapitre « Montpellier, capitale », on peut lire : « L'expansion des fonctions traditionnelles participe aussi à la croissance. Devenue capitale régionale, Montpellier accueille de nombreux fonctionnaires des administrations d'Etat et des services publics créés pour répondre à l'augmentation de la population. L'administration, le commerce, la santé, l'éducation et l'université constituent le socle du développement économique. Le bâtiment et les travaux publics en révèlent la dynamique, plusieurs dizaines de km de routes et de rues, des milliers de m² de bureaux et de commerces transforment le paysage de la cité, le complexe du Polygone qui s'arrime à la Comédie devient le symbole de cette mutation à grande échelle, l'impression d'une ville en chantier, ouverte, dynamique dotée d'universités débordantes de vitalité ».

Cette tirade n'est pas datée.

Pour celui qui n'est pas accroché à l'histoire du passé, cela s'applique à la gestion Georges Frêche, avec, ô stupéfaction, un étonnant : « le complexe Polygone devient le symbole de cette mutation à grande échelle ».

Ces fondations ne concernent nullement la période 1977-2005, elles ont été posées durant la période 1960-1977.

2^e exemple :

Toujours dans le titre Fondations 1977-2005, dans le chapitre « croissance » et dans le sous-chapitre « ruban bleu de l'expansion » il est écrit page 40 :

« Le recensement de 1982 confirme qu'elle approche le seuil de 200 000 habitants pour moins de 120 000 en 1962, croissance exceptionnelle qui lui a permis d'obtenir le ruban bleu de l'expansion et de s'affirmer parmi les villes les plus accueillantes de France ».

Très bien. Mais ce titre avait été attribué sous la municipalité de François Delmas en 1968.

Quand Georges Frêche est arrivé, Montpellier avait obtenu, depuis quelques années déjà, « le ruban bleu de l'expansion » et s'était affirmée parmi les villes les plus accueillantes de France. Mais comment reconnaître que Montpellier avait été une ville dynamique avant Georges Frêche, alors que d'entrée de jeu, on vous a affirmé qu'avant lui, Montpellier était une ville endormie.

Pour contourner cette contradiction sans donner l'impression de travestir la vérité, il suffit de ne pas dire avant 77, année de l'élection de Georges Frêche, mais avant 82, et là le lecteur non averti place ce ruban bleu dans le bilan de Georges Frêche.

Comme le disait Brel « chez ces gens-là, on pense, Monsieur! »

Des témoins dignes de foi

Pour les commentaires, demandons d'abord à des personnalités reconnues pour leurs compétences, de nous apporter leur témoignage :

1^{er} témoin :

■ « Dans les années cinquante, dans une France en pleine expansion urbaine, Montpellier change à peine d'aspect... la ville est figée dans une série de traditions et d'habitudes ».

■ « Les années 60 introduisent des changements de rythmes notables dans le processus de croissance. A l'incertitude du développement, font suite la frénésie de la croissance et l'apologie du record ».

■ « 20 ans plus tard, Montpellier reste une des seules unités urbaines françaises de plus de 200 000 habitants à connaître une évolution positive de sa population ».

■ « Une capitale régionale s'affirme peu à peu, même si la dynamique démographique cache des structures économiques mal stabilisées ».

■ « Le discours local est empreint d'une idéologie de croissance ».

■ « Entre 1962 et 1968, la ville gagne 42 000 habitants et détient le ruban bleu de l'expansion. Cette réalité inverse les schémas traditionnels et marque profondément la décennie 70. Montpellier est la seule ville française de plus de 100 000

habitants à avoir gagné en moins d'une génération les deux tiers de sa population, sur la base d'une croissance annuelle moyenne supérieure à 3 %. Grâce à ce dynamisme exceptionnel et qui se prolonge, la ville a largement distancé ses voisines, Béziers à l'ouest, Nîmes, plus proche, à l'est. Elle est devenue la pièce maîtresse d'un réseau urbain qui se hiérarchise à son sommet et affirme une primauté de moins en moins contestable... »

■ « Entre 1968 et 1975, la banlieue gagne presque autant que la ville: 27 000 personnes contre 29 000... »

Montpellier - ville							
Population en				Valeur démographique en %			
1962	1968	1975	1982	1968/62	1975/68	1982/75	1982/62
118 864	161 910	191 354	197 231	+ 36,2	+ 18,2	+ 3,1	+ 65,9

■ « Les vingt dernières années ont été pour Montpellier, à la fois, le temps du renforcement des spécificités et celui de la création des nouvelles capacités ».

■ « Montpellier, capitale studieuse, affirme avec fermeté la prééminence de la vie universitaire dans la cité. La ville a largement profité de l'expansion de l'enseignement supérieur. Elle a capté l'essentiel des investissements et des nouveaux flux d'étudiants au point de devenir la ville de France possédant le plus grand nombre d'étudiants par rapport à sa population résidente... Les retombées économiques, financières surtout et sociales de l'Université se mesurent aussi en terme d'accueil et de liaisons internationales dans une ville hospitalière qui multiplie jumelages et échanges avec les villes étrangères ».

■ « Dans l'ensemble régional et même français, Montpellier fait figure de ville riche, à hauts revenus, réa-

lité que ne contredit aucun des indices de mesure de la richesse vive. A partir du début des années 60 s'amorce un processus de modification des structures de distribution, qui va largement fortifier le rôle régional de la ville. La demande s'accroît rapidement par suite de l'augmentation de la population et d'une solvabilité plus grande de celle-ci (capitaux des rapatriés, systèmes de prêts à la consommation, traitements des fonctionnaires de niveau supérieur). L'offre se multiplie dans le même temps par introduction de capitaux frais à la recherche d'une rentabilité élevée que, localement, seuls le commerce et l'immobilier peuvent offrir. Passé le choc dû à l'arrivée des rapatriés, la dynamique urbaine ne peut suffire à la diversification de l'outil de distribution. Les nouveaux investissements procèdent d'une logique nationale : les grandes firmes investissent le pôle montpelliérain, y prennent appui pour « couvrir « le marché languedocien ».

■ « L'orientation de la consommation vers une dynamique régionale sous forme d'une desserte exceptionnelle - la grande région - ou quotidienne - la ville et sa banlieue - implique une centralisation commerciale active et une amélioration des infrastructures. Un nouveau centre commercial et directionnel de desserte régionale va décongestionner, en le dédoublant, le centre ancien traditionnel. Ainsi, né d'une volonté municipale, se développe, sur quelque 40000 m² de surface de vente, le Polygone, premier centre commercial régional en Languedoc. Parallèlement, la périphérie urbaine s'ouvre aux hypermarchés de la distribution. Ils utilisent au mieux les échangeurs autoroutiers et l'axe du CD 21, qui relie Montpellier aux plages et sur lequel convergent les clientèles urbaines, ainsi que les vagues successives de vacanciers. Logiques globalisantes qui incluent l'affinage du centre ancien en centre piétonnier de commerces de proximité, le déclin relatif du petit commerce et l'augmentation sensible du nombre d'employés. »

● « La création de la région Languedoc-Roussillon et le choix de Montpellier comme préfecture régionale sont bien loin de se justifier à la fin des années cinquante, même si, a posteriori, ces orientations paraissent aller de soi. La région n'est-elle pas encore tiraillée par des tendances profondes de type centrifuge? On aurait très bien pu imaginer une structure géographique multipolarisée et fédérative. En fait, le modèle fonctionnel reste celui de la centralisation à partir de la capitale unique : la région ne peut avoir d'autre réalité que le fait de dépendre de sa capitale dotée de tous les services indispensables à sa promotion. A partir des années charnières 1958-1960, la politique de l'Etat s'infléchit donc pour faire de Montpellier une capitale forte dans une région au climat culturel particulariste et à tradition revendicative. Les interventions de l'Etat à travers les grandes administrations (Air Inter, SNCF, Action Sanitaire et Sociale, Télécommunications...) viseront à créer une dynamique locale, même si celle-ci se réalise au détriment des villes voisines de Nîmes ou Béziers, dont les infrastructures vieilles ne peuvent bientôt plus satisfaire aux besoins. »

■ « Par contre, Montpellier connaît une rapide croissance des emplois tertiaires. Dès 1967, à l'emplacement de la gare Chaptal, ancienne gare du chemin de fer d'intérêt local, sont installés sur plus de 25 000 m² de bureaux, divers services des Finances, la Maison de l'Agriculture, les Mutuelles Agricoles du Midi. Une dizaine d'années plus tard s'achève en bordure du boulevard Gambetta, le complexe de la Sécurité Sociale, ensemble architectural moderne qui induit de sérieuses transformations dans le quartier Chaptal voisin. »

■ « Mais la plus grosse utilisation demeure l'opération Polygone qui déploie au-delà du rideau du centre commercial et des façades miroir de l'Hôtel de ville, la panoplie des grands services régionaux (INSEE, Trésorerie Générale,

Equipement, Télécommunications...). A moins de 300 mètres de la place de la Comédie, les 14 ha de terrain du Polygone ont servi de support privilégié à l'extension du centre, selon un programme élaboré entre 1967 et 1969 et qui répond à une procédure de ZAC. Au-delà des 40 000 m² de surfaces commerciales et de quelques 450 logements, les bureaux administratifs et services privés couvrent plus de 70 000 m² enserrant en tenaille une dizaine d'hectares de terrains militaires qui serviront de point d'ancrage au projet Antigone. Rattaché à l'Ecusson par la dalle du Triangle (plus de 7 000 m² de commerces et services), Polygone, tout moderne d'allure, tourne quasiment le dos à la ville, mais s'ouvre directement, par une voie rapide, sur l'autoroute et l'aéroport de Fréjorgues, ce qui illustre clairement sa vocation affirmée de Centre Régional ».

■ « En 1960, les entreprises locales de petite taille, de structure traditionnelle et sans grand rayon d'envergure - Mecasud excepté - ne peuvent servir de base à un réel développement. L'initiative vient des responsables municipaux qui, avec l'aide de l'Etat, par DATAR interposée, et dans le cadre du District, équiper plus de 150 ha de zones industrielles périphériques aux Prés d'Arènes, à St-Jean-de-Védas (la Lauze) et à Vendargues. A l'exception de quelques établissements nouveaux, elles servent surtout d'exutoire à des entreprises commerciales et aux grands services urbains (marché-gare, SMTU, Renault, Peugeot...), et, au nord, à la ZOLAD, Zone de Laboratoires et de recherche, à des entreprises privées (Chauvin-Blache, Bristol France), mais bien peu fournies en hommes, s'y ajoutent les zones d'activités non programmées, liées à la RN 113 entre Castelnau-le-Lez et le Crès, à la RN 98 au-delà de Juvignac, et au CD 21 en direction de la mer. »

■ « En 1966, s'installe dans la zone industrielle des Prés d'Arènes l'entreprise Vapal, filiale du groupe textile allemand

Belinda. Avec bientôt 360 employés, Vapal fait figure de « grosse affaire » moderne et dynamique. La dimension européenne du groupe, une intense politique de l'emploi, alliée à des salaires relativement élevés, fondent la confiance des édiles locaux. L'expérience dure en fait très peu ; les premiers licenciements commencent en 1971 et, en 1974, Vapal liquide son établissement montpelliérain et transfère son capital. C'en est fini de la filière textile et de la tradition locale. »

■ « Dans un contexte de chômage grandissant, le relais est pris en 1975 par Eurocéral qui s'installe sur plus de 12 ha dans la zone industrielle de Vendargues et embauche plus de 800 travailleurs. Produisant des tubes de céramique aluminieuse destinée à l'usine Eurodif de Pierrelatte-Tricastin, Eurocéral contrôlée à parts égales par Lafarge et le groupe américain Norton, se taille une place dans le peloton de tête des industries de la région par son dynamisme, sa productivité et l'utilisation de techniques de pointe. L'usine de 40 000 m² qui a grandement bénéficié de primes et d'exonérations (au moins 60 millions de francs), et d'aides contractuelles (au moins 340 millions avancés par Eurodif), suscite l'enthousiasme. Le désappointement survient vite, ce qui entraîne, dès 1979, la mobilisation des syndicats et des services publics compétents. Au terme de son contrat avec Eurodif, Eurocéral plie bagage, abandonnant 600 salariés et une usine toute neuve. »

■ « Face à ces éphémères, IBM fait figure de réussite : installation et croissance rapide en 1964-1965, à l'écart des zones industrielles, sur un site de 20 ha, dans le quartier de la Pompignane. En moins d'un an, l'usine, premier jalon méditerranéen pour la firme américaine, double sa surface au sol, 20 000 m² en 1966, et triple ses effectifs, 1 200 salariés, bouleversant le marché local et l'emploi et modifiant la structure économique de la ville. IBM introduit l'idée d'une segmen-

tation de l'emploi par la sous-traitance, pose les bases d'une industrie nouvelle, propre, moderne, tournée vers la recherche et l'exploitation. L'établissement qui passe bientôt à 2 000 salariés, a créé et gère un dense réseau de sous-traitance d'une trentaine d'entreprises réparties à Montpellier (Gelbon, Comelect, Morari) et jusqu'à Ganges ou Alès, qui livrent mobilier métallique, câblages, bobinages, circuits intégrés. »

■ « L'hôpital et l'université sont, de réputation, les deux entreprises majeures de Montpellier : c'est dire combien la ville manque d'industrie. Celle-ci n'emploie que 6 000 salariés sur les 66 320 actifs ayant un emploi de la cité ; et les entreprises industrielles de plus de 50 salariés (BTP exclu) sont moins d'une douzaine. Une seule d'entre elles, IBM représente une réelle concentration. Le trait dominant de la production secondaire de Montpellier tient d'une part à des carences, d'autre part à une évolution rapide au cours de la dernière décennie. Celle-ci fait passer la ville, d'un niveau d'archaïsme reconnu, à une ouverture remarquable vers les industries modernes du secteur de la communication et de la recherche. L'industrie devient une réalité en mouvement, capable de renverser le mythe du retard structurel, de la faiblesse congénitale et de l'inadaptation profonde, tout en révélant des « potentialités » et des énergies non négligeables ».

■ « L'industrie pharmaceutique représente le second volet des activités de pointe que Montpellier a voulu attirer à partir des laboratoires publics, des facultés de Pharmacie et Médecine, de l'institut de Pharmacie Industrielle, de l'École de Chimie, de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale qui a décentralisé une partie de ses activités. Chauvin-Blache et Bristol-France ne disposent que de petits centres ; plus importante est l'unité de Clin-Midy ins-

tallée dans la zone verte séparant Montpellier de la Paillade, qui offre environ 300 emplois. Cependant, les résultats, en une quinzaine d'années, sont loin de correspondre aux espoirs, et malgré l'aménagement des 70 ha de la ZOLAD, les effets d'entraînement demeurent réduits et bien disproportionnés au regard de la concentration médico-hospitalière ».

■ « Le secteur du BTP va profiter au maximum des effets induits par la croissance urbaine, qui crée un marché en extension rapide, porteur de plus values souvent considérables. L'arrivée massive des rapatriés qui multiplie les dimensions du marché, vivifie la profession, tant par les hommes que par les capitaux, mais aussi les commandes publiques par l'Etat (Université, santé) ou la collectivité locale, et la réalisation de grands équipements d'infrastructure constituent autant d'éléments favorables. Nul doute enfin que la politique municipale très libérale conduite par Maître François Delmas n'ait favorisé cette croissance spontanée en ouvrant la ville aux milieux d'affaires et aux agents bancaires du néo-capitalisme français. La ville nonchalante qui se languissait un peu dans ses vignes se couvre bientôt de nombreux chantiers de construction, autant de témoins de son dynamisme et de sa prospérité ».

■ « Dès 1961, sur les 260 ha du domaine de la Paillade, est projetée une ZUP de 10 000 logements; au même moment les Universités des Sciences et des Lettres s'appêtent à désertier le centre pour leur campus périphérique, qu'accompagnent de nouvelles cités universitaires ».

■ « Plusieurs milliers de logements et de m² de bureaux sont construits chaque année qui bouleversent l'ordre urbain traditionnel. La ville pousse ses rocade et ses périphériques sur sa campagne proche, se borde au sud de l'autoroute, franchit le Lez au pied de l'usine IBM, conquiert les terrains du

Polygone et les premières pentes des garrigues vers l'Aiguelongue et le parc de Lavalette. Dans le même temps, la construction va bon train sur le littoral, depuis Palavas, zone de repli traditionnel de la bourgeoisie citadine, jusqu'à la Grande-Motte, station imposée, tôt placée sous obédience montpelliéraine ».

■ « Les années 60 ont progressivement assuré la promotion de Montpellier ».

Ainsi donc, durant les années 60-70, c'est-à-dire durant la période François Delmas, il ressort de ce témoignage que Montpellier a connu une vitalité horizontale extraordinaire. Tous les secteurs, administrations, universités, entreprises, commerces, BTP, etc. ont enregistré des expansions remarquables. Nous sommes bien loin, très loin de la « ville endormie ».

Qui est ce témoin ?

Les citations présentées plus haut sont extraites de l'ouvrage « Histoire de Montpellier » réalisé sous la direction de Gérard Cholvy, précisément du chapitre XI, pages 365-406, signées par des enseignants de l'Université Paul Valéry :

Roland Andreani, Maître-assistant d'histoire contemporaine,

Gérard Cholvy, Professeur d'histoire contemporaine,
Bernard Vielzeuf, Maître-assistant de géographie,
Jean-Paul Volle, Maître-assistant de géographie.

Apportons une précision : Jean-Paul Volle a assuré avec Gérard Pantut la rédaction de « Montpellier, la longue marche de 1970-2020 ». Dans ses remerciements, Georges Frêche

manifeste sa reconnaissance à Jean-Paul Volle, dont « l'intelligence du territoire et les qualités d'écriture ont été essentielles à la réalisation du livre ». Est-ce le même Jean-Paul Volle?

En tous cas, la démonstration est faite que, loin des ténèbres décrites, Montpellier avait, dès les années 60, entrepris sa métamorphose et baignait déjà en pleine lumière.

2^e témoin

Il a été une grande figure de la vie politique régionale après la seconde guerre, il a occupé un rôle important dans la Résistance et, par la suite, les fonctions de Sénateur-Maire de Pézenas et de Président du Conseil Général de l'Hérault. Homme aux compétences reconnues, aux convictions profondes et surtout d'une exquise courtoisie, il s'agit bien sûr, de Jean Bène.

En 1977, Georges Frèche, candidat à la Mairie, lui demande un éditorial pour un document intitulé « Lettre ouverte aux Montpelliérains » établi par l'association « Citoyens et urbanisme ». Ce document doit lui servir de rampe de lancement pour attaquer François Delmas.

Jean Bène qui a parfaitement mesuré au cours des années 60-70 le travail de François Delmas qu'il ne veut pas nier, utilise très habilement l'angle de l'Université pour expliquer la croissance, confirmant ainsi implicitement que Montpellier n'était pas en 1977 une ville endormie et, ne souhaitant pas entrer dans la politique politicienne, renvoie à d'autres le soin d'en débattre. C'est fin, c'est courtois, c'est élégant. Le problème c'est que les élégances ne sont plus ce qu'elles étaient.

Voici son article :

« Le ruban bleu de l'expansion »

« Si la reconnaissance était de ce monde, il y a longtemps que la ville de Montpellier aurait fait édifier un monument à la mémoire des médecins juifs et arabes qui ont été les précurseurs de la Faculté de Médecine élargie au cours des ans en université pluridisciplinaire.

Car, à Montpellier, toute prospérité, toute extension part de l'université.

Montpellier, jusqu'à ces dernières années où il n'y avait ni industrie comme à Nîmes, ni commerce des vins comme à Béziers, vivait bourgeoisement des fonctionnaires départementaux, de son Université célèbre, mais aux effectifs peu nombreux, de sa garnison et des retraités qui s'y retiraient.

Vint la guerre, l'occupation, la Libération, l'indépendance de l'Algérie: Montpellier, miraculeusement grandit. Parties d'environ 6 000 étudiants en 1945, les Universités en comptent près de 36 000, trente ans après, et bien entendu, le nombre des enseignants s'est lui aussi multiplié.

Mais qui dit Université, dit Recherche; des antennes du CNRS et de l'Institut National de la Santé et de la recherche Médicale sont venues s'implanter dans la ville, tout comme, autour de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, sont venus s'installer des chercheurs du Centre National de la Recherche Agronomique, du GERDAT (Groupement d'études et de recherche d'agronomie tropicale) et aussi l'Institut post-universitaire agronomique méditerranéen.

La Faculté de Pharmacie, sous l'impulsion du Doyen Giroux, avait créé le premier Institut de Pharmacie Industrielle

en France, ce qui a permis d'obtenir après quelques escarmouches, la décentralisation à Montpellier du Laboratoire de contrôle des médicaments et des actions de santé, et ce qui, par conséquence logique, a fait s'installer à Montpellier les chercheurs de laboratoires des grandes firmes pharmaceutiques désireuses de se rapprocher de ceux qui les contrôlent et qui accordent les visas aux médicaments nouveaux.

Les réformes successives de l'enseignement de la médecine rendant, pour les étudiants, plus contraignants les stages dans les hôpitaux, la spécialisation médicale de plus en plus poussée, les appareillages de plus en plus onéreux ont déterminé la création du Centre Hospitalier Universitaire qui occupe plus de 5 000 personnes, sans compter le personnel médical et, bien entendu, la nombreuse population hospitalière, soit au total plus de 13 000 personnes.

Pourquoi, par ailleurs, deux écoles militaires, celle d'Administration et l'Ecole d'Application d'Infanterie (qui à elle seule occupe 700 cadres permanents et voit défiler annuellement 2 000 stagiaires, officiers et sous-officiers de tous grades), si ce n'est parce qu'il y a eu la possibilité d'assurer certains cours, des conférences par les professeurs de l'Université?

Pourquoi aussi nos compatriotes d'Afrique du Nord, au nombre de 20 000 se sont-ils fixés à Montpellier plutôt qu'à Nîmes, à Béziers ou à Carcassonne, si ce n'est parce que le prestige de la Faculté de Médecine était très haut en Afrique du Nord, si ce n'est parce que beaucoup de parents ont pensé que leurs enfants pourraient poursuivre leurs études plus facilement que dans d'autres villes du Midi?

Et l'implantation prestigieuse d'IBM n'a-t-elle pas été en grande partie due aux mêmes motifs, sans insister sur l'inté-

rêt que la direction d'IBM porte à certains mathématiciens de la Faculté des Sciences?

On dit quelquefois qu'un malheur n'arrive jamais seul : pour Montpellier, il faut dire qu'un bonheur n'arrive jamais seul.

En effet, Montpellier a eu aussi la chance d'être faite capitale régionale et cela elle le doit en grande partie, à l'action courageuse, persévérante, efficace du Professeur Jules Milhau, dont l'autorité était grande dans les milieux économiques, qui a su convaincre nos dirigeants que le projet des très grandes régions de Michel Debré était mauvais et que, dans un pays comme le nôtre, il fallait s'en tenir à des régions plus modestes sans doute, mais plus liées.

Montpellier, capitale régionale, ce sont toutes les directions régionales des grandes administrations et des services publics qui s'y installent, depuis l'Équipement jusqu'à EDF, en passant par la Sécurité Sociale, les PTT auxquels est venue récemment s'ajouter la Direction régionale de la SNCF qui fixe à Montpellier environ 600 personnes.

Aussi, je crois qu'au monument aux médecins arabes et juifs, devrait s'ajouter un médaillon du Professeur Jules Milhau⁴, bienfaiteur de Montpellier.

Que la municipalité de Montpellier se glorifie de tel ou tel ruban bleu, c'est son rôle et même c'est son droit, mais que l'analyse rapide des causes de cette expansion locale soit faite, c'est aussi notre droit. Mais alors dira-t-on, les municipalités successives, qu'ont-elles fait?

⁴ 1903-1972, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Montpellier, membre du Conseil Économique et Social.

Bien sûr, elles ont agi : recevant des cadeaux, elles les ont acceptés et les ont gardés, elles ont œuvré pour les conserver.

Cette action a-t-elle toujours été conduite avec logique, avec sagesse et dans l'intérêt de tous ? Il appartiendra à d'autres d'en discuter. »

Jean Bène, Président du Conseil Général de l'Hérault

Qui peut encore croire à la fable de Montpellier endormie dans ses vignes avant l'arrivée de Georges Frêche à la Mairie en 1977 ?

... et puisqu'il faut tout dire

Rétablissons les traces effacées

De 1936 à 1954, la population de Montpellier passe de 90 787 à 97 501 habitants. De 1954 à 1975, elle passe de 97 501 à 191 354 habitants.

Le recensement de 1968 classe Montpellier « Ruban bleu de l'expansion » avec une croissance de quelque 6 % par an depuis la fin des années 1950, ce qui situe la ville au premier rang national des villes de province quand à la progression de sa population. C'est l'explosion urbaine. Avec son Ruban bleu, Montpellier entraîne le développement de son agglomération et devient un pôle de développement régional.

C'est sous les municipalités de François Delmas (1959-1977) que se situe la véritable métamorphose de Montpellier et que l'on retrouve une grande partie des fondations du Montpellier d'aujourd'hui. Qu'on en juge :

- Le développement de l'Université
- Le développement de la recherche

- La modernisation et l'extension des hôpitaux
- La régionalisation des services publics
- La création de zones d'activités secondaires et tertiaires;
- L'apport des Français d'Afrique du nord
- La modernisation et le développement des infrastructures (eau, assainissement, rocade, parkings...)
- Une urbanisation peu à peu maîtrisée:
 - La Paillade
 - La nouvelle zone hospitalo-universitaire
 - Les nouveaux quartiers
 - Les zones d'activités
 - L'installation des grandes entreprises
 - Le remodelage du cœur urbain
- L'opération Polygone
- L'ouverture de la ville vers l'est et vers la mer
- L'ouverture vers l'intercommunalité avec le District
- L'ouverture vers l'extérieur:
 - Le projet Sète - Montpellier - Nîmes
 - Le Grand Delta (Lyon - Marseille - Montpellier)
- L'ouverture vers l'international, les jumelages:
 - Montpellier - Heidelberg
 - Montpellier - Barcelone
 - Montpellier - Louisville
- La modernisation des instruments de gestion
- La maîtrise du financement de la croissance

Et puisqu'il faut tout dire, allons-y, établissons un bilan :

Universités, Instituts, Recherche

- La Faculté des Sciences et la Faculté des Lettres s'installent dans de magnifiques constructions dans la zone nord

- La Faculté de Pharmacie se déploie dans de nouvelles constructions également dans la zone nord, avec à ses côtés:
 - L'Institut de Pharmacie industrielle
 - L'usine pilote de mise en forme galénique
 - Un centre d'élevage d'animaux de laboratoires
- L'extension de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
- Une section du laboratoire national de la Santé pour le contrôle des médicaments est décentralisée à Montpellier
- La nouvelle Ecole supérieure de chimie
- L'installation des Instituts Universitaires de Technologie:
 - Section informatique
 - Section électronique
- L'installation du CNRS sur un terrain de 9 ha
- Le lycée agricole
- L'école Nationale Supérieure Agronomique
- L'Institut de botanique
- L'Institut de biologie
- Le Centre de Recherches Agronomiques du Midi (section de l'INRA)
- Le Centre d'Etudes de Phytosociologie et d'Ecologiques (section du CNRS)
- L'Institut des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
- Le GERDAT (Groupe Etudes et de Recherches des Aliments Tropicaux) (fruits, textiles, oléagineux...) et possède 50 stations dans 40 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine
- Construction de cités universitaires:
 - Cité du Triolet (1 000 chambres et restaurant de 1 000 places)

- Cité Boutonnet (850 chambres et restaurant de 500 places)
- Cité Voie Domitienne (1 000 chambres)
- Cité Vert-Bois (1 000 chambres et restaurant 1 000 places)
- Cité Colombière (1 000 chambres)
- Cité jeunes ménages (120 appartements)

Hôpitaux

Le Centre Hospitalo-universitaire de Montpellier renforce son rôle régional par Faculté interposée, enseignement, recherche, milieu médical et chirurgical et par des réalisations immobilières majeures :

- Modernisation des anciens hôpitaux de St-Charles et St-Eloi
- Création du centre Gui de Chauliac qui offre plus de 400 nouveaux lits
- Lancement des études et contacts avec les Ministères pour la réalisation du centre Lapeyronie.

Industrialisation

Dès 1959, la municipalité Delmas, dans le cadre d'une politique tendant à diversifier les structures et à multiplier les vocations de la cité, entreprend une œuvre d'industrialisation. Après une première série de résultats encourageants, cette action est poursuivie par l'intermédiaire du District à partir de 1965.

- Création de zones d'accueil
 - *Zones des Prés d'Arènes - 56 ha.*
 - L'aménagement de la zone des Prés d'Arènes

est entrepris dès 1959 et les premiers terrains livrés à partir de décembre 1960. Sur cette zone s'installèrent 50 entreprises qui employèrent 3 500 personnes (7 alimentaires, 9 travaux publics, 10 métallurgiques, 6 mécaniques, 6 textiles, 3 chimiques, 9 diverses).

- **Zone de Vendargues - 120 ha.** Cette zone a recueilli des activités de travaux publics, alimentaires, électroniques, communication, etc. C'est sur cette zone qu'en 1975 Eurocéral s'installa sur plus de 12 ha.
- **Zone de St-Jean-de-Védas, dite de la Lauze - 45 ha.** La petite industrie mécanique, des entrepôts commerciaux, des entreprises de travaux publics y trouvèrent une zone d'accueil.
- **Zone Montpellier-Grabels dite ZOLAD** ou zone de Laboratoires et d'activités diversifiées - **30 ha.** Cette zone est réservée à l'implantation de centres de recherche, d'études et des laboratoires pharmaceutiques. Dès 1968, elle accueille des unités de réputation nationale ou internationale (Chauvin-Blache, Sandoz, Bristol-France, Clin-Midy).

La localisation de ces zones relevait d'un schéma stratégique. La zone des Prés d'Arènes a été réalisée autour de la gare de triage des marchandises d'Arènes. Le District avait retenu de placer les deux nouvelles zones industrielles aux extrémités Est et Ouest des échangeurs de l'autoroute.

Enfin, la zone de laboratoires et de recherche fut localisée dans le quartier hospitalo-universitaire.

■ les implantations hors zone

- *IBM*

Le 27 juillet 1964, après de longues négociations menées sur un plan à la fois privé et municipal, la société IBM choisit Montpellier pour l'implantation de sa nouvelle usine de fabrication des ordinateurs lourds.

Ce choix était fondé sur plusieurs avantages :

- un terrain remarquable dans le secteur de la Pompignane avec des possibilités d'extension sur site, et à proximité des infrastructures : autoroute, aéroport, - une position stratégique sur la façade méditerranéenne entre Espagne et Italie, - la qualité des universités, des hôpitaux, - une main d'œuvre adaptée aux nécessités des activités de pointe et de la recherche, - des loisirs (mer, Camargue, neige) à proximité, - des habitations agréables pour les décentralisés, - une Municipalité accueillante, et enfin - des zones d'accueil pour les fournisseurs principaux d'IBM ; il est à noter que parmi ses 18 fournisseurs 10 se sont installés dans la région, dont 7 dans l'agglomération de Montpellier, un à Ganges, un à Sète et un à Alès.

« Visiter 22 villes, examiner les avantages comparés de 150 terrains industriels et choisir finalement le quartier de la Pompignane pour installer sa nouvelle usine, quel plus bel hommage pouvait rendre IBM à Montpellier ». (La Vie française du 16 décembre 1966).

Cette opération menée de façon rapide et spectaculaire sur un site de 20 ha dans le quartier de la Pompignane, allait vite prendre une ampleur considérable pour Montpellier et pour sa région. Après une première tranche de 10 000 m² terminée le 28 juin 1965, une seconde tranche de 10 000 m²

est terminée le 16 mai 1966. Suivie d'une nouvelle extension de 5 000 m² en 1969.

Occupant 450 personnes en juillet 1965, elle employa en pleine activité plus de 2 500 personnes. On ne saurait trop souligner l'impulsion donnée par IBM.

« *Au début des années 1970, « l'effet vitrine » s'impose dans une ville qui se donne aux technologies de pointe, à l'organisation du travail selon « le mode IBM » (journée continue, formation permanente, restaurant d'entreprise, mobilité professionnelle interne, etc.), à « l'esprit IBM » fortement connoté de modernité et de changement, d'innovation. IBM a aussi incarné la mutation sociale et économique d'une ville et de son aire d'influence, en rupture avec les héritages, loin du discours des notables habituels, dessinant le visage d'un néo-Languedoc rajeuni, dynamique, intégré aux formes modernes du développement économique et du changement social. »

Petite confidence :

Et pourtant l'implantation d'IBM à Montpellier a failli ne jamais voir le jour. Lors d'un premier passage à Montpellier, la délégation d'IBM chargée de repérer les zones d'accueil pour une éventuelle implantation, avait pris contact avec les autorités préfectorales pour faire l'inventaire des possibilités.

Après une analyse sur plan et quelques visites sur le terrain, les conclusions semblaient négatives. Avant son départ, la délégation avait été invitée par la Chambre de Commerce et d'Industrie à une réception afin de marquer les bonnes intentions du monde économique. Et au moment où la réception commençait, le Préfet téléphona à François Delmas pour lui demander s'il voulait bien venir saluer cette délégation.

Au début des années 1960, les communes n'étaient pas encore en premières lignes sur le terrain économique. L'Etat, avec ses primes, ses exonérations, ses zones classées occupait le premier rôle.

* *Montpellier-Méditerranée, Robert Ferras - Jean-Paul Volle, Editions Economica*

François Delmas mit son chapeau et se rendit dare-dare à la Chambre de Commerce. Là, il mesura l'urgence de retourner la situation, et, devant les personnalités présentes, il déclara aux responsables d'IBM : « retardez votre départ de quelques heures. Venez avec moi et nous trouverons un terrain à votre convenance ».

Silence, conciliabules, regards en coin, le départ fut retardé, et l'après-midi eut lieu la visite d'un secteur qui apparaissait, à l'époque, comme une zone rurale inadaptée, peu ou pas reliée aux équipements.

C'était le plateau de la Pompignane qui devint le lieu d'implantation d'IBM. C'était là un geste fort, un formidable pari sur l'avenir et le signal de la marche de Montpellier vers l'Est.

Les réseaux allaient franchir les deux obstacles majeurs qui bloquaient la croissance de Montpellier vers l'Est : la voie ferrée et le Lez.

Et IBM, grâce à la réalisation de la pénétrante Est, à partir de l'échangeur dit de « la Plauchude », pouvait avoir, à partir de ce terrain, un accès direct à l'autoroute et à l'aéroport de Fréjorgues.

Le choix d'IBM se porta sur Montpellier. Montpellier venait de se doter du cœur de son pôle informatique et entamait sa marche vers l'Est, et vers la modernité.

- Clin-Midy :

Cette importante entreprise de l'industrie pharmaceutique est installée dans la zone verte séparant la Paillade du secteur des Cévennes-Celleneuve. Et pourtant, elle aussi, faillit ne pas s'installer à Montpellier sous la pression d'une campagne menée sur les risques de pollution et les dangers qu'allaient faire encourir, à la population du voisinage, les travaux de ce laboratoire. Aujourd'hui, sous l'enseigne de Sanofi, elle a, à son actif, plusieurs centaines d'emplois, bénéficie d'un prestige international, participe à la notoriété de Montpellier.

Services publics

Accueil d'organismes nouveaux :

- Mission interministérielle
- Mission régionale
- Compagnie du Bas-Rhône Languedoc
- Sociétés d'Aménagement et d'Équipement
- SAFER
- ORTF
- Le District

Réalisations :

- Maison de la radio - 1 000 m² de plancher
- La régie des transports - 10 000 m² de bâtiment
- Le marché-gare d'intérêt national - 9 ha
- Modernisation de l'aéroport Montpellier Fréjorgues
- Équipement de l'aérogare
 - Modernisation et établissement des aides nécessaires à la navigation
 - Mise en place du service d'assistance aéroportuaire
 - Mise en place de services de fret aérien
- L'hôtel des Finances - 8 000 m² de plancher
- La Poste de Rondelet
- La cité administrative agricole, édifiée sur 2,5 ha, rassemble tous les services agricoles professionnels et administratifs:
 - Mutuelles agricoles
 - Crédit agricole
 - Chambre d'Agriculture
 - Syndicats d'exploitants
 - Habitat rural
 - Direction des services agricoles
 - Eaux et Forêts
 - Génie rural

- Maintien des fonctions militaires avec l'organisation de l'Ecole Militaire et de l'Ecole Militaire d'Infanterie.

Les équipements d'infrastructures

Alimentation en eau

Au début des années 60, Montpellier manque d'eau et les coupures sont fréquentes. Pour répondre à la consommation des particuliers qui a doublé, la capacité de production a rapidement été portée de 12 à 23 millions de m³ par la réalisation de travaux et d'équipements :

- Construction de la station de traitement de Portalis
- Construction du château d'eau de la Colombière (12 km de canalisations)
- Construction de la station de refoulement destinée à l'alimentation de la Paillade
- Construction de la station de pompage à Montmaur
- Mise en place à la résurgence du Lez de trois pompes immergées permettant, en période d'étiage, de maintenir un débit satisfaisant.

Assainissement :

- Construction de la station de la Céreirède prévue pour 280 000 équivalent/habitant
- Construction de deux émissaires pour acheminer les eaux vers la station
 - émissaire des Aiguerelles - 2,3 km
 - émissaire de la ZUP - 15 km
- Modernisation et extension du réseau ont porté sur 150 km en assurant la reconstruction des collecteurs et des branchements particuliers
- Amélioration de la canalisation du Lez
- Bouclage du circuit: chemin de la Justice - Pont Juvénal

Voirie :

- Réalisation de la voie express la Paillade - gare Chaptal
- Réalisation de la rocade nord-ouest, de Castelnaud à la route de Toulouse
- Réalisation de l'échangeur de Palavas
- Rocade nord reliant la Paillade au secteur universitaire
- Prolongement de la voie de la Liberté, de Chaptal au rond-point du Moulin
- Voie de pénétration issue de l'échangeur-Est de « la Plauchude », desservant le centre-ville.

La Diva, l'épingle et le panier

La volonté farouche de Georges Frêche de ne pas poursuivre les travaux de François Delmas se retrouve dans la mise au panier du dossier dit de « l'épingle ». La voie rapide partant de la Paillade devait rejoindre le Polygone, se poursuivre vers l'avenue Jean Mermoz, et par la couverture du Verdanson, rejoindre le nord de la Paillade. Georges Frêche s'empressa de mettre brutalement un terme à ce projet.

Outre l'abandon du projet de couverture du Verdanson dont le financement était prévu et qui fut bien sûr repris plus tard sous sa forme actuelle et rebaptisée grâce à quelques arbustes plantés « coulée verte » ; Ce projet fût également brutalement bloqué par la construction d'Antigone qui, par son côté hermétique, coupa tout axe de transit de circulation Sud-Nord et Nord-Sud.

Avec l'impossibilité mise à traverser Antigone, il fallait, disait-on, faire le tour, c'est-à-dire arrivant du lycée Mermoz, remonter l'allée de la citadelle, passer entre Polygone et Antigone et rejoindre la voie rapide de la Paillade ou la route de Palavas. Par la suite, pour rétablir un courant de circulation à sens unique Nord-Sud, il a fallu empiéter sur les espaces verts des immeubles situés dans la partie centrale d'Antigone, pour créer la rue Léon Blum, au grand courroux des copropriétaires et des locataires qui avaient acheté ou loué des appartements donnant sur un espace vert et qui se retrouvaient de fait sur une voie rapide. Si le projet avait été poursuivi comme prévu, cette voie aurait pu être enfouie sous Antigone, et nous aurions aujourd'hui un double axe de circulation Sud-Nord et Nord-Sud.

Mais c'est bien connu, les caprices des divas cela coûte cher !

Logements

La ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) de la Paillade

Pour faire face dans de bonnes conditions à la poussée urbaine, l'organisation de nouveaux quartiers de banlieue était une solution à la fois insuffisante et onéreuse.

Après étude des diverses solutions possibles, il apparut au conseil municipal que la réponse la plus convenable pour les intérêts de la cité consistait dans l'organisation d'une vaste unité susceptible d'accueillir plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

Ce fut la formule de la Zone à Urbaniser en Priorité qui fut retenue et adoptée par délibération du 2 octobre 1961. Alors que, dans bien des villes françaises ayant adopté la même solution, des difficultés inextricables d'acquisitions foncières grevaient et retardaient l'opération, à Montpellier, les acquisitions se faisaient à l'amiable grâce à la prise d'options préalables⁵ en faveur de la commune. Le grand domaine de la Paillade représentant 225 ha était acquis pour 3 millions de francs. Cela donnait une large assise, portée à 262 ha formant un bloc homogène avec les collines calcaires encadrant la vallée de la Mosson, dans la banlieue nord-ouest.

Le jugement du concours de plan de masse était effectué le 21 novembre 1962. Le dossier d'avant-projet général était accepté par le Conseil Municipal le 14 novembre 1963 qui, le même jour décidait de concéder l'opération à une Société d'Economie Mixte, la SERM. Le démarrage effectif des travaux de terrassement eut lieu le 22 janvier 1964, soit 2 ans,

⁵ La technique de la prise d'option préalable fut souvent utilisée notamment pour l'acquisition de terrains pour La Paillade, IBM... Parmi les spécialistes qui apportèrent leurs concours, on retrouve l'Agence France-Afrique et Maurice Cazorla.

3 mois et 20 jours après la décision du Conseil Municipal.

Quatre raisons ont déterminé la création de la ZUP :

- la poussée démographique de la ville de Montpellier,
- la pénurie des logements,
- le coût pour la collectivité,
- la spéculation foncière et immobilière.

1. La poussée démographique de la Ville de Montpellier :

La population de la ville s'est accrue de 102 499 habitants en dix-neuf ans, alors que l'augmentation n'avait été que de 63 000 habitants en cent cinquante-trois ans (de 1801 à 1954). Il faut préciser que l'augmentation constatée entre 1962 et 1968 s'est faite, pour plus de 30 %, durant les années 1962-1963 avec l'arrivée des français d'Afrique du nord.

2. La pénurie des logements :

Elle est la conséquence de la poussée démographique et de la politique du logement suivie avant la dernière guerre. Lors du recensement de 1954, le déficit en nombre de logements était évalué à 5 000 unités.

En 1960, un an avant la décision de créer la ZUP, l'accroissement du nombre de ménages et l'augmentation de la population ont fait apparaître des besoins supplémentaires chiffrés à 3 600 logements.

A cette date, le déficit total pouvait donc être chiffré à près de 9 000 logements. Ce déficit s'est considérablement amplifié avec l'arrivée des Français d'Afrique du Nord.

Cette grave crise a pu être surmontée, puisque le recensement de 1968 fait apparaître l'existence de 65 275 logements, contre 35 120 en 1954, soit une augmentation de 85 % en quatorze ans.

3. Le coût pour la collectivité :

Puisqu'il fallait construire, l'extension de la ville aurait pu se poursuivre en tache d'huile, à partir du noyau urbain.

Un tel développement spontané, en tous sens, des divers réseaux et équipements publics impliquait un effort financier colossal de la part de la commune, c'est-à-dire de l'ensemble des contribuables de la ville.

Un tel développement eut été de plus, totalement incohérent.

4. La spéculation foncière et immobilière :

Le marché immobilier ne pouvait rester insensible à la conjonction d'une forte poussée démographique et d'une pénurie de logements. L'augmentation à la fois brutale et constante du prix des terrains commençait à se faire sentir.

A terme, cela entraînait deux conséquences graves :
une augmentation générale et importante du coût des logements,

une ségrégation sociale, conséquence inéluctable d'un marché foncier abandonné à la fantaisie des multiples lotisseurs.

Ainsi, le conseil municipal de Montpellier pouvait choisir le « laisser-faire » avec ses conséquences naturelles : coût prohibitif pour la collectivité et pour les particuliers, avec une inévitable et dangereuse ségrégation sociale.

C'est une autre attitude qui fut adoptée : une opération volontaire d'envergure a été jugée nécessaire.

Cette opération, la ZUP de la Paillade, visait trois objectifs :

1. lancer sur le marché foncier des terrains prêts à la construction à un coût modéré ;

2. réaliser un quartier nouveau selon une méthode rationnelle, c'est-à-dire établir un plan de masse décrivant et localisant les équipements publics et privés nécessaires ; mettre sur pied un bilan assorti d'un calendrier. Ce bilan devait être raisonnable et réaliste afin que l'opération évite de tourner court (il existe de tristes exemples en la matière), ou ne devienne réalisable qu'à un prix démesuré (aussi bien pour les nouveaux habitants que pour l'ensemble de la commune).

3. enfin et surtout créer un cadre de vie harmonieux en traitant largement l'espace et les équipements, en faisant vivre ensemble les familles de toutes origines, en assurant la cohérence du nouveau quartier avec l'ensemble de l'agglomération montpelliéraine.

Dans sa phase finale, la Paillade était prévue pour 10 000 logements, soit environ 45 000 habitants.

- Le site géographique tirait son harmonie du relief qui allait en s'accroissant du sud vers le nord, pour se terminer en un vaste amphithéâtre autour du lac des Garrigues.

- Le parti architectural consistait à donner un caractère méditerranéen à cet ensemble par une juxtaposition de mêmes éléments assemblés avec beaucoup de liberté. Pour ne pas écraser l'individu, ces éléments étaient de dimensions modérées, soulignés par des immeubles plus hauts.

- La densité était faible. Si l'on considère que la Paillade couvrait 262 ha, cela faisait 65 m² par habitant. Le chiffre était de 19,2 m² par habitant pour le cœur de ville.

L'occupation des surfaces était très parlante :

Logements et commerce	40 ha
Equipements publics	30 ha
Voirie et parkings	66 ha
Espaces plantés publics et privés	126 ha
	<hr/>
	262 ha

Le brassage social se retrouvait dans les différentes zones. Sur les 10712 logements prévus, 3387 étaient des HLM pratiquement tous achevés dès 1973.

Il est de bon ton aujourd'hui de dénigrer la réalisation de la Paillade :

- La crise du logement était hyper aiguë.

- Il fallait trouver une assise foncière permettant d'apporter une réponse efficace à un coût raisonnable.

- Certains estiment que ce site admirable, avec un environnement exceptionnel, était trop éloigné du centre-ville et difficile d'accès. Dommage que la Mosson n'ait pas coulé au pied des Trois Grâces et que l'Esplanade n'ait pas fait 300 ha.

- D'autres, confortablement installés dans leurs villas des quartiers chics, crucifient sa forme, son architecture. Ils oublient qu'à cette époque, la charte d'Athènes faisait autorité, qu'avant tout on recherchait la lumière, le soleil, l'hygiène et que la verticalité répondait aussi au souci d'éviter le mitage du territoire.

Les nouveaux quartiers

La poussée de la construction sur la périphérie rurale a été favorisée par la structure foncière, apte à servir de vastes lotissements. L'urbanisation s'est ainsi faite en blocs cohérents.

Ces nouveaux quartiers présentaient un caractère très composite, les grands ensembles se trouvaient dispersés au milieu de lotissements de pavillons avec jardin, de villas, les constructions à caractère social voisinaient avec les immeubles plus sélects. Ainsi, peut-on noter : Saint-Martin, Lemasson, Mas Drevon, la Chamberte, les Cévennes, St Clément, Las Rébès, la Pompignane et le Petit Bard.

Arrêtons-nous un instant sur le Petit Bard qui, aujourd'hui occupe l'actualité :

L'opération du Petit Bard fut l'œuvre de quelques amis Oranais, plus habitués aux opérations de logements à caractère social type « Castors » qu'ils réalisaient à Oran, qu'à la grande promotion immobilière.

En 1961, ils se virent offrir une opportunité de réaliser à Montpellier, un ensemble de 848 logements. Pressentant, compte tenu de l'évolution de la situation en Algérie à l'époque, que l'exode serait inéluctable, ils se lancèrent dans cette affaire. Un bureau de vente ouvert à Oran, proposa cette « solution de repli », à des prix raisonnables et à des conditions de prêts très avantageuses.

En quelques mois, 50 % du programme était commercialisé. La construction débuta en 1962, les premiers appartements furent livrés le 1^{er} octobre 1963, et bien des familles furent heureuses de trouver là, en débarquant avec leurs valises, dans la débandade du retour et dans l'impossibilité à l'époque de trouver un logement, un nid, un lieu de convivialité et un peu de bonheur.

A partir des années 70, les premiers habitants commencent à quitter le Petit Bard. Certains vendaient leurs appartements pour acheter un pavillon ou des logements d'un meilleur « standing ». D'autres louaient le bien qu'ils avaient acquis en 1961-1962. Les familles de français d'Afrique du Nord étaient remplacées par des familles de condition plus modestes. Et peu à peu la situation se dégrada.

« La Première au Petit Bard »

Après avoir surmonté un soupçon de méfiance, Madame Galiana a répondu avec gentillesse à nos questions.

Oranaise, elle a été la première personne à s'installer au Petit Bard. Seul son bâtiment, le G, était achevé. :

« Tout n'était qu'un vaste chantier: pas de rues, et surtout pas de commerçants. J'étais obligé d'aller faire mes courses en ville ».

Aujourd'hui, les rues sont tracées, les bâtiments debout. Madame Galiana a pris l'habitude de faire ses courses au Centre commercial, square Guillaume Apollinaire, bâtiment B :

« On se retrouve entre Oranais ; on parle, c'est bien agréable ! »

Et comme nous nous étonnions :

« Mais oui, nous avons suivi les promoteurs (1) ; ils étaient en grande partie oranais ! »

Et nous

Onze bâtiments sous votre coupe, ça doit faire bien du travail, non ?

Avec un sourire tranquille, Madame Galiana nous répond :

Vous savez j'étais concierge à Oran. J'ai suivi ici la Société en 62 ; alors c'est bien, on est tranquille.

Un brin de mélancolie et courageusement elle parle d'autre chose.

Allez voir le Centre commercial, ils sont pratiquement tous oranais. Allez-y de ma part, allez-y, allez-y !

Nous y sommes effectivement allés. Nous sommes passés de magasin en magasin.

Madame Montero nous fit visiter avec orgueil sa blanchisserie, première laverie automatique à Montpellier. Pour une somme dérisoire, les ménagères viennent elles-mêmes laver leur linge, elles semblent d'ailleurs faire plus d'honneur encore au dégraissage à sec (encore une première).

Extrait d'un article paru dans « Le Méridional » Du jeudi 2 et du vendredi 3 décembre 1965. Une enquête de Rita Giudicelli.

(1) Les principaux associés étaient Emile Rivas, Michel Saez, Antoine Guevarra. On retrouve, porteur de quelques parts symboliques, le regretté Docteur Jean Rosecchi.

L'opération Polygone

L'opération Polygone répondait aux besoins d'extension du Centre qui n'était plus adapté à la nouvelle agglomération qui se mettait en place durant les années 60. Ce centre était d'une surface relativement réduite par rapport à d'autres villes de même importance.

La capacité du centre de Montpellier était de 19 ha, alors qu'elle était de 23 ha à Clermont-Ferrand et de 35 ha à Rennes. Compte tenu du développement démographique enregistré, de ses nouvelles responsabilités administratives de capitale régionale, de ses problèmes de circulation et de stationnement et de sa structure immobilière ancienne, la ville, sous l'impulsion de la municipalité Delmas, prit l'option de développer la ville vers l'Est, de franchir la voie ferrée et de lancer des opérations sur un secteur d'environ 40 ha situé entre la voie ferrée et le Lez.

Par sa situation de continuité avec le centre ancien et l'opportunité que représentait une telle surface, une première tranche de 14 ha était programmée. Et pour bien montrer que la direction était la bonne, en 1968, le conseil municipal décidait le principe et le financement de la construction d'une nouvelle Mairie permettant de regrouper tous les services dispersés dans l'Ecusson.

Le projet de plan masse retenu comprenait la réalisation par l'Etat de 45 600 m² de plancher pour les services publics, Trésorerie générale, INSEE, Equipement, Télécommunications, Action Sanitaire et Sociale, la municipalité avait la charge de mettre en œuvre un programme comprenant 12 000 m² pour la construction d'une nouvelle Mairie, de 6 000 m² pour un immeuble de bureaux privés, 6 000 m² pour un Hôtel de caté-

gorie supérieure, 25 000 m² de locaux commerciaux, 350 logements, 2 500 places de parkings, un Palais des Congrès. Rattaché à l'Ecusson par la dalle du Triangle comprenant des commerces, des bureaux privés, des logements, le Polygone, contrairement à une légende répandue, ne tourne pas le dos à la ville. Bien au contraire, il va prolonger le cœur traditionnel, lui permettre de retrouver une pleine vitalité dans les secteurs administratifs, commerciaux et de bureaux privés.

Le centre commercial, tant ignoré au début, tant décrié par la suite, est alors un exemple unique en France, d'un grand centre commercial régional en centre-ville. Par sa dimension et sa situation, il permet d'apporter une réponse aux implantations des grandes surfaces commerciales à la périphérie qui avaient tendance à vider le centre des villes de leurs chalandes et par là même, de leur vitalité.

Le Polygone a été le meilleur antidote à ce danger. Il a, au contraire, attiré vers le cœur de Montpellier une clientèle régionale, redonnant ainsi une tonicité au commerce du cœur de ville et confirmant indirectement que Montpellier était bien devenue une capitale régionale.

Par ailleurs, l'opération Polygone ouvrait directement par la pénétrante Est sur l'autoroute, sur l'aéroport de Fréjorgues et sur le littoral en plein aménagement. La démonstration est maintenant faite que l'opération Polygone contenait des actes forts :

- La sauvegarde et l'agrandissement du cœur de ville
- L'ouverture de la ville vers l'est avec sa projection sur la mer
- La confirmation de sa vocation de centre régional.

L'acte de naissance du Polygone

Il a été conçu et réalisé par la SOCRI (Société Centrale de réalisations immobilières)

L'équipe de direction à l'origine

- Henri Chambon, 39 ans, Ingénieur : PDG du Groupe
- Gérard Farèse, 39 ans, Ingénieur : Directeur commercial
- René Journet, 40 ans, Ingénieur : Directeur technique
- Michel Gobert, 36 ans : Directeur administratif et financier

Propositions initiales

Surface commerciale 35 000 m² :

- 2 grands magasins (Galeries Lafayette, Parunis) : 22 500 m²
- 80 boutiques (équipement de la personne, équipement de la maison, alimentaire) : 13 000 m²
- Loisirs :
- 3 cinémas, restaurants, bars, discothèque
- Services :
- 2 000 places couvertes de parking avec accès direct au Centre commercial.

Quelques dates

- Octobre 1969 : premières études de la Soci
- Mars 1973 : pose de la 1^{re} pierre
- Mars 1975 : ouverture du Centre

Les concours extérieurs

- Architectes-conseils : Lathrop-Douglass et Aaron Chelouche - Paris/New York
- Architectes-coordonateurs : Jaulmes & Deshons - Montpellier
- Architectes d'Opération : Boyer et Borrel - Paris
- Etudes économiques : Larry-Smith - Paris
- Design et décoration : SNIP (M. Maurel) - Paris
- Etudes et trafic : Barthon Aschman - Chicago
- BET : Languedoc-Etudes - Montpellier,
- Sidney Barbanel (Fluides) - Paris

Direction du Centre Commercial

- 1965-1981 Hervé Callieux
- 1981-2005 Michel Badie-Cassagnet

Le remodelage du cœur

Dès le début des années 1970, s'impose l'idée de conforter l'attractivité du cœur pour lui redonner des armes face à l'implantation des grandes surfaces commerciales à la périphérie, et face à celui qui apparaît, au départ, comme un ennemi, mais qui finalement va s'affirmer comme le meilleur allié, le centre du Polygone. Pour mener à bien cet objectif, deux actions furent entreprises.

La piétonisation du cœur

Elle commence par la rue de l'Ancien Courrier réhabilitée par des travaux de voirie, d'éclairage. Elle voit rapidement ses entrepôts, ses locaux d'artisans se transformer en d'élégantes boutiques valorisant la pierre et d'anciennes caves voûtées. C'est le point de départ d'un mouvement qui se poursuit avec ampleur après les années quatre-vingt.

Une politique de parkings

A partir de la formule « un piéton est quelqu'un qui a abandonné sa voiture » et du slogan venu des Amériques « No parking, no business ». Il était devenu impératif de lancer un plan parking*, six furent réalisés :

- Parking du Palais de Justice
- Parking de la Préfecture
- Parking Laissac
- Parking de la Comédie
- Parking du Triangle
- Parking du Polygone.

Il y avait là, une première étape qui était essentielle. Combien de parkings ont-ils été créés après 1977 dans le cœur de ville ?

** Georges Emprin, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie fut un chaleureux avocat de la cause des parkings indispensables pour sauvegarder la vitalité du cœur de ville.*

L'apport des Français d'Afrique du Nord

Dans l'histoire de l'évolution urbaine de Montpellier, l'apport en 1962 des Français d'Afrique du Nord, marque un tournant important pour l'évolution de la ville, enregistrant brusquement, avec un gonflement de sa population, un apport considérable de capacités et de vitalités.

L'année 1962 voit, lors d'un dramatique exode massif, près de 50 000 personnes choquées, désorientées, rejoindre Montpellier et s'entasser dans les lieux publics, les bâtiments administratifs et les locaux les plus divers

Pourquoi ce choix de Montpellier ?

Marseille, point d'entrée de la plupart des Pieds Noirs sur le territoire métropolitain, fut profondément ressenti comme un espace de rejet, un lieu de purgatoire faisant suite à un exode honteux.

Ceux qui débarquaient à la Joliette ou qui atterrissaient à Marignane avaient le sentiment de ne pas être attendus et on ne peut pas dire qu'ils l'étaient les bras ouverts.

A l'incapacité des services officiels d'organiser l'accueil, s'ajoutait la résonance de plusieurs clichés qui se superposaient : les pieds noirs étaient vus comme des gens arrivant avec un confortable magot, ils avaient la réputation d'avoir fait suer le « burnous » et d'avoir une mentalité de colon avec en prime, quelques fleurs du style « brutal », « raciste », « inculte », « borné », « parlant fort », « bravache ».

Tous ces clichés prenaient le pas sur la dure réalité.

Quel gâchis devant tant de misère, de désarroi, de déchirement !

Comme l'avait écrit Camus « l'Algérie, pour beaucoup de ses enfants, n'avait été qu'un terminus pour prolétaires naufragés de toutes les illusions des grands ports d'Espagne, de France, de Malte, de Sicile, d'Italie, où l'on tentait de faire autrement, répartir les existences ». L'histoire recommençait. Tout était à refaire et pour beaucoup avec une simple valise une fois de plus. Par le bouche à oreille, une rumeur se mit à circuler sur les quais, à l'aéroport, à la gare: il faut aller à Montpellier. A Montpellier parce que « là-bas, il paraît qu'on est accueilli par le Maire, conforté, aidé et puis là-bas, le Maire de Montpellier, François Delmas et une grande partie de son équipe n'avaient jamais caché leur attachement à l'Algérie Française ».

Effectivement, dès l'arrivée à la gare de Montpellier, la municipalité avait mis un service d'accueil, de soutien, d'entraide. Montpellier était devenue synonyme de convivialité et de fraternité.

C'est ainsi que 25 000 pieds-noirs s'installèrent définitivement à Montpellier et apportèrent leur énergie à la croissance de cette ville.

Cet attachement s'était manifesté, à l'heure où les rapatriés ne représentaient pas encore des voix, à l'heure où le fait de les défendre constituait un risque physique et électoral. François Delmas avait pris ce risque: défendre les français d'Algérie, défendre l'Algérie française, il l'avait fait sans calcul, sans détour, parce que cela correspondait à sa sensibilité.

Aujourd'hui, hélas, les convictions ont laissé place à l'électorisme et au cynisme. Comment ne pas être affligé devant le déplorable et misérable spectacle que nous ont donné des élus aux engagements fluctuants, jouant sans la moindre retenue sur les cordes de la duplicité, de l'ambiguïté, de la complicité, pour faire croire à un attachement aux Français d'Afrique du Nord et à la cause des Harkis.

Pour quémander quelques voix, déguisés en bons apôtres, ils se sont livrés sur le douloureux dossier de la « mémoire » à une compétition déplacée, avec drapeaux, gerbes, bla-bla et chant des africains. Lamentable!

L'ouverture tous azimuts

Ouverture vers l'est et vers la mer

Nous l'avons vu, avec la création du Polygone, l'installation d'IBM, le nouveau quartier de la Pompignane, la réalisation de la pénétrante Est, l'aménagement du CD 21 qui relie Montpellier à Carnon et à la Grande Motte, et sur lequel circulent les clientèles urbaines qui rejoignent les plages ou les hypermarchés, et les vacanciers qui se dirigent vers les mêmes hypermarchés ou se rendent à la découverte de Montpellier, une des ossatures du développement de Montpellier est en place dès le début des années 70.

Le grand champ d'expansion de l'agglomération montpellieraine aurait été, si cela avait pu se faire, la récupération des terrains de l'aérodrome de Fréjorgues.

Georges Frêche qui se veut toujours visionnaire, a affirmé, il y a peu, sans être contredit, qu'il avait, devant le Conseil Régional en 1986, présenté le projet de construction d'un aéroport entre le Gard et l'Hérault qui aurait été celui de Montpellier et de Nîmes.

Excellente idée, mais il arrive avec plus de 20 ans de retard, car c'est au début des années 60 que cette idée voit le jour, que des contacts s'établissent entre les Chambres de Commerce, les Municipalités et l'Etat. Indépendamment des blocages qui pouvaient venir des rivalités bien connues à l'époque entre Nîmes et Montpellier, l'obstacle majeur qui fit définitivement classer cette idée fut le foncier.

Dégager 3 000 ha entre Lunel et la mer, c'était faire disparaître des terres agricoles, des paysages, des traditions, c'était amputer la Petite Camargue d'une partie de son territoire et soumettre les sites restants aux inéluctables nuisances provoquées par cette implantation.

Et en quelque sorte, par respect pour l'agriculture et l'écologie, les nîmois continuèrent à aller à Garons et les montpelliérains à Fréjorgues.

Ouverture vers Sète, Lunel et Nîmes

Dès 1973, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) prenait en compte une aire géographique d'une centaine de communes comprises entre Sète et Lunel. Il prévoyait une population de 800 000 personnes en l'an 2000 dont 500 000 localisées entre Vendargues et St-Jean-de-Védas. Ce schéma mettait l'accent sur le nécessaire rapprochement Sète-Montpellier et sur l'utilisation évidente du réseau ferré pour irriguer cet ensemble.

La stratégie propre des communes périphériques et notamment des communes de la zone nord contenues dans une vie semi rurale trop largement soumises à protection, fit que ce schéma n'a jamais été approuvé et que, par la suite, il n'a pas été remis en chantier.

Mais pour conforter ces travaux qui portaient sur le secteur Sète-Montpellier-Lunel, et d'autres sur l'ensemble Sète-Montpellier-Nîmes-Vallée du Rhône, François Delmas avait souhaité organiser une coopération étroite avec les élus et les responsables économiques.

Périmètre - Commission - Etudes

- le 17 février 1970 - Définition du périmètre de l'aire d'étude qui englobe 70 communes
- le 13 mars 1970 - Composition de la commission chargée de surveiller et d'orienter les études. Elle comprenait des fonctionnaires, des techniciens et des élus. La présidence fut confiée à François Delmas, Maire de Montpellier, Président du District
- les études du SDAU avaient été confiées par la Direction Départementale de l'Équipement au GEP (Groupe d'études et de programmation) sous la direction de François Lopez architecte urbaniste
- la Commission a tenu sept séances plénières et l'équipe d'études a dû organiser plusieurs réunions de travail supplémentaires pour préciser certains aspects du schéma.
- la dernière réunion s'est tenue le 28 juin 1972 et en novembre 1972 un rapport de présentation était proposé. Il comportait,

Trois objectifs majeurs

- Favoriser le développement des activités;
- Affirmer le rôle de capitale régionale de Montpellier;
- Améliorer le cadre de vie des hommes.

Une organisation de la vie sociale

- Améliorer l'équipement des quartiers périphériques;
- Tenter de leur conférer des caractères propres qui les personnalisent et contribuent à créer le cadre dans lequel les habitants sauront se situer;

- Diminuer leur dépendance du centre-ville et par là même, tout en leur rendant une vie propre, diminuer la pression des déplacements sur le centre-ville et rendre plus facile la transformation de celui-ci en centre spécialisé.

Un aménagement de l'espace: les options retenues

- « Dans le centre urbain, il ne s'agit plus d'accueillir beaucoup d'habitants nouveaux, mais d'organiser la vie de ceux qui s'y trouvent. Il convient aussi de le transformer pour lui permettre d'accueillir les activités et les équipements qui ont besoin d'être rassemblés ».
- « A l'extérieur du cœur de la ville se trouvera l'essentiel de l'habitat, des activités et des équipements nouveaux nécessaires à la vie et au rayonnement d'une capitale régionale. C'est cette zone qui doit être structurée pour que la vie sociale, culturelle et commerciale puisse s'y développer ».
- « L'échangeur de « la Plauchude » peut être considéré comme la Porte de Montpellier de par sa situation dans un paysage encore vierge et son aboutissement par la pénétrante Est au centre du Polygone. Ceci milite pour un traitement particulièrement soigné de ce qui pourrait se faire à l'Est du Lez ».
- « Il est cependant souhaitable si l'on veut éviter l'en-nui, l'anarchie et l'engorgement des centres, de structurer toutes les extensions en suscitant des centres de quartier. L'agglomération de Montpellier aura un centre spécifique à l'échelle des 500 000 habitants et de son rayonnement sur l'ensemble de l'aire et de la région. Ce centre se situera dans le quartier Est qui devient par

excellence le secteur pour lequel il est souhaitable d'organiser très précisément l'urbanisation, ce qui sous-entend une maîtrise foncière de la part de la collectivité ».

- « Il est à noter, en ce qui concerne Montpellier, que les deux gares voyageurs et marchandises sont en plein cœur de ville. Il paraît souhaitable à terme de déplacer la voie ferrée et de la transférer le long de l'autoroute A9 avec, dans un premier temps, déplacement de la gare de marchandises et à terme de la ligne complète et de la gare de voyageurs à mettre en liaison avec le centre futur de la ville ».
- La piste actuelle Est-ouest de Fréjorgues devrait assez rapidement être abandonnée en ce qui concerne les gros transporteurs et être remplacées par une piste Nord-Sud plus longue (classe A), ceci dans un double but:
 - permettre à l'aire en général, à Montpellier et à son agglomération en particulier, de profiter de la proximité de cette infrastructure qui risque d'induire d'autres activités ;
 - éviter d'hypothéquer une partie du secteur Est du développement de l'agglomération par la présence de nuisances inacceptables pour l'habitat.
- « Il faut trouver pour le secteur de la pénétrante Est, une politique foncière qui permette, tout en ouvrant la porte à l'urbanisation, de la contrôler, de la guider, afin d'éviter une pollution spatiale amenant à terme, non seulement une morphologie et un fonctionnement différents de ceux visés par le schéma, mais un gaspillage de terrains que l'on regrettera ensuite amèrement ».

Principaux équipements prévus

- Parc suburbain
 - Pouvant recevoir des structures d'accueil ou d'animation, Musée de plein air, expositions permanentes, jardin botanique, etc.
- Equipements scolaires
 - De la maternelle au lycée
 - Enseignement pour élèves inadaptés
- Enseignement supérieur
 - Ensemble universitaire
 - Ecoles d'ingénieurs
 - Instituts de recherche
 - Bibliothèques
- Résidences universitaires
- Complexe sportif
 - Stade de 25 000 places + annexes, stade nautique, fronton de pelote basque, maison des sports
- Equipements sanitaire et social
 - Crèches, garderies, jardins d'enfants, centre social, foyer des jeunes travailleurs, maison de retraite, foyer, restaurant et centre de services collectifs
 - Dispensaire polyvalent, centre hospitalier.
- Centre commercial
- Equipements culturels
 - Maison de la culture
 - Salle de spectacles 1 200 places + salle polyvalente + annexes, bibliothèque, bibliothèque d'art - 2 ou 3 salles de conférences de 200 places, salles d'exposition
 - Musée, espaces polyvalents d'exposition 2 890 m²
 - Complexe cinémas

- Auditorium
- Centre des congrès
- Agora (organisation des équipements créant un complexe évolutif de loisirs à caractère urbain)
 - Basilique œcuménique
 - Cité administrative
 - Gendarmerie
 - Hôtel de Police
 - Centre de secours principal
 - Tribunal de Grande Instance
 - Equipements techniques urbains
 - Cimetière paysager
 - Gare ferroviaire
 - Gare routière
 - Hélicoptère

Le SDAU avait eu le mérite de poser le débat sur le développement d'un espace dans une vision à 30 ans il contenait une somme de réflexions et de propositions qui ont permis de nourrir la connaissance et la dimension des problèmes. Il a soulevé des interrogations, des critiques.

Les débats firent apparaître plusieurs réactions: la ville de Montpellier était satisfaite de voir confirmer son développement vers l'Est et sa confirmation de capitale régionale. Les communes de la zone Nord dont le porte-parole était Gérard Saumade ⁶, Maire de St-Mathieu-de-Trévières, demandaient une révision de la tendance qui consistait à tout mettre au Sud et rien au Nord, et souhaitaient un rééquilibrage.

Enfin, le Sud qui avait été royalement pourvu par les services de l'Équipement avec 65 000 habitants supplémentaires,

⁵ Conseiller Général en 1973, Président du Conseil Général de l'Hérault de 1979 à 1998. Député de l'Hérault de 1988 à 2002.

trouva en 1977 avec l'élection de Michel Vaillat à la Mairie de Lattes, un adepte du refus de la concentration qui se traduisit par l'adoption d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui sauvegardait la plupart des espaces naturels de la commune et limitait le développement de celle-ci à 15 000 habitants.

En dehors de ces réactions, les analyses aboutissaient à des conclusions que l'on retrouve dans les débats actuels.

Parallèlement aux travaux du SDAU, des contacts réguliers avaient été établis avec les municipalités de Sète et de Nîmes de tendance communiste et avec les Chambres de commerce de ces mêmes villes pour tenter d'harmoniser le développement, répartir les activités et cimenter les convergences. Ces réunions « informelles » permettaient de se rendre compte que peu à peu, Montpellier était acceptée dans son rôle de capitale régionale.

Ouverture sur le grand sud-est Le Grand Delta

Dès 1970, Montpellier ressent la nécessité de s'engager dans la construction du Grand Delta formé par l'ensemble Lyon-Marseille-Montpellier.

Associer trois régions, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, de façon à conjuguer les moyens et les efforts sur le plan des activités économiques, des universités et de la Recherche, des infrastructures, était une remarquable idée partagée par Jules Milhau et par

François Delmas. Ils s'employèrent à faire en sorte que le Languedoc-Roussillon ne soit pas le maillon faible de cet ensemble.

L'objectif était de construire un ensemble économique à l'échelle européenne. Face à l'énorme concentration humaine et économique de l'Europe du Nord-Ouest qui rassemblait 25 millions d'hommes dans un rayon de 250 km autour de Rotterdam, seul un ensemble rhodanien Rhône-Méditerranée intégrant les pôles Lyon-St-Etienne-Grenoble et Marseille-Aix-Nice-Montpellier et Sète pouvait conduire à une nouvelle dimension fondamentale. La mise en service du port de Fos, l'implantation prévue d'industries lourdes sur sa vaste zone industrielle, devaient à partir de Lyon et en suivant le couloir du Rhône où se trouvaient pipe-line, autoroute, voies ferrées électrifiées, constituer un axe fort tirant l'Europe vers le sud et lui donner une métropole Méditerranéenne majeure ; Le secteur de Nice-Sophia Antipolis avec ses centres de recherche, le secteur Montpellier-Sète avec ses universités, ses centres d'activités et de recherche de pointe (informatique, pharmacie...), le port de Sète qui, avec la liaison Sète-Rhône par le canal mis au gabarit international, pouvait apporter des compléments renforçant solidement cet axe, et donner aussi à cette opération Grand Delta une échelle européenne.

Outre des études, cette association a permis la venue de 2000 décideurs internationaux à Montpellier qui, dans le cadre des journées du Grand Delta avaient été invités, par la Chambre de Commerce de Marseille à venir se rendre compte sur place des potentialités de Lyon, Marseille et de l'ensemble Montpellier - Sète.

Ouverture sur l'International

Le Montpellier des années 60-70 ne s'est pas contenté de gérer, d'organiser, d'alimenter sa croissance. Consciente de l'intérêt d'ouvrir la ville sur l'Europe et sur le monde, une stratégie de jumelage fut mise en place :

Avec Heidelberg⁷, ce qui signifiait dans une Europe en construction, l'intérêt majeur d'une entente parfaite entre la France et l'Allemagne et ce qui ne gâtait rien, Heidelberg était une ville délicieuse avec une Université prestigieuse

Avec Barcelone, parce qu'il était évident qu'il fallait jeter des ponts avec cette grande capitale et que, tôt ou tard, l'Espagne démocratique rejoindrait l'Europe.

Avec Louisville, parce que les Etats-Unis, cette immense puissance, méritait considération et établir des liens par l'intermédiaire d'un jumelage ne pouvait être que bénéfique pour Montpellier.

Des contacts avaient également été noués en Italie avec Bologne.

⁷ Il faut rendre hommage à celui qui en fut le précurseur Paul Parguel (un des responsables à l'époque de la corporation des étudiants en Médecine), qui entreprit, en 1956, de jumeler les Corps de Médecine de Montpellier et celle d'Heidelberg. Par la suite il fut Doyen de la Faculté d'Odontologie de 1980 à 1999.

La modernisation des instruments de gestion

Le District

Soucieux d'organiser et de favoriser un développement en commun avec les communes périphériques de plus en plus touchées par la croissance urbaine, François Delmas comprit la nécessité de créer un « Grand Montpellier », ce qui impliquait la mise en place d'instances nouvelles de gestion. C'est ainsi qu'est né le District de Montpellier.

Le 19 janvier 1965, un arrêté du Préfet créa le District urbain de l'agglomération de Montpellier, comprenant 12 communes : Castelnau-le-Lez, Clapiers, Le Crès, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Palavas-les-Flots, St-Jean-de-Védas, Vendargues. Pérols rejoindra par la suite.

Ses compétences portaient :

- Sur l'étude des problèmes d'urbanisme soulevé par le développement de l'agglomération de Montpellier
- Sur la gestion des services incendie et de secours
- Sur la réalisation de zones industrielles.

Dans le climat d'affrontement idéologique qui marquait cette époque, cette réalisation demanda beaucoup de doigté. Trois personnages joueront un rôle clef pour réussir cette entreprise : François Delmas, Maire de Montpellier, Jean Fournier, Maire de Castelnau et Jacques Giret, Maire de Palavas-les-Flots. Les petites communes périphériques voulaient bien d'une coopération, mais elles ne voulaient pas être soumises à Montpellier. Finalement, sur les recommandations de Jean Fournier (socialiste) et de Jacques Giret (indé-

pendant), il fut inclus, dans le règlement, un dispositif peu orthodoxe. Il était dit que la majorité ne serait pas de 50 %, mais des 2/3 pour que Montpellier soit dans l'obligation de tenir compte de l'avis des petites communes pour avancer, car Montpellier bénéficiait de 50 % des sièges.

Et, à l'étonnement général, dans son discours inaugural, François Delmas décréta que, pour que chacun se sente à l'aise, toutes les décisions se prendraient à l'unanimité. Montpellier ne serait dans cet ensemble qu'un partenaire loyal et non pas un parrain autoritaire.

Peu à peu, ce conseil du District qui, sur le plan politique, comprenait des colorations qui allaient du parti communiste aux indépendants, en passant par des radicaux, des MRP, des gaullistes, des socialistes, des non engagés, réussit à dépasser ses différences et à travailler avec efficacité. C'est ainsi que furent créées les zones industrielles de Vendargues et de St-Jean-de-Védas.

Ces zones indispensables au développement des activités n'avaient pu jusqu'ici se réaliser dans le cadre du « chacun pour soi ». Montpellier n'avait pas les terrains adaptés, les communes périphériques avaient les terrains, mais pas le financement.

Pour assurer la cohésion de l'ensemble et développer la confiance indispensable à la bonne marche, il fut décidé que 80 % des taxes découlant des implantations retomberaient dans la caisse du District, les communes sur lesquelles étaient situées les zones conserveraient 20 % de ces taxes pour divers services rendus.

Le produit des taxes attendues devait être reversé à l'ensemble des communes pour leur permettre de réduire au maximum leur fiscalité et à faire des travaux d'intérêt collectif. Avec les premiers produits de ces taxes, le Conseil du District vota à l'unanimité la réalisation du passage submersible sur le Lez reliant Castelnaud-le-Lez à Montpellier.

Les Sociétés d'Economie Mixte

Les concessions

Pour multiplier les instruments de gestion et de financement, furent mis en place des sociétés d'économie mixte ; ainsi la SERM (Société d'Équipement de la Région de Montpellier) fut-elle l'opérateur essentiel de la Paillade et des zones industrielles.

La SERM, Société d'Economie Mixte, réunissait des capitaux publics et privés. En fait les capitaux privés n'étaient là que pour la forme (1 %). Les actionnaires de la SERM créée en 1961, se présentaient ainsi :

Actionnaires	Pourcentage
1. collectivités locales	
- Commune de Montpellier	45 %
- Département de l'Hérault	10 %
- Commune de Palavas-les-Flots	1 %
2. établissements publics et parapublics	
- Caisse des dépôts et consignation	24 %
- Caisse d'épargne et de prévoyance de Montpellier	10 %
- Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier	5 %
3. divers	
- Société coopérative HLM Le Languedoc-Méditerranée	1 %
- Charras	

L'originalité de ce système était que la SERM ne disposait que de peu de capitaux propres. Le financement des opérations se faisait par emprunts garantis par la Ville de Montpellier. Celle-ci était donc à l'origine de la réalisation, mais elle en assurait la responsabilité financière jusqu'à l'achèvement total des opérations.

Et, par ailleurs, la SERM était une société à but non lucratif et ses actionnaires ne percevaient aucun dividende. Cela veut dire aussi qu'il n'y avait aucun profit et que les membres du Conseil d'Administration ne recevaient aucun jeton de présence, aucune rémunération.

La concession, c'est un autre instrument utilisé pour réaliser sans passer par le budget de la ville, c'est-à-dire par le contribuable.

Grâce à ce procédé, Montpellier a pu réaliser les parkings qui jalonnent son axe central : Palais de Justice, Préfecture, Comédie.

A l'époque, certains criaient que ces opérations concédées l'étaient pour permettre à des « entreprises capitalistes de faire des profits ». Les mêmes ont prolongé, de plusieurs années, les contrats en cours pour bénéficier d'opérations annexes, ils sont même allés jusqu'à concéder le service de l'eau.

Maîtrise du financement de la croissance

Gérer les finances d'une ville dans les années 60 n'était pas chose facile, surtout quand elle était sous l'emprise de la croissance.

Il est étonnant que certains puissent dire aujourd'hui: « pourquoi à cette époque, n'a-t-on pas fait plus d'écoles, plus de crèches, plus de terrains de sports? »

A cette époque, il existait un carcan qui s'appelait « la programmation »; nul ne pouvait réaliser dans certains secteurs, s'il n'avait reçu le feu vert de la programmation nationale, cela était paralysant, car la programmation entraînait la subvention et avec, l'accès à l'emprunt.

Heureux ceux qui plus tard, ont pu bénéficier du système libéral, qui, comme son nom le dit, les libérait de ce carcan et leur permettait ainsi d'accéder au système bancaire directement.

En dépit de ces difficultés et compte tenu, comme nous venons de le voir, de l'importance considérable des réalisations grâce aux différents modes de financement et de gestion adoptés, le recours à la fiscalité fut constamment contenu et l'état des finances de la ville, lors de la transmission des responsabilités en 1977, était irréprochable.

* * *

Ce bilan permet d'apprécier le volume et la nature des réalisations opérées sous les municipalités de François Delmas et l'importance du développement de Montpellier et de son agglomération au cours de la période 1959-1977.

Il permet de percevoir les stratégies choisies pour donner à Montpellier des bases solides, répondre aux priorités du moment et l'engager dans des voies porteuses d'avenir.

Les données sont sur la table, il appartient maintenant à chacun de tirer ses propres conclusions.

Une évidence paraît toutefois s'imposer : le postulat sur lequel repose le récit de Georges Frêche s'effondre. Il n'est plus crédible.

Ainsi, prétendre qu'avant son arrivée de, Montpellier était une dame en noir qui portait le deuil de sa grandeur passée, de sa prospérité d'antan, de ses espérances, de ses identités, n'est plus sérieux.

Le Printemps de Montpellier n'a pas commencé en 1977, le vrai départ se situe à la fin des années cinquante. Les fleurs ont commencé à éclore dès les années 60.

Vous avez dit : Emprunt ? Fiscalité ?

« En 1977, François Delmas, le précédent Maire qui avait des qualités certaines de gestionnaire, a laissé une ville financièrement saine. Sa gestion classique et sage de la ville n'a pas permis à Montpellier de profiter de l'inflation qui fut l'une des caractéristiques des « trente glorieuses » que connut la France après la seconde guerre mondiale. Pendant ces années, où l'inflation se situait entre onze et quatorze pour cent, la ville a relativement peu emprunté ».

Georges Frêche, la France ligotée p. 160

Quelques éléments de réflexion

1. 1945, l'Etat a souhaité organiser l'accès à l'emprunt des collectivités locales de manière tutélaire dans la perspective de favoriser et de contrôler les équipements collectifs. Les types de prêts proposés aux collectivités locales étaient à la fois très peu nombreux et très rigides. Quant à l'enveloppe de crédits accordés, elle a été en permanence une variable administrée.

2. Est venu ensuite un système de l'octroi de prêt par la procédure dite « guichet Ramadier ». A partir de 1956, pour lutter contre l'inflation d'une part, pour contrôler l'orientation des dépenses d'équipement d'autre part, le Ministre des Finances Ramadier avait décidé de lier l'octroi de prêts à taux bonifié, à l'obtention préalable d'une subvention de l'Etat. Le rapport entre montant du prêt et montant de la subvention variait en fonction du type d'équipement construit.

3. A partir de 1966, la création de la Caisse d'aide à l'équipement des privilégié collectivités locales (CAECL), établissement public à caractère administratif, filiale de la CDC, a permis d'augmenter les ressources disponibles pour l'octroi des prêts à taux privilégié.

4. Cette timide ouverture a été largement complétée en 1976 avec la mise en place de la procédure de globalisation des emprunts au profit des communes de plus de 10 000 habitants. Jusque-là, l'emprunt était accordé de manière mécanique, projet par projet selon les ratios Ramadier.

La suppression du guichet a été accompagnée de l'instauration d'une négociation globale entre la CDC d'un côté, chaque collectivité de l'autre, sur l'ensemble des programmes de celles-ci. L'avantage de cette procédure était, pour les collectivités, de connaître en début d'exercice le volume total des crédits sur lequel elles peuvent compter, d'autant que pour les plus saines d'entre elles, la négociation pouvait aller jusqu'à une sorte de promesse de renouvellement de l'enveloppe en fonction du déroulement des programmes.

Ainsi, alors que les municipalités François Delmas avaient été bridées financièrement par des textes d'inspiration socialiste, Georges Frêche bénéficia de l'apport de la pensée libérale.

Et si les portes de l'emprunt lui furent grandement ouvertes, c'est grâce à l'irréprochable état des finances laissé par François Delmas. Mais il s'empressa de rentrer rapidement dans la catégorie des matraqueurs fiscaux. Ainsi en 10 ans les prélèvements opérés sur les montpelliérains passèrent de 50 millions à près de 500 millions soit 1 000 % d'augmentation de 1978 à 1988. Grâce à cette augmentation spectaculaire de la fiscalité, des dépenses en tous genres, multiples, diverses et variées ont été engagées.

Sous les mandats de Georges Frêche, par le canal du budget municipal et des organismes annexes, on peut évaluer un montant de dépenses, à 10 milliards d'euros. Cela correspond à un SMIC mensuel perçu pendant plus de 5 000 siècles, ce qui nous ferait remonter bien avant l'homme de Tautavel. Qui n'aurait pas changé Montpellier avec une somme pareille ?

La marche vers la lumière

Analysons maintenant les étapes du parcours de « la longue marche de Georges Frêche » qui nous est annoncée comme exceptionnelle :

Entrons dans cet univers magique, transcendant.

En ouverture, nous est offert un éditorial signé Georges Frêche et Raymond Dugrand. D'emblée, ces duettistes réclament tous les projecteurs comme étant les personnages essentiels de la pièce et, sans perdre de temps, nous donnent un aperçu des grands airs du Libretto.

Les images parlent

On entre ensuite dans le monde des images. De très belles photos, accompagnées de citations choisies, nous présentent différentes facettes de l'agglomération. Une première photo, sur une double page, nous offre un magnifique panorama. En fond, un coucher de soleil sous un temps brumeux. Au premier plan, une masse sombre qui pourrait ressembler à une manufacture du XIX^e siècle, une mer complètement apaisée qui a perdu son bleu et qui reflète les couleurs du ciel, mélange de gris, de noir et de rose. Sur une partie du ciel encore flamboyant, une phrase sur la Méditerranée signée Braudel/Duby. Braudel, ça fait sérieux. Le ton est donné, il faut faire sérieux, ne pas tomber dans l'image traditionnelle, ciel bleu, soleil, mer. C'est déjà une façon d'habiller la réalité pour qu'elle corresponde aux discours. Mais au vu de cette photo, pour qui ne connaît pas la Méditerranée, cela ressemble beaucoup à Zeebrugge.

Puis apparaissent l'étang de Thau, l'étang de l'Arnel et la Cathédrale de Maguelone, les immeubles des Consuls de mer au bord du Lez, avec dans le texte qui accompagne ces photos,

un retour vers la Méditerranée, avec cette fois Camus comme récitant, Paul Valéry interviendra après; défilent ensuite la vigne avec Léonard de Vinci, la garrigue, le jardin botanique.

Soudain, on fait un arrêt sur image, car vient d'apparaître, présentée sur une nouvelle page, une magnifique photo accompagnée d'une citation signée Raymond Dugrand: « L'urbanisme doit plonger son authenticité dans les racines de la ville, dans le génie qui est en elle, il y a sur ce plan, de véritables permanences ». C'est bien vu!

Mais quelle est la photo retenue? Antigone? Le Corum? Odyssée? Non, la photo choisie colle parfaitement au texte, fait sourire, car il s'agit de Port Ariane à Lattes! Splendide réalisation. Michel Vaillat⁸ a su inspirer ce projet, le piloter, le mener à bien, sous les commentaires acides de certains, hier censeurs, aujourd'hui encenseurs. Bravo à lui.

Dans cet exemple, il y a une dominante qui parcourt l'ouvrage, le chic des mots vient souvent se briser sur le choc des réalités.

Enfin, dernière photo, le cœur de ville, avec la place Jean Jaurès, « lieu de rencontres et d'échanges ». La statue de Jaurès occupe l'essentiel de la double page avec une de ses citations bien connues « le courage: c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». On est socialiste ou on ne l'est pas! Mais ici plutôt que de le dire, autant le faire comprendre. Cette phrase de Jaurès a été prononcée lors d'une distribution des prix à Albi le 31 juillet 1903. Elle est extraite d'une péroraison admirable où il donne aux jeunes dans une magnifique définition du courage, un idéal de vie, d'une éternelle vérité.

⁸ *Elu Maire de Lattes en 1977, s'est retiré en 2001. Conseiller Général de l'Hérault 1985-1998, Conseiller Régional de 1992 à 2004.*

La suite de ce discours mérite aussi d'être reprise car elle peut éclairer la lecture de l'ouvrage « le courage, c'est de rechercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques ». Ah, si la statue pouvait parler aujourd'hui, nous faire des confidences sur ce qu'elle voit et entend à Montpellier !

Les messages

Le titre qui suit s'intitule « les fondations 1977-2005 ». Ainsi donc, pas d'ambiguïtés, tout commence en 1977, et pour bien marquer la rupture, les chapitres ont des dénominations évocatrices : « repenser la ville », « de la croissance », « la ville en projet », « une ville en mutation », « le destin métropolitain ». A défaut de révolution ou de révolte, ça fleure bon la renaissance et, pour que personne ne s'y trompe, le vocabulaire est là, à chaque paragraphe, pour vous maintenir dans les cordes.

Ainsi nous sont délivrés en rafale des mots clés : « Un grand Montpellier est né », « a conforté et affirmé le rôle d'une métropole régionale dynamique riche de modernité », « il s'agit d'une rupture profonde », « inscrit Montpellier dans le monde des records », « vision prospective », « avec des espaces porteurs d'enjeux, d'avenir », « volonté politique forte », « regarder la ville autrement », « affirmation de son urbanité, de sa recomposition sociale, spatiale, de ses ambitions », « répond aux aspirations des citoyens », « une croissance maîtrisée sans gaspillage », « une dynamique d'action et de création », « une pensée en permanence renouvelée », « technopole », « Europole », « Eurocité », « ville du futur, de la science, de l'innovation », « puissance de rayonnement »,

« gestion municipale citoyenne renouvelée », « Montpellier la studieuse », « la surdouée », « championne de l'informatique », « ville de l'intelligence et de l'innovation ».

Autant de messages subliminaux qui jalonnent le récit et qui invitent, à la fin, le lecteur à sauter comme un cabri en criant « Alléluia », « Allah akbar », magnifique, extraordinaire, formidable, grandiose. Tout cela bien sûr, relève probablement d'une grande modestie car les acteurs principaux n'interviennent pas dans la pièce, ce sont les figurants qui tiennent ces propos. Mais s'y ajoute une incroyable part de cynisme.

Ainsi, au détour d'une phrase, on tombe sur ce morceau choisi : « l'information pensée comme outil pédagogique ». Cet ouvrage étant financé par nos impôts, il faut plutôt dire « la propagande pensée comme outil démagogique ».

Des fondations en trompe-l'œil

Abordons les visions prospectives qui ont structuré la pensée du projet.

Les axes du développement sont ainsi présentés : « cinq domaines pensés comme axes du développement futur ont été choisis » :

- La médecine (Euromédecine)
- L'agronomie (Agropolis)
- L'informatique (robotique, intelligence du développement artificielle)
- La communication (Antenna)
- Le tourisme (Héliopolis)

Comme le vocabulaire compte énormément, il est précisé « ces cinq pôles de Montpellier LR Technopole devenue depuis Montpellier Méditerranée Technopole », ça fait plus chic. Sur ce dossier, il faut rendre à Delmas ce qui revient à François Delmas et reconnaître à Frêche ce qui appartient à Georges Frêche.

Sur ces cinq arbres dont on s'emploie à vanter la qualité des fruits, trois furent plantés sous François Delmas, Georges Frêche en a récolté les fruits, tout en s'employant à les faire grandir.

Le pôle « Médecine/Pharmacie »

La Faculté de médecine de Montpellier dont la réputation est mondiale, la faculté de pharmacie de Montpellier, une des plus importantes de France, l'unité de pharmacie industrielle de mise sous forme galénique, l'école de chimie, le bureau de contrôle des médicaments, ont favorisé, dès les années 60, la venue d'activités liées aux médicaments, nous l'avons vu, Sandoz, Chauvin-Blache, Bristol France, Clin-Midy se sont installées bien avant 1977, sur les terrains baptisés Zone de Laboratoires et d'activités diversifiées (ZOLAD).

L'objectif, à l'époque, était déjà de favoriser les indispensables synergies entre Universités, recherches et entreprises.

Donc, l'arbre existait, produisait des fruits bien avant 77, et Sanofi en est un de dimension internationale et de qualité remarquable. Georges Frêche a poursuivi dans cette direction. Il a tenté par une greffe qui malheureusement n'est pas « allée au bout », de diversifier cet axe. Soyons-lui reconnaissant d'avoir tenté.

En 1985, il a lancé « Euromédecine », salon médical de chercheurs, médecins et chirurgiens, fabricants de médicaments et de matériel médical, sans oublier les confrontations entre soignés et soignants. Il s'agissait aussi de mettre en relations la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la médecine au quotidien, l'industrie et l'opinion publique. Cette intention était excellente. Pour des raisons diverses après quelques exercices, elle a dû être interrompue. Tout n'est pas toujours rose.

Le renforcement du pôle Pharmacie/Médecine a été poursuivi après 1977, il est aujourd'hui un des porte-drapeaux de Montpellier.

Le pôle « agronomie »

Nul ne peut contester que cet arbre a été planté durant les années 60-70 avec déjà à l'époque, une concentration d'écoles, d'instituts, de centre de recherche qui, par leurs effets d'entraînements ont, peu à peu, permis d'aboutir à la situation actuelle.

Rappelons pour mémoire :

- L'École Nationale Supérieure Agronomique
- L'École d'Agriculture, l'INRA, le CNRS
- L'Institut des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéen

Et le fait majeur qu'a constitué la décision du GERDAT de s'implanter à Montpellier.

Le pôle a pris, après 1977, une ampleur conséquente ; il est un des plus importants à l'échelon européen. Nul ne peut nier les efforts faits pour aboutir à ce résultat.

Le pôle « informatique »

On peut analyser le pôle, sous ses angles les plus divers, une conclusion et une seule s'impose à tous. C'est l'implan-

tation en 1964-1965, d'IBM qui est le fondement de l'image informatique de Montpellier, avec en plus, l'image d'une ville attractive et séduisante. Après 1977, ce pôle a pris une vigueur nouvelle avec la création de parcs d'entreprises, de Cap Alpha, Cap Gamma, Cap Oméga, des « couveuses », des « pépinières » et des « smart buildings », et la venue d'autres entreprises.

Il faut saluer les efforts faits par Montpellier pour l'implantation de Dell Computer en 1998 et par Lattes pour celle de GEC Alstom en 1992.

Voilà donc pour les trois arbres de la génération Delmas.

Georges Frêche a, pour sa part, planté deux arbres : Antenna et Héliopolis.

Le pôle Antenna

C'est le pôle dit des communications et de l'image. On y retrouve principalement l'IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Communications en Europe) et le Centre International d'image à Grammont ; puisse ce pôle grandir et prospérer.

Le pôle Héliopolis

C'est le pôle du tourisme et des loisirs associés aux affaires. Et là sont cités des équipements publics et des événements et manifestations : le Corum Opéra Palais des Congrès, le centre chorégraphique des Ursulines, le Zénith, la bibliothèque municipale à vocation régionale, la piscine olympique, le complexe d'Odysseum et les festivals de cinéma, de musique, de danse, les salons, les expositions.

Toutes ces réalisations et manifestations, qui relèvent de décisions prises par les municipalités en place depuis 1977, sont évidemment à porter à son crédit et leurs effets bénéfiques ne sont pas contestables.

Il serait injuste cependant de passer sous silence les retombées pour Montpellier de l'aménagement du littoral.

Depuis l'inauguration du port de La Grande-Motte, en 1967, et la réalisation de la voie littorale débouchant à Montpellier, des millions de touristes sont venus découvrir les richesses de notre patrimoine, fortifier les activités commerciales, assister à de nombreuses manifestations et donner vigueur et consistance à ce pôle.

Le cadre de vie

Outre l'aspect développement économique qui s'appuie comme nous venons de le voir sur les cinq arbres, le cadre de vie est présenté comme une composante essentielle. Pour ce faire, les envolées sont belles ; ainsi, « l'axe écologique déploie les articulations qui s'établissent entre le milieu naturel et les espaces bâtis, forge les valeurs de protection, de sauvegarde et de valorisation de l'environnement favorable à un développement durable ». Qui peut dire après cette profession de foi que la municipalité n'a pas toujours eu la fibre écolo ? Trois pistes nous sont indiquées pour illustrer ces propos.

La régulation du cours du Lez

Certes, des travaux ont été effectués en ce sens, mais dans les années 70, pour face aux inondations, deux équipements majeurs avaient été réalisés. La modernisation du pont de Garigliano reliant les Aubes à la Pompignane, et surtout la reconstruction du pont Juvénal qui, en 1976, compte tenu de l'étroitesse de ses arches avait entraîné, dans le secteur Pompignane basse, Richter route de Carnon, des inondations catastrophiques.

Les poumons verts

Le souci de constituer des réserves foncières et des poumons verts ne date pas de la seule vision prospective de 1977 :

Le programme des années 1960-1977 a aussi belle allure avec :

- les 126 ha de parcs, jardins, espaces publics réservés dans le plan masse de la Paillade ;
- les centaines d'hectares réservées en zone tampon inconstructible entre la Paillade et Alco ;
- les 150 ha du parc de Lunaret et du bois de Montmaur ;
- les centaines d'hectares de la zone Est réservés au POS ;
- le parc de 6 ha qui avait été programmé dans la zone d'extension du Polygone a disparu dans le programme d'Antigone ;
- les longues négociations menées pour que Grammont soit un immense poumon vert de l'agglomération.

Tout cela semble ne pas compter et cette période est balayée par une phrase dédaigneuse parlant des « logiques destructrices d'une urbanisation foisonnante et sans contrainte », qui auraient caractérisé les années 60-70.

Il est bon d'avoir des visions prospectives, il serait sain d'avoir aussi des visions rétrospectives.

Un urbanisme maîtrisé

Dernière vision : « une maîtrise raisonnée de l'urbanisme avec au centre l'acte de création urbain, le logement social » ; et là bien sûr, on nous projette sur Antigone, opération sur laquelle nous allons revenir. Maîtrise raisonnée de l'urbanisme ? Oui, c'était bien l'objectif de La Paillade, réponse adaptée à l'explosion démographique et urbaine des années 60, à l'époque où Montpellier comptait un déficit de 10 000 logements et où il fallait stopper la spéculation

foncière. « Logement social? », bien sûr, alors qu'Antigone s'enorgueillit de ses 25 % de logements sociaux, La Paillade a proposé dès le départ 35 % de logements sociaux et les a réalisés. Sur ce dossier, on est loin du « Bon » et du « Mauvais », chacun a apporté sa pierre.

Les Joyaux de la Couronne

Antigone

« Antigone s'impose aujourd'hui comme une référence de l'urbanisme contemporain et a ouvert le développement vers l'Est, vers Port Marianne. Vingt années durant, Antigone a écrit l'histoire de notre ville à travers des réalisations ou des équipements souvent impressionnants » - Georges Frêche

« Antigone est la mise en forme du Montpellier rêvé dont il convenait de tracer le dessin » - Georges Frêche

Une chose est sûre, cette réalisation ne laisse pas indifférent, on aime ou on n'aime pas. Mais le débat doit rester ouvert sur plusieurs plans :

Antigone a-t-elle ouvert le développement vers l'est?

Le parti pris urbanistique relève-t-il d'un choix éclairé?

L'architecture néo-classique de l'ensemble correspond-elle aux racines de Montpellier, au génie qui est en elle?

Ouvrons ces dossiers :

Antigone a-t-elle ouvert le développement vers l'Est?

Ce sujet a déjà été abordé dans la première partie et nous avons vu combien, depuis 1964 avec l'arrivée d'IBM sur le site de la Pompignane, la réalisation de la pénétrante Est, cette direction était fléchée. La véritable trouée vint avec la réalisation du Polygone qui a vu ainsi le cœur de ville franchir la voie ferrée et s'installer sur les terrains militaires.

Plus rien ne pouvait, dès lors, arrêter l'avancée de la ville vers l'Est, d'autant qu'entre le Polygone et le Lez, une zone de 24 ha tendait les bras. Des négociations pour l'acquisition de ces terrains avaient, dès les années 70, été entreprises, et un plan d'aménagement proposé par les architectes Montpelliérains, Philippe Jaulmes et Jean-Claude Deshons. Il prévoyait des logements, des commerces, des bureaux, des équipements scolaires, sociaux, sportifs et culturels, des parkings, Palais des Congrès et surtout, dans sa partie centrale, un parc urbain de 6 ha autour duquel se rattachaient la vie et les activités de ce qui avait pour nom de projet à l'époque « le Polygone II ». Il y avait aussi un projet de l'architecte François Lopez qui prévoyait à peu près les mêmes équipements organisés autour d'une importante coulée verte qui allait du Polygone au Lez.

Pour ceux qui sont friands de recherche et de savoir, il y avait un autre plan prolongeant Polygone II et qui, de l'autre côté du Lez, grâce au franchissement rendu possible par le pont de la pénétrante, définissait dans ses grandes lignes, des opérations d'aménagement de chaque côté de la pénétrante. Ce plan avait également été conçu par l'architecte François Lopez.

Antigone, Odysseum sont bien parties à l'Est, mais loin d'être un acte novateur, révolutionnaire, elles n'ont fait que suivre le cours d'une histoire écrite bien avant leur naissance et, dans ce débat, la direction n'est pas en cause, c'est le style qui pose problème.

Le parti pris urbanistique relève-t-il d'un choix éclairé? Quelle ville au monde a connu la chance d'avoir en plein cœur, des espaces libres de plusieurs hectares pouvant être urbanisés? Pas ou peu certainement, mais au moins une: Montpellier.

En effet, « l'Œuf » qui a toujours été le cœur de Montpellier n'était qu'un point périphérique. La voie ferrée et le foncier appartenant à deux institutions conservatrices en la matière: l'Armée et l'Eglise qui avaient bloqué toute expansion de la ville vers l'Est.

L'opération du Polygone, si décriée à l'époque pour son centre commercial, que certains voulaient voir transformer en centre culturel, apparaît aujourd'hui comme un équipement indispensable pour la vitalité du cœur de ville; si décriée aussi pour ses logements dont la verticalité choquait les « gens raffinés », aujourd'hui certains architectes de talent nous expliquent qu'ils veulent travailler sur la « verticalisation », car il y a, paraît-il dans le vertical des vertus sociales et environnementales. L'opération du Polygone avait entraîné le cœur de ville au-delà de la voie ferrée et s'était étendue sur 16 ha.

Dans son prolongement, des terrains d'une capacité de 24 ha étaient disponibles. Un cadeau royal pour une municipalité qui venait d'être élue et qui, par un de ces coups de malice dont l'histoire a le secret, avait fait campagne sur le thème « Montpellier doit prendre conscience de ses responsabilités régionales en manifestant désormais une attitude de coopération et non de domination tant vis-à-vis de l'ensemble du Languedoc-Roussillon que vis-à-vis des communes environnantes ».

Il est toujours intéressant de relire les textes de campagne électorale. Sur les tribunes cela donnait « il faut arrêter de faire grandir Montpellier, nous devons l'orienter vers les autres communes » avec un savoureux « dans une attitude de coopération et non pas de domination ».

Et le programme reprenait :

« le super-centralisme de Montpellier se retrouve aussi à l'échelle de la ville elle-même avec un centre Ecusson + Polygone congestionné et des quartiers inertes... le centre-ville devra s'appuyer sur des centres relais dans les quartiers ». Donc, le cœur de ville, ça suffit, occupons-nous des quartiers, ce que certains traduisaient par la formule « vive la croissance Zéro » et les petits oiseaux !

Il faut replacer tout cela dans le climat de l'époque. Durant les années 60-70, François Delmas avait lancé des opérations lourdes dans le centre-ville. Rues éventrées pour refaire le réseau d'assainissement qui datait du Moyen Age, travaux du parking de la Préfecture, du Palais de Justice, de la Comédie, de la dalle du Triangle, rocade, secteur sauvegardé, rues piétonnes, l'opération Polygone...

Au début, ces travaux étaient un lieu de convivialité ; on venait l'après-midi voir les engins travailler. A la fin, ces travaux avaient entraîné une « certaine fatigue » dans la population et, bien sûr, les bonnes âmes proposèrent de suite d'arrêter le vacarme de l'expansion, d'arrêter de creuser, de bâtir, de cacher cette horreur du Polygone, de stopper cette hérésie. Oui, mais voilà, l'élection était derrière et 24 ha idéalement placés tendaient les bras.

Que faire donc des 24 ha ? Et là, Bofill arriva.

Réponse : une belle opération d'urbanisme, et, pour faire passer ce qui allait à l'encontre des promesses électorales, mettre du social et en parler beaucoup, en déclinant sur le thème : c'est pas pour les bourgeois, c'est pour le peuple. Souvenez-vous du slogan « changer la ville, changer la vie », on l'avait dit, on le faisait, pas comme on l'avait promis, mais de façon grand siècle, et Antigone vint.

Il y a dans le projet, une volonté manifeste de voir Antigone tourner le dos au Polygone. Son nom d'abord Antigone, son côté fermé, défensif, bégueule amène à s'interroger. Antigone, bien sûr, c'est beau comme l'Antique, la Grèce, la culture, mais c'est surtout une façon de dire « Je ne suis en rien la sœur du Polygone », j'allais écrire de Polynice. Mais revenons sur le plan de l'urbanisme. Cette opération n'est-elle pas simplement une opération de quartier réalisée sur des terrains de centre-ville ?

N'y avait-il pas là une autre option à prendre, une option qui aurait consisté à élargir le centre-ville, plutôt que de vouloir, comme Antigone le souhaitait, être le nouveau cœur à la place du cœur ancien ?

L'option Jaulmes et Deshons avec un parc urbain de 6 ha qui devait prolonger l'axe Peyrou, Esplanade, en attendant le parc de Grammont, avait adopté le parti pris de l'élargissement du cœur ancien. L'option François Lopez partageait le même état d'esprit.

Oui, mais disent les bons esprits, le Polygone présentait un mur aveugle du côté Lez et le prolongement était difficile. Cet argument n'est pas recevable, car en 1977, le centre commercial ne bénéficiait pas d'un 3e niveau. Son agrandissement aurait pu se concevoir en laissant, dans le cadre d'un réaménagement et d'une surélévation, la possibilité de réaliser des cheminements piétonniers, des escaliers et escalators à la dimension du projet. Le débat reste ouvert.

Autre sujet passionnant, l'architecture Bofill.

On aime ou on n'aime pas, mais il n'est pas interdit d'argumenter.

Certains nous présenterons avec des trémolos dans la voix, les immeubles à colonnes, les moulures, d'autres vantaient les fenêtres à pilastres, les frontons et les corniches saillantes en surplomb.

D'autres, et j'en fais partie, n'arrivent pas à se faire à ce décor solennel, à cet ensemble néo-classique qui marque une étonnante volonté de puissance.

D'autres enfin éprouvent devant cette œuvre, un rejet et partagent l'avis de Monique Jouanen, présenté dans un article du Midi Libre du 22 octobre 1983 : « Du classique version Châtelet : vous mettez dans une machine à laver, avec beaucoup de détergent, une bonne dose de Versailles, vous ajoutez un bout de la colonnade de Bernin au Vatican, quelques morceaux de la place du Capitole de Michel Ange à Rome, un plan de cathédrale gothique, quelques cuillerées de réalisme socialiste soviétique, un peu de peinture rosée pour faire Méditerranéen, vous agitez bien en parlant de concertation, et il en sort... Antigone ». Pan !

Lors de la présentation du projet, Georges Frèche avait claironné :

Antigone sera « monumentale », « verte », « socialiste », « Méditerranéenne ».

Monumentale : Ca saute aux yeux, mais est-ce une qualité dans une œuvre pareille, le même côté monumental apparaît lorsqu'on se retrouve, non pas à Rome ou à Athènes, mais à Bucarest devant les travaux effectués par Ceausescu pour démontrer sa puissance et sa gloire ;

Verte : Peut-être, notre côté daltonien nous empêche-t-il de percevoir cet aspect d'Antigone ? Mais en dehors des cyprès qui bordent une partie de l'allée centrale et des pelouses de la place de l'Europe, cette option n'apparaît pas clairement.

Socialiste : Pourquoi ? En raison des 25 % de HLM ? Mais quel qualificatif alors accorder à la Paillade avec ses 35 % ? Ou peut-être dans la sémantique pour son habillage politique, afin de justifier sa réalisation. Ainsi lorsqu'il est écrit « Antigone instrumentalise le désir d'un urbanisme original face aux normes de l'ordre établi », ça veut dire : Et viva la révolution ! Et vlan pour les bourgeois du cœur de ville.

Méditerranéenne : Là, ça laisse rêveur. Certainement du type Avant Jésus-Christ, et pourquoi ne pas avoir mis une pyramide au milieu ?

Mais si c'est vraiment du Méditerranéen que nous sommes incapables d'apprécier, comment se fait-il que l'on retrouve le même style dans les œuvres de Bofill, à Paris, place de Catalogne dans le 14^e arrondissement, dans la région parisienne, à Marne la Vallée, à Saint-Quentin-en-Yvelines ? Peut-être avait-il prévu le réchauffement climatique, et, comme l'annoncent certains spécialistes, la remontée du climat Méditerranéen jusque dans le nord de la France.

Ainsi, les œuvres de Bofill se retrouveront peut-être, avant la fin de ce siècle, au bord des calanques de Marne la Vallée et des plages de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce qui pose problème, ce n'est pas le style de Bofill, car à petite dose, comme la place de Catalogne à Paris, on peut accepter, mais à grande échelle ça peut indisposer, et d'ailleurs, pourquoi Bofill a-t-il transgressé ses propres normes lors de la réalisation de la piscine olympique d'Antigone, complexe de verre et d'acier ? Et pourquoi Chemetov est-il lui aussi sorti des rangs lors de la réalisation de la bibliothèque ?

Ville en mutation

« Bis repetita placent » disait Horace. Les choses répétées plaisent, et dans ce chapitre qui fait la transition entre la ville en projet et le destin métropolitain, sont présentées comme un défilé de mode, les dernières merveilles, Grand cœur, Odysseum, Port Marianne, le tramway.

Mais tout au long de ces présentations, des thèmes qui doivent bien s'ancrer dans l'esprit du lecteur, reviennent comme une antienne. Les uns continuent à noircir les ténèbres, les autres à parer des plus beaux atours, l'époque récente où la lumière est revenue.

Ainsi, avant 1977, on note « une extension du tissu urbain par juxtaposition et indifférence, les équipements faisaient défaut. Grands ensembles, barres et tours, programmes résidentiels avaient poussé au gré de la demande et de la disponibilité de terrains à bâtir, sans grand souci de cohérence ». Circulez, il n'y a rien à voir !

Tandis que, depuis 1977, « se dessine une politique municipale portant intérêt à l'exercice d'une citoyenneté, au plus près de la vie sociale avec un méticuleux programme de recomposition sociale et spatiale des quartiers, avec une offre de services, d'équipements sportifs et culturels, de commerces de proximité, d'espaces de convivialité, d'espaces publics, de parcs et de jardins, et bien sûr, avec un souci majeur, la mixité sociale, les programmes neufs sont innovants, de configurations variées, de haute qualité de confort et environnementale ».

Que ceux qui n'applaudissent pas, lèvent la main !

Et le défilé commence :

Grand cœur

L'objectif de la « mission Grand cœur » est d'élargir et de rendre plus attractif, plus agréable à vivre, le centre de l'agglomération.

Il est présenté comme allant de Figuerolles au Lez, de Boutonnet aux Beaux-arts, des Arceaux à Antigone, des Aubes à St Denis-Gambetta. Autrement, et pour faire plus court, on le trouve partout où il y a des parcmètres. C'est un cœur qui ponctionne bien !

Bravo pour les opérations de restauration du cadre bâti, de l'assouplissement des règles d'urbanisme, de maintien de l'harmonie générale du secteur sauvegardé. Bravo pour les Ursulines, le Musée Fabre...

Mais les accents toniques mis sur la priorité accordée au stationnement des résidents, à la circulation et au stationnement des automobiles, alors que le manque de parkings se fait douloureusement sentir, relève du roman. Puis le petit jeu du sucré-salé reprend. « La Comédie s'ouvre à l'Est selon un double cheminement par les jardins verdoyants, de l'Esplanade et du Champ de Mars on atteint le point terminal du Corum dressé à la verticale au-dessus de la porte du faubourg de Nîmes ». C'est beau, c'est frais, c'est le côté très bon élève, mais, pour clore cette opération Grand cœur, comme dans les cours de récréation, arrive un grand coup de pompe sur le tibia du voisin, comme ça, pour se faire plaisir.

« Par la dalle piétonne du Triangle, transition faussement commerciale, on accède au Polygone, centre commercial dit « régional » des années 70, construit en cul-de-sac qui

clôt un temps la ville, avant de jouer le rôle d'un sas vers Antigone ».

Ce chef-d'œuvre appelle les commentaires suivants :

1. Pourquoi dénigrer le Polygone en l'affublant d'un « dit régional » ? N'a-t-il pas une clientèle qui dépasse le cadre de l'agglomération et du département ? N'a-t-il pas, face aux agressions commerciales périphériques, constitué un élément d'accroche et de renforcement pour le centre-ville ?

2. Pourquoi dénigrer la dalle du Triangle ? Est-ce simplement parce qu'elle ne porte pas la signature d'un architecte de réputation mondiale et parce qu'une partie du Triangle est l'œuvre d'une équipe Montpelliéraine ? Une des raisons de l'aspect commercial du Triangle vient des réactions enregistrées après la réalisation du centre commercial du Polygone.

Que disaient certains notables ? « Il faut détruire cette horreur ! Il est fermé, c'est une hérésie ».

« Nous sommes Méditerranéens, nous voulons sur le Triangle, le plein air et une forme de rue ». Cela a été entendu, le problème c'est que lorsqu'il y a du vent, les gens préfèrent accélérer le pas pour aller de la Comédie au Triangle ; quand il pleut, quand il fait froid, ils y vont encore plus vite, et quand il fait chaud, ils avancent en pensant à la climatisation qui les attend à l'intérieur du Polygone.

Certains le savent bien. Tout autour de la Méditerranée, les souks se protègent du soleil, du vent et de la pluie. Il y avait d'autres projets d'aménagement du Triangle, celui-ci avait retenu l'attention en tenant compte de « l'écoute citoyenne », comme il est bon de dire aujourd'hui.

3. Parlons des jardins verdoyants de l'Esplanade. Ils ont failli d'abord complètement disparaître, puis être amputés

d'une section allant du Musée Fabre au faubourg de Nîmes, l'Esplanade devant recevoir le futur Opéra - Palais des Congrès. On avait même expliqué que, mettre cet ensemble sur l'Esplanade, ferait certes disparaître un espace vert, mais que ce bâtiment terminerait la place de la Comédie et lui donnerait ainsi, ô merveille, l'aspect d'une place à l'Italienne.

Heureusement, sous la pression de quelques associations, le bon sens finit par l'emporter et le Corum fut repoussé au fond de l'Esplanade.

Cela pourrait ouvrir un autre débat sur l'architecture du Corum. Là aussi, on aime ou on n'aime pas. Mais, puisque à chaque page, on essaie de nous faire ingurgiter le côté Méditerranéen de Montpellier, posons simplement une interrogation : le Corum a-t-il un aspect Méditerranéen ?

La litanie des merveilles se poursuit et finalement tout s'interpénètre, les réalisations : le Corum, la médiathèque Emile Zola, la piscine olympique, la Faculté de Richter et sa bibliothèque, et les projets : la nouvelle Mairie, le futur centre d'Art Contemporain, le lycée de Port Marianne, on passe ainsi insensiblement, de la réalité au rêve qui nous transporte « jusqu'aux portes de la Méditerranée ».

Dans cette énumération, il y a même un fantôme, c'est le port de 400 anneaux. Pour le moment cela ressemble à un plan d'eau où les enfants peuvent jouer avec des petits bateaux télécommandés. Et pourtant souvenez-vous, on nous avait parlé du Port de Montpellier. Certains médias nous avaient présenté des images où l'on voyait des trois mâts remonter le Lez et venir accoster à quelques encablures de la Comédie. Que sont devenus ces metteurs en scène à l'imagination débordante ?

Et voilà Odysseum !

Les premiers mots sont pour nous expliquer que c'est un emplacement pour un centre commercial qui permettra de renouer avec le sens de la foire d'antan, que le projet intègre aussi le besoin de la fête, et puis que c'est une chance pour l'emploi des jeunes. Comment oser critiquer ce projet si c'est pour l'emploi des jeunes!!!

Mais après le côté « par ici la monnaie », et « les jeunes avant tout », arrivent les flonflons. Il paraît qu'à partir du nom, quatre évocations se complètent : « la mythologie méditerranéenne, l'aventure, l'espace et le futur, Ulysse et la guerre de Troie, ses aventures chantées par Homère pour un premier plan, Kubrick et l'Odysée de l'espace, les technologies, la conquête de l'espace et les modes de vie future pour un second cheminement ».

Du grand art, plus la peine de faire, il suffit avec un mot d'engendrer mille rêves et c'est gagné, effectivement, comme dans les foires. Enfin, une vérité est assenée en bout d'article : « ludique et commercial », le projet d'Odysseum est conçu sur le principe de la « consommation - plaisir ». Et tout ce bla-bla, bien sûr, compatible avec une idéologie de gauche, mâtinée écolo.

Mais la correction est vite opérée. « ludique et commercial » cèdent rapidement la place à une « vocation économique et culturelle exceptionnelle », cela fait tout de suite plus sérieux.

Quand on analyse les différents équipements ludiques, compris dans cette fusée Odysseum qui doit nous entraîner vers un destin métropolitain, et nous placer sur l'orbite des Eurocités, on s'interroge sur la nature, sur la dimension de ces équipements.

Pour la partie ludique et culturelle nous avons :

- le multiplexe
- la patinoire Végapolis
- le planétarium Galilée
- et en cours, l'aquarium

Arrêtons-nous sur le planétarium et l'aquarium. Le choix de ces équipements n'est pas discutable, ce qui l'est, c'est leur dimension. Elle ne leur permet pas de jouer dans la cour des grands à l'échelon européen. Le planétarium et l'aquarium, dans leur profil actuel correspondent à des équipements de type capitale régionale. Ainsi, l'aquarium de Montpellier n'atteindra pas la dimension de celui de Barcelone et de Gênes et souffrira de ces comparaisons.

Par ailleurs, dans ce secteur, le côté ludique doit se doubler d'un important côté pédagogique. Quand on veut aller dans la cour des grands, il faut voir grand et jouer gros. Mais souvent, la soif du quantitatif s'éteint au détriment du qualitatif, et l'on apparaît dans la cour des grands que le temps d'un discours.

Enfin, Odysseum pose un problème majeur qui mérite beaucoup d'attention : c'est sa dimension commerciale.

Avec un hypermarché géant (12000 m² de surface de vente), 12 moyennes surfaces spécialisées parmi lesquelles se trouvent des marques de réputation nationale et internationale, une galerie de 117 boutiques, avec Ikea et Decathlon, comme compagnons, le tramway qui alimentera le Centre, les places de stationnement et les parkings prévus, il y a là un pôle hyper puissant que devront affronter les trois autres pôles en place - celui de la route de Carnon, celui du Polygone et celui du cœur de ville.

Pourront-ils tous résister ? Dans ce dispositif le Polygone apparaît comme le maillon le plus fragile avec un effet transmission. Si le Polygone s'affaiblit, c'est le cœur de ville qui s'éteindra le premier.

Pour permettre à ce co-ensemble Polygone-Cœur de ville de résister au choc, il faudrait redonner des armes au Centre-ville :

- le Polygone a-t-il les possibilités, les capacités d'augmenter ses surfaces et son offre commerciale ?
- les parkings vont jouer un rôle essentiel. Le Peyrou ? il semble que ce dossier ait d'énormes difficultés à franchir les barrières de l'Administration et de l'Etat. Ne peut-on pas alors se replier avec un projet de 3 000 places sous l'Esplanade ? Et ne faut-il pas moduler les tarifs, dans tous les parkings du Centre-ville, pour accorder des plages gratuites ou à tarif réduit ?
- les anciens quartiers, type Gambetta-Clémenceau-Renouvier ou Juvénal-Méditerranée, viendront-ils, par une politique de logements adaptée, conforter le Centre-ville ; et surtout l'opération Saint-Roch entrera-t-elle en concurrence avec le Centre, ou en sera-t-elle le prolongement ?

Dans cette affaire, tout est dans la mesure, un poids inégalement réparti peut entraîner un déséquilibre aux conséquences multiples et douloureuses.

On annonce aussi un véritable parc urbain ; comment ne pas repenser aux fausses promesses d'Antigone.

Souvenez-vous dans le projet Polygone II, il était prévu sur l'emplacement d'Antigone un parc urbain de 6 ha. Dans un premier temps Georges Frêche, voulant démontrer sa

fibre écolo avait annoncé, ce ne sera pas 6 ha mais 9 ha, et puis la première partie d'Antigone ne comportant pas de parc, il avait assuré, oui, mais ça se fera au bord du Lez. Cherchez-le.

Enfin, ce voyage au pays des merveilles se termine par une envolée: « La ville nouvelle qui se veut méditerranéenne, qui associe dans un même mouvement l'esprit de conquête, l'idée de mobilité, l'imaginaire des loisirs, de la culture et de la qualité de vie ».

Dans cette phrase, un mot frappe et choque, le mot « veut ». Pourquoi se veut méditerranéenne? Cela signifie-t-il qu'elle n'est pas, que cela ne se voit pas. Aurait-on l'idée de dire de Gênes, de Barcelone ou d'Alexandrie que ces villes se veulent méditerranéennes. On n'est pas méditerranéen par répétition du mot, parce qu'on est au bord de cette mer, parce qu'on ajoute ici et là des colonnes ou des couleurs, parce que l'on a dans son programme de manifestations un « festival du film Méditerranéen » très apprécié. On l'est de par sa construction intellectuelle qui implique un rapport à l'autre, un rapport au temps, un rapport à la lumière et à l'espace bien particulier et qui ne s'acquiert pas d'un claquement de doigts. C'est le produit de ses racines et d'une longue maturation de ses fibres et de sa culture.

Et cet acte II va s'achever sur le grand air de la Force du Destin.

Destin métropolitain

Désormais, la ville est organisée, ordonnée, équilibrée. Les hommes au pouvoir ont travaillé avec constance et détermination, ont fait la part belle au social etc. Bien sûr, il faut continuer pour toucher un nouvel horizon avec la même enseigne fondée sur le développement durable, une gestion économe de l'espace, des équipements et avec un rouage indispensable : la communauté urbaine, autrement dit pour que tout change, il faut continuer avec la même équipe.

Essayons de tirer quelques conclusions de cette partie :

- Incontestablement, Montpellier a évolué. Elle a maintenant un tramway, des équipements culturels, réalisé des ensembles, Antigone, Odysseum, Malbosc, Richter, Consuls de Mer, Blaise Pascal, Port Marianne, et sont en cours de réalisation ou en projet, St Roch, les Grisettes, Ovalie, Parc Marianne, les Jardins de la Lironde...

- Quelle relation y a-t-il entre ces morceaux de ville ? Y a-t-il un esprit, une flamme propre à Montpellier qui pourrait donner à penser qu'il s'agit là des membres d'un même corps ou sommes-nous en présence de ce qui ressemble à une famille recomposée, avec beaucoup d'enfants se retrouvant sous le même toit, mais conçus par différents géniteurs.

- Montpellier est-elle une ville ou un ensemble de secteurs agglomérés ? Retrouve-t-on, comme le disait avec beaucoup de justesse Raymond Dugrand dans la légende d'une photo, les racines de Montpellier et le génie qui est en elle dans Antigone ? Odysseum ? Le Corum ?

Lorsqu'on passe en revue la liste des architectes qui sont intervenus sur Montpellier ces derniers temps, on se trouve devant une impressionnante liste de personnalités

aux compétences reconnues et aux qualités affirmées, avec des tempéraments bien différents. Ainsi, ont participé au décor du nouveau Montpellier, Bofill, Vasconi, Chemetov, Huidobro, de Portzamparc, Nouvel, Rob Krier, Fainsilber, Lebunetel, Dubus-Richez, Maier, etc. C'est du haut niveau.

Cela me fait penser, et là je m'adresse à celles et ceux qui s'intéressent au football, au Real Madrid. Formée de stars, cette équipe de « galactiques » est incapable de gagner un trophée. Avec le recul, une conclusion s'est imposée, un ensemble de stars ne fait pas une équipe. N'en serait-il pas de même pour la construction urbaine ?

Les efforts mis au service des réalisations nouvelles et les moyens nécessaires pour tenter d'apporter des réponses aux secteurs les plus en difficulté, font que ce sont les secteurs intermédiaires qui font du surplace et un décalage s'opère entre ces différentes zones qui n'ont plus le sentiment d'appartenance à une même entité.

Enfin, la mise en place de la communauté urbaine est en arrêt. Après le carton rouge qui a suivi les fiançailles avec Sète, tout est à recommencer. C'était déjà un souhait de François Delmas des années 70, passer du District à la communauté urbaine, souhait qui n'avait pu se formaliser en raison de l'interrogation inquiète de certaines communes sur les avantages financiers avancés par l'Etat, et sur sa capacité à les tenir.

Georges Frêche est revenu sur ce terrain dans un contexte national plus favorable, mais maintenant nous le savons, c'est parce qu'il a essayé de passer en force, là où il aurait fallu plus de doigté que le projet a échoué. Tout est à recommencer.

A ce jeu, mieux vaut jouer le partenaire loyal, dévoué, que le parrain avec un cigare aux lèvres, le colt à la ceinture, et le portefeuille à la main.

L'Odyssée vers les étoiles

Après la présentation, ô combien titanesque, du corso fleuri où nous furent présentés tous les chars de l'épopée frêchienne qui nous conduisit vers l'expansion, la modernisation, la novation, la création, l'admiration, etc., nous voici invités à lever les yeux vers le ciel, car maintenant nous est proposé en avant première, le film du voyage intersidéral, prévu pour durer quinze ans, qui doit nous conduire vers les étoiles où nous découvrirons la cité radieuse.

Avant le décollage

Présentation du poste de pilotage

Dès les premiers pas dans le vaisseau spatial, nous sommes accueillis par le commandant de bord, qui nous fait l'honneur d'une visite commentée du poste de pilotage, avec force détails sur les instruments et les pièces maîtresses.

Avec son langage savant, il égraine des borborygmes qui inquiètent et rassurent en même temps, ainsi les plus attentifs peuvent capter des sons qui ressemblent à SCOT, PDU, PLH, PLU, PADD, SDA. Heureusement des décodeurs sont à disposition, traduit en « terrien » cela signifie « nous avons élaboré un instrument qui permet de tout contrôler, de tout harmoniser : l'habitat, les déplacements, le foncier, l'assainissement, l'environnement. Son nom de baptême est SCOT⁹ ». Retenez-le bien, car vous en entendrez parler tout au long du trajet.

Puis il nous présente son objectif : « l'avenir en partage », avec cette formule « cela veut dire relancer la construction de

⁹ SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 a créé les Schémas de Cohérence Territoriale en remplacement des anciens schémas directeurs d'urbanisme (SDAU).

logements pour tous, développer l'emploi et les services publics au plus près de chacun, améliorer nos déplacements par la réalisation de rocade et l'extension du réseau de tramway, mais aussi respecter notre patrimoine naturel et agricole, valoriser nos garrigues, nos rivières, nos vignes, nos étangs, notre littoral ; notre raison d'être : mettre en commun nos territoires et nos énergies au service d'un développement solidaire et cohérent ». Beau programme, il faudrait avoir un mauvais esprit pour y déceler un soupçon d'électoralisme.

Il ne manque rien : il a peut-être oublié le ciel bleu et les oiseaux. Craint-il, comme Mao que les oiseaux ne viennent piquer les semis ? Mais dans l'ensemble, c'est très bucolique, avec les rivières, les vignes, les étangs, nous entrons probablement dans la période romantique de l'ère frêchienne.

De la musique avant toute chose

Pendant l'installation, les consignes, les messages, sont diffusés sous forme musicale et, bien sûr, tous les « tubes » à la mode sont là, pour créer un climat doucereux, euphorisant. Ça commence par « le Sud », ça fait chaud à l'oreille et au cœur. On vous susurre que « Montpellier a pris rang parmi les métropoles de l'Europe Méditerranéenne ». Là, vous vous dites : tiens, j'ai du manquer un épisode. Je ne pensais pas que nous étions déjà au niveau de Barcelone.

Arrive ensuite une demi-confirmation. « Sa place paraît maintenant assurée dans le concert des métropoles de l'Arc latin, plus petite que beaucoup de ses voisines, certes, mais offrant une qualité de vie et des dispositifs d'accueil qui lui permettent de lutter et de s'affirmer ». Il y a quand même un doute : ce « paraît », ce « plus petit » laissent entendre que pour paraître à la hauteur, il faut se hisser sur un tabouret et

se mettre sur la pointe des pieds. Si cela doit flatter notre orgueil, et servir la réputation de Montpellier, on peut fermer les yeux cinq minutes, mais mieux vaut être conscient de nos forces et de nos limites. Et puis, nous sommes un Sud très particulier car, nous dit-on, « il a fallu de l'audace et de la persévérance aux acteurs politiques et économiques de la ville pour imposer peu à peu l'image d'une métropole attractive et innovante, riche de ses hommes, de ses manifestations culturelles, de ses équipements urbains ».

Ainsi nous sommes intelligents, c'est notre image de marque pour attirer les talents et les activités de pointe; nous ne sommes pas snobs comme la Côte d'Azur, car nous avons un tourisme « pour le plus grand nombre », c'est plus valorisant que de dire populaire.

Dans la communication de la ville, il est précisé que notre objectif a été de faire évoluer l'image de Montpellier « pastis - boules - retraités » pour en faire cette ville jeune en pleine expansion économique et démographique, prête à prendre à bras-le-corps son avenir. Et, pour qui n'aurait pas compris, c'est même rabâché. « Le climat, la proximité de la mer, le soleil étaient en 1983; les trois premières raisons d'aimer Montpellier, aujourd'hui, ce sont le dynamisme, l'ouverture vers l'avenir, la vocation scientifique qui sont cités aux trois premières places par les Montpelliérains ».

Quel chemin parcouru! Ainsi ont été renversées les valeurs premières au profit de « concepts volontaristes qui nous paraissent plus porteurs d'avenir pour la ville et pour la région ».

Voilà, c'est dit et redit. Nous étions un Sud bas de gamme, type pastis, boules, retraités, ciel bleu, mer et soleil; nous nous sommes débarrassés de ces oripeaux, et mainte-

nant nous sommes habillés par les grands faiseurs et nous voilà catalogués « haute couture, style anglais ». Barcelone, Aix-Marseille, Sophia Antipolis, Gênes doivent trembler; nous, nous sommes plus sud que le sud, nous sommes un sud au tempérament nordiste; c'est une espèce très particulière. Cela pourrait donner comme slogan: « A Montpellier, c'est fou ou c'est flou »! A votre convenance.

Après les violons, un peu de timbales avec l'emploi. Rassurez-vous, il y aura des emplois répartis de manière équilibrée sur tout le territoire de l'agglomération, avec en prime, une énorme surprise « l'agglomération aura besoin d'un vrai quartier d'affaires, placé sur un nœud de communication (rail-route). Un tel équipement hisserait Montpellier dans le club des métropoles européennes pouvant héberger des directions importantes ». Pourquoi pas!

Je vais vous faire une autre confidence, surtout ne la répétez pas. Georges Frêche avait déjà annoncé la construction d'un « World Trade Center », à l'époque à « l'américaine », cela faisait plus sérieux. Il devait être réalisé, à Antigone où il était prévu, comme à New-York, deux tours jumelles près du Lez. Ici, ce sont les illusions qui se sont effondrées.

Après ces accents forts, retour à la musique douce avec le rayonnement de la recherche.

Le Président de la Communauté d'Agglomération a, est-il écrit, lancé le pôle « Holobiosud », ce pôle qui réunit laboratoires, universités, entreprises, centres hospitaliers, collectivités territoriales, identifie trois domaines d'excellence, la neurobiologie, l'infectiologie et la cancérologie. Il met aussi en avant la médecine régénératrice qui consiste à utiliser des cellules souches pour réparer des tissus ou des organes. C'est l'un des axes majeurs de la médecine du futur. Excellente initiative!

Si ce pôle fonctionne, il est regrettable qu'il n'ait pas été reconnu comme pôle de compétitivité de haut niveau. Il serait intéressant de connaître les raisons de ce non choix. Quel a été le maillon faible? L'Etat? Les services de l'Etat? Les élus politiques nationaux? Locaux? Il doit bien y avoir une explication; devant l'importance d'un tel projet, des éclaircissements s'imposent.

En panne d'avenir ?

Les universités, les centres de recherches, les laboratoires, en un mot la matière grise, sont les clés de notre avenir, et les ingrédients majeurs qui peuvent nous permettre d'occuper demain, une place d'acteur sur l'échiquier national et européen. Déterminer nos choix et nos cibles, nous doter des moyens adaptés pour nous faire reconnaître, voilà le véritable défi qu'il nous faut relever.

- Le 2 décembre 2004, le Gouvernement a lancé un appel à projets destiné à identifier les pôles de compétitivité éligibles au dispositif de soutien mis en place.

- les pôles de compétitivité relèvent d'une nouvelle stratégie industrielle. Elle repose sur un partenariat actif entre les industriels, les centres de recherche, les organisations de formation initiale et continue.

- Sur les 105 projets déposés, le CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire devenu le CIACT Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires) a labellisé 67 pôles de compétitivité, et a distingué parmi ceux-ci 6 projets mondiaux, 9 projets à vocation mondiale, et le reste à vocation nationale ou régionale.

- L'analyse des résultats obtenus par les trois grandes régions du sud, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, permet de tirer des enseignements très intéressants :

Régions	Provence-Alpes- Côte d'Azur	Rhône- Alpes	Languedoc- Roussillon
Projet mondial	1	2	0
Projet à vocation mondiale	1	1	0
Projet à vocation nationale et régionale	7	12	6

- 1^{re} constatation : parmi les projets présentés par le Languedoc-Roussillon aucun ne reçoit le label Projet mondial ou Projet à vocation mondiale
- 2^e constatation : il apparaît clairement que le Languedoc-Roussillon ne joue pas dans la même catégorie que les deux autres régions voisines et concurrentes.
- Si l'on procède à l'analyse des projets labellisés, les conclusions sont très inquiétantes :

Pour le Languedoc-Roussillon

6 projets labellisés. Ils concernent : les fruits et légumes, les viandes et les produits carnés, Gestion des risques et vulnérabilité, Energies renouvelables

- Bâtiment, Trimatec : pôle interrégional Marcoule-Tricastin, Q@limes - Agropolis Systèmes agroalimentaires durables et qualité de vie en Méditerranée

Il faut malheureusement constater que « Holobiosud » qui nous est présenté comme le fleuron du pôle Médecine-Pharmacie de Montpellier n'a pas été retenu, et qu'il est ressorti « non labellisé » du CIADT.

Et pourtant, outre sa propre consistance, ce projet se présentait avec un environnement de grande qualité : 2 000 chercheurs dans les Sciences du Vivant, une Faculté de Médecine et de Pharmacie aux réputations bien assises, un important CHU, des capacités informatiques avec IBM et le CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur, anciennement CNUSC), la présence de Sanofi-Aventis, premier centre de recherche au monde.

Certains ont-ils fait de la gonflette sur ce dossier ? A-t-il été mal défendu ?
Y a t il une explication technique ou scientifique ?

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Projet mondial : les solutions communicantes sécurisées, les composants électroniques, les cartes à puces

Projet à vocation mondiale : la mer, Sciences et technologies marines et sous marines

Dans les projets à vocation nationale ou régionale, on peut retenir : la photonique, systèmes complexes d'optiques et d'imagerie dédiés au milieu hostile, les biothérapies, arsenal cellulaire, tissulaire et moléculaire permettant d'établir de nouvelles stratégies de diagnostic et de thérapie ainsi que les outils et procédés associés ; les parfums, senteurs, arômes, industrie aromatique, parfumerie, cosmétique, produits agro-alimentaires ; Energies non génératrices de gaz à effet de serre

Pour Rhône-Alpes

Projet mondial : LYONBIOPOLE, secteurs du vaccin et de l'infectiologie, MINALOGIC, centre pour les puces miniaturisées

Projet à vocation nationale : Chimie - Environnement

Les pôles à vocation nationale ou régionale concernent : les transports dans les grandes métropoles, le secteur du décolletage et des industries connexes, la filière économique des nouvelles technologies de l'énergie, un pôle Plasturgie, les textiles techniques, les loisirs numériques etc.

- Si l'on ajoute à ces impressionnants tableaux, pour la région Midi-Pyrénées le pôle Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués, le pôle Cancer Bio-Santé, une question s'impose ici aussi : quels créneaux d'avenir restent-ils pour le Languedoc-Roussillon et pour Montpellier ? L'informatique, la Santé, la Mer, l'Environnement semblent nous avoir échappé, et faire partie de la carte de visite de nos envahissants voisins.

Le moment n'est-il pas venu de redéployer nos moyens pour redonner vitalité et force à certains secteurs ? Il y a un immense défi à relever, et ce n'est pas avec des discours et des fausses ambitions qu'il pourra être gagné.

Déboule ensuite de la musique classique, avec les trompettes d'Aïda et d'autres grands airs bien connus.

L'offre culturelle, nous répète-t-on pour les cas où nous aurions eu des absences dans la première partie, est imposante: 14 musées, 12 théâtres, 12 galeries d'art, le rayonnement du festival Montpellier-Danse, de l'Opéra National, de l'Orchestre Philharmonique, du Centre chorégraphique, du Centre d'Art Dramatique... les festivals, le Zénith, le Corum, etc. Rien à dire, c'est un bel ensemble, apprécié par beaucoup de montpelliérains; mais certains s'interrogent. Le développement futur de ces activités ne va-t-il pas se faire au détriment des autres villes de la région?

Avant 1977, répète la légende, la culture et le sport n'intéressaient pas l'équipe municipale en place. Objection et précision. Dans les années 60-70, il y avait plusieurs autres priorités et elles réclamaient une mobilisation générale des moyens:

1. Donner un toit à des dizaines de milliers de personnes qui attendaient dans des logements surpeuplés ou insalubres, parfois dans des baraquements ou des préfabriqués;

2. Donner de l'eau, car l'eau était une denrée rare, les coupures fréquentes; en été, il fallait remplir des récipients pour qui voulait se laver ou cuisiner;

3. Répondre aux problèmes posés par la diffusion de la voiture, par la réalisation de rocades, de parkings;

4. Créer des emplois dans les secteurs les plus dynamiques;

5. Jouer avec les maigres moyens financiers que l'Etat accordait, notamment les subventions, qui seules, permettaient l'accès aux emprunts comme nous l'avons vu au pré-

cédemment ¹⁰. Ces défis furent relevés et gagnés et les années 80 auraient probablement apporté d'autres réponses à d'autres secteurs qui seraient apparus ou devenus prioritaires.

En 1977, quand Georges Frèche est arrivé, il n'a pas remercié pour le travail et les efforts accomplis, il s'est contenté de dire « quel scandale dans cette maison, il n'y a ni musique, ni fleurs ». Exact, mais le toit était mis, les sanitaires en place, la voiture dans le garage, et chacun revenait heureux du travail. La culture et le sport pouvaient alors occuper une place de choix, d'autant que, comme nous l'avons vu, les mesures libérales facilitant le financement des collectivités locales, leur donnaient enfin des moyens considérables en les faisant sortir du carcan de la programmation.

Dernière précision. A un moment où Montpellier « était endormie dans ses vignes » comme ils disent dans le postulat, à cette époque dans les années 60-70, étaient construits 3 000 logements par an, étaient créés 3 000 emplois par an. Ce n'était pas si mal. Le Président de la République, le Général de Gaulle, en visite à Montpellier en février 1960, saluait cette « ville de l'intelligence, cette ville pilote ». Et Montpellier obtenait le ruban bleu de l'expansion en 1968, le prix de la qualité de la vie en 1974, un prix de la Vie française.

Messages

Après ce passage musical, un message du commandant de bord résume l'état d'esprit qu'il a communiqué à l'équipage: « goût de la réussite et ferveur du dynamisme » et, comme il est insatiable, il poursuit « harmonie », « confiance », « imagination », « équilibre » et « partage », tels sont les mots clés de notre fonctionnement, précise-t-il.

¹⁰ Cf. *supra* p. 64.

Des esprits mal intentionnés pourraient penser qu'il s'agit là d'un catalogue de bonnes intentions, de mots consensuels déterminés par un institut de sondage. Voyons de plus près.

L'harmonie

Le Larousse nous précise: « Ensemble ou suite de sons agréables à l'oreille ». Effectivement, dans ce petit livre orange, depuis le début, tout n'est qu'harmonie. Et puis, autre précision « orchestre composé uniquement d'instruments à vent et de percussions ». C'est bien la tonalité de l'œuvre. La lecture du paragraphe est un peu déroutante, car il est dit: « lutter contre la flambée des prix de l'immobilier, offrir des logements aux ménages les plus démunis et en difficulté, c'est aussi penser un modèle harmonieux de distribution des logements selon la règle de la mixité sociale et équilibrer la répartition des zones en projet entre les communes associées, afin de tendre vers plus de cohésion sociale ».

L'harmonie, c'est donc surtout l'immobilier. A Pékin, on trouve la porte de l'Harmonie suprême, le palais de l'Harmonie suprême, le palais de l'Harmonie préservée. Va pour l'Harmonie puisque la Chine nous tend les bras.

La confiance

Il s'agit de confiance dans l'avenir, thème qui concerne en priorité l'emploi des jeunes.

Avant de passer aux solutions concrètes, il nous est proposé de faire un petit galop sur le terrain de la politique politicienne et de couper un peu de bois. D'abord, sont désignés les agneaux qui troublent le breuvage.

L'Etat d'abord. « Face aux désengagements successifs de l'Etat pour les grands projets, pour la recherche et les emplois aidés » et puis « les nombreuses entreprises qui misent avant tout sur le profit immédiat et n'hésitent pas à délocaliser », voilà pourquoi, dit-on, la situation de l'emploi s'aggrave en France et pourquoi le chômage pèse sur Montpellier.

Cela mérite réflexion. Avec cette conception simpliste, IBM n'aurait jamais dû se délocaliser à Montpellier, et Dell Computer aurait dû rester aux USA ! Le délicat problème des délocalisations nécessite des analyses plus sérieuses et plus sereines.

Donc, passé ce tir de barrage, on nous explique que, face à ces difficultés, Montpellier Agglomération n'entend pas baisser les bras. « Elle relève le défi en actes, elle développe une stratégie qui concerne les créateurs d'entreprises, mais aussi les demandeurs d'emploi, en particulier ceux en insertion » et, in fine de cette tirade, « une politique volontariste, difficile à conduire certes, mais indispensable pour qualifier les grands objectifs d'un futur à construire ». Selon la procédure habituelle, pas besoin de passer au vote, c'est adopté à l'unanimité, tout est politiquement correct, tout n'est que vocabulaire.

L'imagination

« La folle du logis » disait l'autre, non, ici à Montpellier, elle est au pouvoir. Ici, c'est le champ libérateur de quelques ego boursoufflés, les formules fusent, se déploient, c'est un feu d'artifices ;

« Ne fallait-il pas un dosage savant de volonté et d'imagination pour lancer Antigone ? ». « Des messages ouvrant les

chemins d'un imaginaire urbain riche de sens, de rêves et d'aventures! ». « La valeur constructive d'un futur de ville à inventer et à vivre ». « L'imagination accordant une place au rêve dans le long cheminement d'une réalité à construire ». « A Montpellier la réalité dépasse la fiction ». « La ville qui se découvre doit se lire à l'aune de l'imaginaire ». « Les rames de la deuxième ligne, parsemées de fleurs multicolores, nous plongent dans les rêves de paix d'une jeunesse désireuse de transformer le monde ».

Effectivement, cela fait rêver, comment ne pas rester muet sous l'avalanche de tant de propos dithyrambiques ? A vous couper le souffle !

L'équilibre

Voilà un florilège pour tenir « tout terrain » :

« Préserver et valoriser sont les deux mots d'ordre d'une politique volontariste » ;

« La reconnaissance de l'autre, quelles que soient leurs origines, leurs religions et leurs professions » ;

« Les équipements publics ouverts à tous valorisent la rencontre et la reconnaissance des cultures et des valeurs de vie » ;

« La ville traversée de courants migratoires est marquée par son cosmopolitisme » etc.

Cela se termine par une étonnante phrase de Georges Frêche qui est un aveu mal contenu, surtout après la lecture des paragraphes précédents qui ressemblent à des documents de campagne électorale, avec ceci pour les ménages, cela pour les jeunes et le social et l'environnement et l'emploi et le loge-

ment, et un peu pour les tiers mondains et une dose pour les tiers-mondistes, etc.

Voici l'aveu : « Il s'agit de créer ici et avec vous, la grande métropole du sud de demain [...], une métropole capable de prendre à bras le corps les défis de demain, de proposer à tous, de préserver la qualité de vie, de favoriser l'emploi, d'aménager l'espace au service tous », réflexion de Georges Frêche qui est « une invitation à poursuivre ensemble la grande aventure, celle d'un avenir commun ».

Deux commentaires :

- En fait, la grande métropole du sud dont on nous a parlé auparavant n'existe pas puisqu'il faut la créer, « erreur de vocabulaire » ? Moment de lucidité ?

- « Une invitation à poursuivre ensemble ». Là, il n'y a plus de point d'interrogation, c'est clair, cela signifie : « Les municipales c'est parti, je vous demande de voter pour moi », toute autre interprétation ne pourrait relever que de l'imaginaire.

Présentation du plan et des modalités de vol

Puis les choses redeviennent sérieuses. On nous propose un tableau très ordonné, très mathématique, avec 3 échelles de référence, 6 grands enjeux, 6 secteurs, 12 sites, 5 grands chantiers.

Les échelles de référence

C'est l'espace de vol, avec une présentation trigonométrique, on nous explique qu'il y aura :

- une aire métropolitaine entre Hérault et Vidourle, le long de l'axe majeur du Bas-Languedoc, Sète, le Lunellois avec prolongement vers la région Nîmoise.

- Puis en prenant de l'altitude, nous découvrons le Languedoc-Roussillon et « c'est au travers de cette dynamique partenariale que seront mises en réseau les villes languedociennes pour mieux valoriser les effets de la croissance ».

Nous retrouvons là les thèses de Jules Milhau qui datent des années 50 que Georges Frêche s'était appropriées dans son programme de 1977, et qu'il nous propose maintenant pour 2020, après avoir fait, jusqu'ici, le contraire de ce qu'il avait avancé en 1977.

Enfin, en entrant dans la stratosphère, on apercevra Montpellier avec sa dimension européenne et méditerranéenne. Arrivé à ce stade, il faut se laisser bercer.

Six grands enjeux

Tous les messages présentés avant le départ sont répétés, avec quelques petites variantes :

Maîtriser l'urbanisation

Bien sûr, il sera construit beaucoup de logements pour répondre à la demande, mais attention, « pour assurer à tous les citoyens, un cadre de vie de qualité, il convient d'infléchir le mode d'urbanisation, de prévenir la spéculation foncière, de protéger les espaces naturels et agricoles, de faire des centres traditionnels des points d'ancrage de l'urbanisation future ».

Voilà, tout est dit, tout est clair, fini le pavillon avec son petit jardin, la solution est dans le « verticalisation » ! C'est une option, elle ressemble un peu à celle proposée par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme présenté dans les années 70 et qui avait choisi de protéger certaines zones de

l'agglomération de Montpellier. C'était l'époque de « la belle endormie dans ses vignes », comme ils disent.

Mais aujourd'hui, la croissance et le développement peuvent se concevoir autrement, c'est une option avec d'autres échelles, nous en discuterons en abordant le chapitre du projet urbain.

Accorder la priorité à l'emploi

Cette priorité se retrouve dans tous les programmes électoraux, dans tous les discours; chacun sait aujourd'hui que c'est un impératif catégorique et le premier des soucis de tout responsable.

Cependant, ici, ce n'est pas comme ailleurs. Nous, nous avons un chômage dit « de croissance », ça fait plus sain. Il nous est ensuite expliqué que « l'agglomération manque de noyaux industriels durs de l'économie contemporaine, pas d'école d'ingénieurs, pas d'entreprise notoire dans le secteur de l'aéronautique, par exemple ». L'aéronautique! Un beau sujet.

Comment ne pas regretter la tentative évanouie de Georges Frêche de créer un Cosmodrome avec 200 000 emplois? Le projet avait été présenté avec faste et démesure, sans préparation, brutalement. Mais si le Languedoc-Roussillon offre des potentialités sur ce domaine, encore faut-il commencer par planter l'arbre avant de parler des fruits et de cibler le créneau de l'espace, car pour l'aéronautique, il semble que Toulouse soit devenue un centre incontournable. Elle aurait pu se contenter de ce créneau, mais imaginative? Bagarreuse? Bien placée? Toulouse a récupéré le Centre du Cancer qui aurait pu ou dû avoir sa place à Montpellier. Pourquoi? A qui la faute? Cela mériterait une explication. Le Canceropole de Toulouse accueillera, à terme,

sur un vaste campus de 220 hectares, plus de 4 000 emplois dont près de 2 000 chercheurs. Ensuite c'est la grande parade de tous les acteurs traditionnels, économie résidentielle, PME, services, économie de l'innovation, tourisme de masse, urbain, de congrès, vert, les commandes de grands équipements et infrastructures, élargissant des perspectives au niveau international. Enfin, un grand projet, mettre en relation le port de Sète, l'aéroport Montpellier Méditerranée et la future gare des trains grande vitesse de la Mogère. D'accord, mais c'est de la « redite ».

Le droit à la mobilité

La Communauté d'agglomération reconnaît « le droit à la mobilité » nous est-il affirmé. Formidable formule que l'on pourrait mettre sur les panneaux aux entrées de la ville, dans les guides « Montpellier, la ville où vous avez le droit de vous lever et de marcher ».

A part cela, sont prévues voies de contournements, périphériques et rocade, même si cela n'avance pas plus vite en raison, est-il bien précisé, des carences de l'Etat (c'est pas moi, M'sieur... c'est lui). Bien sûr, le tramway est là présent sur ses trois lignes et puis les modes doux (vélo, marche), tout est dans le vocabulaire, ne sont plus oubliés.

Le capital écologique et paysager

Tout a déjà été dit et redit sur ce thème. Mais la cible écologique est importante. Alors on reprend: « les objectifs du projet tiennent à la valorisation du capital environnemental et à la protection des espaces naturels de grande valeur paysagère ou particulièrement fragile », et en fin de paragraphe, « le cycle de l'eau, la lutte contre le risque d'inondation, le réseau vert des cheminements piétonniers et cyclables » viennent s'inscrire dans le tableau avec en prime « promouvoir une agriculture périurbaine de qualité à fortes connotations

paysagères et écologiques ». Il ne manque rien, ça va même faire plaisir à José Bové.

Peut-être, est-ce le moment de remettre, comme on dit, les pendules à l'heure, car s'attribuer des médailles sur ce chapitre, est, quelque peu déplacé. Comment ne pas constater que, depuis 1977, les problèmes d'assainissement et des ordures ménagères sont encore en cours.

Le Thôt serait-il un mirage?

Rayonnement culturel et sportif

Le message est clair, dans le domaine culturel et sportif, il faut déployer des équipements de proximité au niveau des communes de l'agglomération. Tout ne doit pas en effet, être centré sur Montpellier et il est normal et souhaitable que la communauté d'agglomération ait une politique de solidarité entre les communes et entre les citoyens dans le cadre d'un développement cohérent et équitable du territoire. C'est bien vu, mais il ne suffit pas de le dire, il faudra le faire. Quand on constate le comportement de la région sur le dossier culture, on ne peut que s'interroger, douter et craindre. Engagement ou promesse?

Rayonnement université

Qui oserait prétendre le contraire? L'Université de Montpellier représente un ensemble de compétences et de savoirs prestigieux. Il est regrettable, que ces compétences qui bénéficient d'une grande notoriété à l'extérieur soient ici, à Montpellier, maintenues dans un grand anonymat. Généralement, ces femmes, ces hommes courtois, modestes ne s'avancent pas. Pourquoi ne pas les faire rayonner dans le cadre de l'agglomération et de la région? Pourquoi ne pas promouvoir leur notoriété internationale au bénéfice de Montpellier?

Et en prime, dans le cadre de la communauté urbaine avec Sète, en cas de réalisation, il y aurait un cadeau « les recherches sur l'eau et les environnements humides pourraient fédérer une faculté maritime qui trouverait un terrain de choix pour son implantation à Sète ». Une promesse, ça ne fait pas de mal.

Le survol de la cité radieuse

Là, c'est un grand moment. L'attention, l'émotion sont intenses: « le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) constitue l'essence même du projet urbain d'agglomération, en ce sens qu'il énonce les valeurs retenues pour qualifier l'avenir projeté, qu'il en définit les fondements, qu'il énumère les sites stratégiques et les lieux emblématiques de sa mise en œuvre... qualifie les cohérences de la démarche et des réponses proposées, prend la mesure des grands équipements spatiaux face à l'organisation projetée du territoire, définit les grands choix pour un aménagement harmonieux en fonction des capacités fonctionnelles des secteurs géographiques qui structurent le territoire communautaire ». Voilà les paramètres qui nous amèneront à la cité radieuse.

Tout est dit, parfois plusieurs fois, mais c'est sérieux, rien n'est laissé au hasard et ce n'est pas un ordinateur qui est à la base de ce travail. Non, c'est à la volonté d'un homme seul, surdoué que nous le devons.

Notre surdoué se propose de relever un double défi d'ici à 2020, accueillir quelque 100 000 habitants, produire au moins 40 000 nouveaux logements. Tout est prévu, plus la peine de penser, il suffit maintenant d'appliquer les schémas retenus dont les grandes lignes nous sont présentées.

Les secteurs opérationnels et les sites stratégiques

Le cœur d'agglomération

Il y aurait à Montpellier-ville, 700 hectares en potentiels d'urbanisation; 15 000 à 20 000 logements pourraient y être construits d'ici à 2020, soit une augmentation de 40 000 à 50 000 habitants. Deux sites choisis, Millénaire-Sablassou et Méjanelle-Pont Trinquat, vont conforter le pôle Est-Sud Est.

Le premier doit associer résidences et équipements économiques de type technopolitain; le second, autour de la gare de TGV, doit recueillir des activités métropolitaines de niveau supérieur et des fonctions urbaines diversifiées.

Chacun perçoit, bien sûr, facilement la différence entre équipements de type technopolitain, activités métropolitaines (attention, de niveau supérieur, jamais de bas de gamme) et fonctions urbaines bien sûr diversifiées.

L'ensemble des opérations d'Odysseum, la ZAC de Parc Marianne où, d'après la lecture des documents de présentation, les îlots d'habitation semblent denses, vont donc être prolongés par d'autres réalisations qui vont se retrouver dans un secteur où la qualité de vie sera, conformément aux promesses, d'un très haut niveau. Ainsi, se retrouveront-elles entre l'autoroute A9 et son double, la future ligne TGV, et en prime les lignes à haute tension et les nuisances de l'aéroport de Fréjorgues à proximité. Cela va être pire que le Triangle des Bermudes. Même avec la 3e ligne de tramway, comment peut-on envisager la circulation sur cet axe compte tenu du flux touristique mer/Montpellier et le flux des chalands qui se rendent aux hypermarchés?

Cette proposition d'une hyper concentration dans ce secteur paraît irréaliste. Est-ce le côté recettes supplémentaires en matière de prélèvements fiscaux qui en est le fondement, ou est-ce le côté il faut au plus vite faire la jonction rapide avec Lattes et Pérols pour lever les bras et dire « Ca y est, on a touché la mer ! » On peut s'interroger. Probablement la conjonction des deux.

La plaine de l'ouest

Il est prévu, dans ce secteur, 6000 à 7000 logements. Pour le rapprochement logement/travail, tout est expédié en deux temps. Les zones d'activités de la Lauze à St Jean-de-Védas et des Trois-Ponts à Fabrègues seront renforcées. On peut toujours y croire. L'objectif central est, nous dit-on, de mettre en œuvre la ville des proximités, en rapprochant l'habitat et le travail au sein de chaque unité villageoise, plus facile à dire qu'à faire.

Piémonts et garrigues

Cet espace de garrigues basses ou boisées domine la ville à l'Ouest. C'est le secteur Bel-Air, Grabels, Juvignac, Murvielles-Montpellier. Ce secteur pourrait recevoir 2500 logements. La difficulté sera de conjuguer habitat, équipements, activités. C'est un beau secteur. Tout dépendra de la qualité des projets.

Entre Lez et Salaison

4000 à 5000 logements dans ce secteur, ça fait 20000 habitants supplémentaires dans le secteur Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Jacou, le Crès, Castelnau-le-Lez. Le site stratégique retenu, c'est la haute vallée du Lez sous la forme d'un Agriparc. Est-ce une réponse adaptée à l'augmentation d'actifs prévus? Certainement pas.

Quel autre avenir pour ce secteur? Zone d'accueil pour retraités? Pour les actifs? La voiture, le bus + le tramway pour le trajet domicile-travail seront nécessaires pour rejoindre les zones d'activités dans les autres secteurs. Il serait intéressant d'analyser le plan de déplacement dans le secteur.

Entre Cadoule et Bérange

Avec 9 000 à 10 000 logements c'est, après le cœur d'agglomération, le secteur qui sera le plus urbanisé. 10 communes sont concernées: six au Nord du secteur (St Génies-des-Mourgues, Sussargues, Restinclières, Beaulieu, Saint-Drézery et Montaud). Dans ces communes, l'exercice paraît difficile, d'autant que le schéma de cohérence se cache derrière le vocabulaire en invitant à une urbanisation de « soudure et d'affirmation des limites ». (sic)

Une même réflexion s'impose pour le plan de déplacement.

Pour Vendargues, Baillargues, Saint-Brès, Castries, cela paraît plus opérationnel, compte tenu de l'importance et de la convergence des infrastructures et des sites disponibles.

Au Sud, le Lez, les étangs, le littoral

Il est prévu 2 500 logements, 7 000 habitants supplémentaires dans ce secteur. Compte tenu des contraintes hydrauliques, de la protection des zones humides et des écosystèmes lagunaires, de la loi littoral, des coupures vers le Nord, doublement de l'autoroute, TGV, RD 21, sans parler du tampon difficilement franchissable de l'ensemble Parc Marianne, Méjanelle, Pont Trinquat, cet objectif ne paraît pas réaliste et réalisable.

Atterrissage en douceur

Les messages

Voilà le voyage touche à sa fin, sur un fond de musique douce, l'hôtesse nous redonne les consignes répétées déjà plusieurs fois, mais indispensables à une bonne imprégnation de nos cerveaux dont la mémoire doit être considérée comme très volatile.

Alors, n'oubliez pas nos grands chantiers !

Mieux se déplacer : le tramway, les rocade, les réseaux ferrés

Intensifier le développement économique : nos espaces à vocation de plate-forme et Agropolis

Améliorer les qualités environnementales : le problème de l'eau, des inondations. Sur le problème des déchets, l'hôtesse bafouille

Mettre en valeur les qualités du territoire : Bien sûr, le cadre de vie, la modernité, l'harmonie

Et puis, trois exemples dans l'ordre de « l'intentionnalité » (sic). Je comprends mieux la formule de Georges Frêche : « Faire de la politique avec sa tête ».

Il est question d'Agriparc, d'une stratégie de la ville à la mer et de la cité de la musique à Castries. Ouf ! « L'intentionnalité », c'est donc aussi simple.

Tout cela commence à faire un peu propagande ; on finirait par se croire dans un hypermarché où toutes les 3 minu-

tes on vous annonce une promotion sur le même produit, efficace, pas cher, recommandé, unique, exceptionnel, à ne pas laisser échapper.

Ici le commandant

Là, soyons sérieux, le Commandant de bord reprend le micro. J'espère dit-il, que vous êtes satisfaits, que vous avez apprécié mes qualités, pourtant nous avons rencontré des vents contraires.

« Nous sommes soumis au capitalisme mondial » (sic); « l'Etat n'assume plus ses missions », (re sic); « Il y a un dés-engagement et un recul de la solidarité » (re sic); « Montpellier est pénalisée par des choix insidieux des gouvernements successifs appuyés sur la DATAR » (re sic).

Mais voyez-vous, comme je fais de la politique avec ma tête, « j'ai réussi un miracle », et modeste avec ça! Ensuite, j'ai l'impression d'un dérapage. Il nous dit « Bâtir une grande métropole dans le sud, donnera à notre région une véritable capitale »!!!!

Donc, nous ne serions pas encore une grande métropole et pas encore une véritable capitale. J'avais cru comprendre que nous étions déjà tout cela. Enfin comprenez qui pourra!

Et puis, il parle du « miracle Montpelliérain ». Cela c'est probablement quand, par sa seule présence, il nous a fait passer des ténèbres à la lumière, et il ajoute la sauvegarde de nos identités Sétoise, Alésienne, Nîmoise, Montpelliéraine ne s'effectuera qu'au prix de notre basculement vers la modernité. Il termine en parlant cette fois avec son cœur: « Notre Région, à laquelle je souhaite redonner naissance » et cette fois, on peut imaginer que la Septimanie s'appellera « Lazare ».

Quelques conclusions

C'est un livre de bonne foi!!!

On pourrait presque le dire tant la propagande est criante, naïve. Tout est sublimé, magnifié, amplifié. Et d'ailleurs, Georges Frêche a un formidable accent de sincérité lorsqu'il signe cette phrase « c'est une invitation à poursuivre ensemble la grande aventure, celle du partage d'un avenir commun ». C'est une profession de foi.

Qu'on se le dise, lui, l'irremplaçable, l'incomparable, se voit en place à la tête de la région et à celle de l'Agglomération jusqu'en 2020. Il faut qu'il redonne naissance à l'une et fasse basculer l'autre dans la modernité. En dehors de sa modeste personne qui peut être capable de réussir un tel miracle?

De l'actualité à la mythologie

Georges Frêche est persuadé d'avoir entrepris et réalisé des travaux remarquables et d'avoir fait une œuvre exceptionnelle. Bien que ses affidés se prosternent, chaque jour devant lui, en lui répétant qu'il est le plus grand, le doute l'habite. Ce qui le détruit, c'est de penser, de croire, de savoir que « les intelligences nationales » ne partagent pas ce jugement.

Alors il voudrait devancer le temps et faire que l'actualité, telle qu'il la voit ou l'imagine, devienne l'histoire et pour quoi pas mythologie?

Ecrire sa propre histoire, c'est une grande tentation, afin de ne pas être soumis au tamis du temps et de ceux qui nous suivent. Mieux vaut, comme le disait son Président détesté, laisser du temps au temps et l'histoire fera son œuvre. Peut-être vous répondra-t-il: « mais je suis historien »!

le style, c'est...

Le style imprègne profondément l'ouvrage et gomme ou déprécie le fond. Il est, tour à tour, amphigourique, ampoulé, prétentieux, emphatique, obséquieux, suffisant, vaniteux. Il y a des passages délicieux où, sur un substrat technocratique, on rajoute une double couche lyrico-démagogique. Cela donne, parfois, un charabia qui peut toucher quelques âmes sensibles ou laisser bouche bée d'admiration, quelques supporters.

Ainsi :

« Enfin, la ville se doit d'impulser le développement communautaire et d'assurer sa part dans la construction des cohérences de développement économique et spatial. Elle est au cœur d'un territoire en mouvement dont le projet prend le relais du sien, affichant tout au long de sa démarche, la valeur environnementale du capital nature, la richesse de la ville des proximités, le souci d'intensifier le développement économique... » etc. Ou alors : « le projet de ville s'incarne alors dans l'histoire urbaine contemporaine qui se vit et se fait. Il est mouvement, transformation, réalisation, parole identitaire et d'avenir de la ville. Les stratégies politiques qui l'animent configurent l'idée d'un développement durable et d'un urbanisme participatif qui ouvre la voie à un futur possible et souhaitable ».

Et ce grand moment signé dans l'éditorial Frèche-Dugrand à propos d'Antigone :

« Le choix très symbolique d'oser dresser l'Hôtel de Région tout au bout de l'axe central, mais au-delà du fleuve pour que celui-ci, comme l'épée entre deux amants signifie que nécessairement liées, l'une à l'autre, la capitale et la région gardent, chacune, leur destin propre ».

C'est beau comme du Racine, mais un peu dépassé, car aujourd'hui, les deux « amants »¹¹, sont pacés.

les voyages forment...

Montpellier a bougé, grandi, s'est dotée d'équipements importants. Comment peut-on penser que nous avons été les seuls à nous élever et que, pendant le même temps, les autres ronronnaient.

A Toulouse, à Bordeaux, à Nantes, à Strasbourg, à Lille, à Lyon, à Grenoble, on trouve des tramways, des métros, des centres de recherche, des entreprises de pointe, Marseille s'est aussi lancé: le métro, la Criée, le projet Euroméditerranée et Nice avec ses équipements culturels, son tourisme et Sophia Antipolis à sa porte, font aujourd'hui partie du peloton de tête. Ne nous dénigrons pas, mais ne bombons pas trop le torse, la compétition est sauvage et la concurrence sévère.

Il en va de même lorsqu'on tourne autour de la Méditerranée, Barcelone, Valence, Aix Marseille, Gênes, Palerme, Tunis, Tanger, pour ne rester que dans la partie ouest, ont connu des développements remarquables et ont un rayonnement, dans cette partie du monde, que nous n'avons pas. Il n'y a pas eu ici, depuis 1977, de posture, de volonté, d'effets d'entraînement qui auraient pu pousser nos universités, nos centres de recherche, nos hôpitaux, nos PME, à trouver des partenariats, à marquer des territoires et faire apparaître Montpellier comme un des moteurs de cette Méditerranée en marche.

Il ne suffit pas de marteler le mot Méditerranée pour avoir une stratégie.

¹¹ Amants : signifie ici Assemblées.

L'avenir

Revenons aux analyses du SCOT, 40 000 à 50 000 logements à construire, 100 000 à 120 000 habitants supplémentaires pour la seule agglomération de Montpellier. Cela fait quand même un peu beaucoup et cela découle d'une politique plus subie que volontariste.

Ce qui est étonnant c'est, paraît-il, que tous ces travaux aient été acceptés à l'unanimité. Pas la moindre fausse note, les élus ont voté, les populations ont été consultées, tout est fini paraît-il. Cependant, il n'est pas interdit de continuer à poser des questions.

Les problèmes de circulation qui constituent un élément essentiel dans le fonctionnement de ce schéma n'apparaissent pas.

Comment va-t-on se déplacer dans cette nouvelle agglomération? Combien de kilomètres de ligne de tramway supplémentaires faudra-t-il pour soulager une circulation automobile rendue indispensable pour les déplacements domicile-travail? Faudra-t-il des rocade supplémentaires? Sont-elles prévues? Si oui, où? Et à quel coût?

Le SCOT présuppose le problème foncier maîtrisé. Toutes les communes accepteront-elles de se soumettre à cette maîtrise foncière? Auront-elles les capacités financières pour y faire face? Auront-elles la volonté politique de maintenir cette stratégie?

Lors des prochaines élections municipales, le foncier ne risque-t-il pas d'être un enjeu électoral?

Ne risque-t-on pas de voir l'habitat franchir les limites du SCOT pour s'affranchir des règles retenues, tout en ayant la possibilité de bénéficier des équipements de l'agglomération ?

Devant les difficultés foncières et dans un souci d'éviter le gaspillage des terrains, la facilité ne sera-t-elle pas de se lancer dans la « verticalisation » et la « densification » ce qui se traduira par des cadres de vie détériorés, des paysages et des identités villageoises défigurées ?

Il est enfin une autre interrogation majeure : elle porte sur les possibilités et sur les capacités des différentes communes de l'agglomération d'atteindre l'objectif de 20 % de la production de logements consacrés au locatif social imposés par la loi SRU

Le débat sur le SCOT est-il terminé ?

Un premier constat s'impose : la réalisation de ce document a probablement réclamé beaucoup de travail et de compétences, son côté sérieux n'est pas discutable.

Mais comment croire qu'une véritable consultation populaire puisse s'établir sur la base de ces documents. Il faut beaucoup de connaissances, d'imagination et une vue globale pour pouvoir apprécier l'apport de l'ensemble. Certains élus sont habitués à cet exercice à partir de documents parfois assez hermétiques, même avec des schémas en couleurs.

Pour arriver à toucher le plus grand nombre, il faut se tourner vers les techniques modernes. Ainsi, aujourd'hui avec « l'imagerie numérique » dite de synthèse, la représenta-

tion du réel, des projets, des maquettes est sans limite. Elle permet de visualiser tous les aspects d'un projet et d'en mesurer l'impact sur le site d'implantation. Elle sert à communiquer avec les riverains en leur montrant leur quartier après les travaux.

Voilà l'instrument du débat !

Si c'est une politique volontariste, pourquoi avoir choisi 120 000 habitants de plus et pourquoi pas 50 000 habitants ? Y a-t-il eu trois plans de présentés ? Un à 50 000, l'autre à 100 000, le dernier à 150 000 ? Et dans ce cas, qui a choisi ? Dans le cas contraire, où est la politique volontariste annoncée à grands renforts de trompes, tout au long de ce récit ?

Depuis 15 ans, toutes les études l'ont démontré, l'Hérault accueille en moyenne 1 500 habitants de plus par mois. Depuis 15 ans nous subissons.

Des études ont été réalisées par le Conseil Général, pour tenter de définir un aménagement harmonieux, équilibré de notre territoire, et un axe central était apparu comme pouvant être un élément de réponse.

Le port de Sète est un instrument indispensable au développement de notre région, les circuits d'échanges de matériaux, de marchandises avec l'Afrique du Nord vont s'intensifier et Sète pourrait offrir des potentialités d'autant plus fortes que l'A75, l'autoroute du Massif Central, va conforter les courants de chalandises et la position « Fenêtre de Sète ». Il y a donc un axe fort à mettre rapidement en place, c'est l'axe Sète - Lodève. Il peut comporter certes des voies de communications adaptées, mais aussi de l'habitat et des activités, comme en connaît l'hinterland des ports actifs.

Le champ opératoire de l'agglomération de Montpellier n'est plus seulement l'axe Sète - Montpellier - Lunel. Mais il est double, car il faut aussi compter avec le secteur Sète - Pézenas - Lodève - Montpellier. C'est un autre défi, c'est un autre débat, c'est une autre stratégie.

Ne faudrait-il pas sur cette opération travailler en symbiose avec le Conseil Général?

Il appartiendra à ceux qui ont des ambitions municipales sur l'ensemble de ces secteurs de se prononcer, lors des prochaines échéances.

Nous voici au terme de cette longue marche, le parcours offert est, tout à la fois, intéressant et déroutant :

- avec de très belles images, entremêlées d'idées judicieuses et prétentieuses, d'arguments falacieux, de présentations pertinentes, de conclusions orientées et de flagorneries énamourées ;
- avec un passé mutilé, défiguré, un présent sémillant, pomponné, gonflé de certitudes assénées sur un ton doctoral et un futur balisé, dirigé, péremptoire.

L'histoire se chargera de réécrire le passé et le présent. Pour le futur faut-il admettre que « la pièce est jouée ? »

Un vieil adage populaire, plein de bon sens affirme avec sagesse que « l'avenir n'est écrit nulle part ». Et l'histoire nous a souvent montré que face à un pouvoir installé une « contre-révolution culturelle » est toujours possible.

Post-Scriptum

« Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent »

Si certaines des promesses de Georges Frêche vous irritent ou vous choquent, restez calmes. Soyez patients.

Si certaines de ses promesses vous remplissent d'aise ou de joie, ne vous emballez pas, attendez de voir.

Avec lui rien n'est jamais certain, l'inattendu peut surgir à tout moment et la vérité d'un jour peut, dès le lendemain, se transformer en erreur.

Voici quelques exemples de ses déclarations, propositions ou promesses qui vous éclaireront !

« Je suis d'accord pour ne pas accorder de permis de construire pour plus de 300 logements par an, pour limiter à 1 % par an l'expansion démographique de l'ensemble des populations des communes du District ».

Ça, c'était le grand bon en arrière

Réponse aux écologistes en mars 1983

« Dans la basse plaine du Lez, tous les terrains qui ne sont plus inondables par suite de la régulation de la rivière, pourront être classés en zone inconstructible et en zone verte ».

Vous avez probablement une mauvaise vue et de mauvaises lectures !

Réponse aux écologistes en mars 1983

« La rocade du Verdanson dépend de la Ville. Vous savez que nous sommes entièrement opposés à cette rocade prévue par François Delmas et son équipe dès 1974, financée au budget primitif voté par lui en 1977. C'est moi-même et mon équipe qui avons promis d'abandonner ce projet... la promesse a été tenue ».

Avec les écolos à tous les coups ça marche !

Réponse aux écologistes en mars 1983

« Conformément aux promesses faites entre les deux tours des élections, le Verdanson a été classé au POS et donc la réserve pour y mettre une autoroute urbaine a été enlevée, à la place il y a une coulée verte pour empêcher que cette suppression ne se traduise par des droits de construire qui abîmeraient le site vert de la vallée du Verdanson autant que la voie elle-même, si elle avait été construite ».

Quelle était verte ma vallée !

Conseil municipal du 16 juillet 1984

« Nous ne voulons pas d'une ville tentaculaire, d'une mégapole régionale. Nous voulons une ville fidèle à ses traditions ».

Et les 40000 logements à construire, où va-t-on les mettre ?

Montpellier votre ville n° 56, avril 1983

« Il y aura, à Antigone, un parc de 9 ha sur les bords du Lez ».

Il faut de l'imagination, dit-il!

Journal de Montpellier du 25 janvier 1983

« Nous pouvons lancer l'étude de faisabilité de parking du Peyrou ».

23 ans après on en est à l'infaisabilité!

Conseil municipal de juillet 1983

« On va entamer les études pour un parking de 1 800 places au Peyrou en plusieurs tranches avec possibilité d'extension à 4 000 places ».

Y aura-t-il des places réservées aux élus?

Conseil municipal de décembre 1983

Moyen de transport original, rapide, sûr, silencieux, non polluant, économique. Aramis reliera dès 1987, la Paillade au centre-ville à 50 km/h en moyenne, une prolongation est prévue vers la mer pour 1989.

C'est encore loin la mer? Tais-toi et rame

Conseil municipal de 16 janvier 1983

Montpellier votre ville

« L'aéroport sera desservi par le nouveau mode de transport en site propre Aramis ».

Pas de mauvais esprit, la date n'est pas encore précisée

Montpellier votre ville n° 53 janvier 1983

« Le trafic de l'aéroport Montpellier-Méditerranée a plus que triplé de 1983 à 1990. De 300 000 voyageurs à 1 100 000. On prévoit qu'ils seront cinq millions au début du XXI^e siècle... Une fois de plus, l'anticipation de Montpellier Eurocité s'est révélée payante. Des liaisons directes existent aujourd'hui avec Genève, Milan, Barcelone, Sonderborg au Danemark, Londres, Venise, Bruxelles et New-York. Des liaisons avec Tokyo, Francfort, Zurich ou Sydney sont prévues pour la fin du siècle ».

« Après le 1^{er} janvier 1993, des avions de KLM, de la SAS, de Lufthansa ou de British Airways feront escale à Montpellier entre l'Europe du nord, le Maghreb, l'Afrique et le Proche Orient. Aujourd'hui l'aéroport est bel et bien international, la déréglementation du transport aérien est la chance de Montpellier, car la concurrence accrue entraînera le développement de l'aéroport international ».

Vive la dérégulation ! La concurrence... et la mondialisation !

La France ligotée 1990 ¹²

« Notre plan média affecte 50 % de son budget aux supports étrangers, 30 % pour les 11 pays de la CEE, 20 % sont injectés dans des campagnes de publicités ciblées, par exemple aux USA, en Californie, au Texas et dans l'état de New-York, car les entreprises susceptibles de s'installer à

¹² *La France ligotée - Georges Frêche - Editions Belfond, octobre 1990.*

Montpellier, dans les domaines de l'informatique, de nouveaux moyens de communication, de la médecine et des biotechnologies sont rassemblés dans ces trois Etats, ainsi qu'au Japon, à Hong Kong, en Corée du Sud et en Australie ».

Alors on fait de la retape pour des délocalisations!

La France ligotée 1990

« Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole dispose d'un bureau à Bruxelles, d'un autre à Paris, de correspondants à Stockholm, Louisville, Barcelone, Francfort et New-York, et ce réseau va se prolonger bientôt jusqu'à Tokyo et Adelaïde en Australie ».

Et la Chine? Et l'Inde? Et la Terre Adélie?

La France ligotée 1990

« Portoghesi, architecte des jardins de Maguelone, l'un des directeurs de la Biennale de Venise, a conforté l'image de Montpellier en Italie ».

Et désormais, sur la route de Lourdes, les italiens s'arrêtent à Lattes et vont s'agenouiller devant la décharge de Maurin.

La France ligotée 1990

« En 1984 déjà Georges Frêche affirmait : Palavas, à la fin du siècle, sear à Montpellier ce que Le Pirée est à Athènes »

Peer to Peer, on a évité le pire.

Page 96, Montpellier-Méditerranée,
Robert Ferras et Jean-Paul Volle, Editions Economica

« L'histoire du Polygone et du Triangle est à cet égard instructive. Rappelons d'abord l'objet: conforter le centre ancien par la construction d'un centre nouveau qui en soit très voisin. D'où le renforcement de la centralisation de la ville, d'autant que « tous les chemins mènent au Polygone » au détriment de la vie des quartiers ».

Magnifique programme, laisser le centre ancien devenir un musée et détruire le Polygone

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

« La prudence ne semble pas avoir été de mise: le mensuel Point de vente en juin 1976, magazine spécialisé dans les techniques de distribution, annonçait l'éventualité d'une fermeture totale ou partielle des Galeries Lafayette pour rentabilité insuffisante. Ce qui revient à terme à licencier 300 personnes et à mettre en faillite 80 commerçants de la galerie marchande du fait de la disparition totale ou partielle de la « locomotive » indispensable. Perspectives bien tristes. Mais voilà ce qu'il en coûte d'imiter les centres commerciaux américains avec dix ans de retard ».

Tandis qu'Odysseum n'imité personne. C'est une création du chef.

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

« La résorption des ordures ménagères met Montpellier dans le peloton de queue des villes françaises, alors que de nombreuses villes même moyennes sont dotées d'installation de traitement rationnel des ordures ménagères permettant à la fois l'incinération des déchets non biodégradables

(Clermont l'Hérault) et le chauffage urbain (Chambéry). Les ordures de la ville continuent à être déversées dans la décharge contrôlée de Maurin dans des conditions d'hygiène déplorable. Ajoutons que l'entrepreneur discipliné qui consent à aller jeter ordures, déchets et gravats à Maurin doit payer pour le faire, ce qui n'est guère encourageant ».

Il faudrait surtout mettre en place un incinérateur à bêtises.

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

« Montpellier est une ville redoutablement sale. Aucune campagne sérieuse en faveur de la propreté des rues n'a jamais été entreprise. Il semble bien que l'entreprise privée chargée de l'entretien de la ville soit plus habile à augmenter ses prix qu'à rendre un service efficace ».

Et depuis qu'il a été élu maire, on peut manger par terre et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a cessé de diminuer!!!

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

« L'information diffusée par la Mairie doit être la plus large possible. C'est donc un journal, de coût modeste au demeurant, qu'il faut souhaiter. Journal dans lequel, à l'instar de ce qui se fait à Grenoble, les opposants à la municipalité, pourraient s'exprimer : cette possibilité serait la preuve d'une appréciable loyauté ».

Loyal! Vous avez dit loyal!

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

Est-il souhaitable que Montpellier continue d'aspirer au rythme des dernières années la population de la région? Songeons aux conséquences: la désertification de l'arrière pays, les problèmes de l'emploi sans cesse aggravés, la nécessité d'équipements toujours plus lourds, la spéculation foncière... N'y a-t-il pas lieu de craindre qu'une croissance effrénée ne rende Montpellier plus difficilement viable? Ne vaut-il pas mieux préserver ce réseau de petites villes qui fait la qualité de la région?

Montpellier doit donc prendre conscience de ses responsabilités régionales en manifestant désormais une attitude de coopération et (non de domination) tant vis-à-vis de l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon que vis-à-vis tout simplement des communes environnantes.

C'était sa période « small is beautiful » tandis que maintenant Big! Big! Big!

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

La quasi-totalité du territoire de la commune est réservée pour l'urbanisation. Seuls quelques sites naturels font l'objet en apparence de mesures de sauvegarde.

Bientôt toute activité agricole aura disparu de la commune, que ce soit le long des routes de Carnon, Vauguières ou Mauguio, ou dans la plaine située au pied du Plan des Quatre Seigneurs.

Avec lui. La vendange existe toujours, celle des impôts a remplacé celle de la vigne

Lettre ouverte aux Montpelliérains 1977

Annexe

**Ils ont participé au développement
de Montpellier**

Conseil municipal élu le 15 mars 1959, installé lors de la séance du 19 mars 1959

François Delmas, Maire

Turchini	Jean	Mourgues-Molines	Edouard
Vergne	Joseph	Noualhac	Robert
Lafon	Robert	Guibal	Jean
Reboul	Jean	Méric	Henri
Lisbonne	Maurice	Doumenge	François
Péquignot	Georges	Delbez	Louis
Estor	Henri	Calvet	André
Jourda	Pierre	Desmouliez	Georges
Claparède	André	Dansard	Jean
Gibert	Pierre	Aussel	Denise
Ponseillé	Etienne	Hourtal	Jules
Causse	Etienne	Carrié	Robert
Mathias	Paul	Dijol	Marcel
Trochain	Jean-Louis	Grillon	Henri
Chayriguès	Gérard	Llinas	Jean
Jamme	Jacques	Rigaud	Antonin
Lapeyre	Noël	Combes	Louis
Gibert	Lucien	Boulet	Paul

Conseil municipal élu le 13 mars 1965,
installé lors de la séance du 21 mars 1965

François Delmas, Maire

Dijol	Marcel	Claparède	André
Guibal	Jean	Rigaud	Antonin
Lapeyre	Noël	Vieilledent	Georges
Vergne	Joseph	Aussel	Denise
Mathias	Paul	Bitte	Raymond
Mourgue-Molines	Edouard	Llinas	Jean
Delbez	Louis	Causse	Etienne
Combes	Louis	Desmouliez	Georges
Dansard	Jean	Grillon	Henri
Jourda	Pierre	Noualhac	Robert
Estor	Henri	Marty	Paulette
Romestan	Georges	Lisbonne	Maurice
Ely	Lucien	Guy	Raymond
Merle	Pierre	Doumenge	François
Hourtal	Jules	Pourquier	Marcel
Lafon	Robert	Parodi	Christian
Méric	Henri	Amoros	Vincent
Jamme	Jacques	Schosmann	André

Conseil municipal élu le 13 mars 1971, installé lors de la séance du 20 mars 1971

François Delmas, Maire

Adjoints

1 ^{er} Adjoint	Henri Grillon	7 ^e Adjoint	Robert Noualhac
2 ^e Adjoint	Marcel Pourquier	8 ^e Adjoint	Georges Romestan
3 ^e Adjoint	Louis Combes	9 ^e Adjoint	Henri Estor
4 ^e Adjoint	Antonin Rigaud	10 ^e Adjoint	Vincent Amoros
5 ^e Adjoint	Georges Desmouliez	11 ^e Adjoint	François Doumenge
6 ^e Adjoint	Andrée Aïn	12 ^e Adjoint	Jacques Jamme

Conseillers Municipaux

Mathias	Paul	Lisbonne	Maurice
Mourgue-Molines	Edouard	Palhies	Marcelle
Merle	Pierre	Guy	Raymond
Hourtal	Jules	Julien	Pierre
Lafon	Robert	Gervais	Louis
Claparède	André	Rambues	Suzanne
Alquié	Raymond	Roussel	Madeleine
Bitte	Raymond	Parodi	Christian
Causse	Etienne	Cayzac	Georges
Bougnol	Elisabeth	Lanot	Jean-Marc
Cousinié	Jean	Ferrier	Daniel
Dezeuze	Pierre	Pons	Jean-Jacques

Les maires des 12 communes du District en 1965

Clapiers	Louis Pélissier	Le Crès	Fernand Rouche
Castelnau-le-Lez	Jean Fournier	Montpellier	François Delmas
Grabels	Pierre Domergue	Montferrier/Lez	Marc Seguin
Juvignac	Henri de Brunelis	Palavas-les-Flots	Jacques Giret
Jacou	Joseph Arlery	St Jean-de-Védas	Georges Valat
Lattes	Roger Andrieu	Vendargues	Olivier Léopold

La commune de Pérols (Robert-Félix Fabre) rejoindra le District en 1974.

Achévé d'imprimer
le 15 mars 2006
par Le Moine Copiste
à Montpellier
Tirage à 100 exemplaires

« En politique, on succède à des imbéciles et on est remplacé par des incapables ».

Georges Clémenceau

MONTPELLIER
les cent fleurs
1960-2020

Willy Diméglio

Conseiller Général 1976-2001

Conseiller Municipal 1983-1996

Député de l'Hérault 1986-1997

PRIX: 12 euros

ISBN en attente